

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.  |                                     |   |

# LA LITTÉRATURE GRECQUE

---

“ La Grèce, une fois sortie de la lutte contre la Perse, avec le sentiment entier de ses propres forces, développa largement ses institutions qui, dans leur immense variété, avaient toutes pour but la liberté, l'action et le perfectionnement de la vie individuelle et publique.”

, CANTU.

## I

La littérature grecque est la plus brillante de l'antiquité. Dans ce beau pays, sous un ciel toujours pur, au milieu des fleurs et des prés, au sein d'une population enthousiaste, naquirent des hommes qui vivront aussi longtemps que le monde. Amateurs passionnés du beau, les Grecs se distinguèrent surtout par leurs qualités intellectuelles. On les vit rarement prendre l'offensive sur leurs adversaires et la guerre ne fut jamais leur marotte. Cependant, un événement inattendu venait-il troubler leurs paisibles jouissances ? aussitôt, un poète, un homme inspiré se levait, parlait au nom de la Grèce insultée et ces populations ardentes, tout-à-coup convaincues, accouraient en foule se ranger sous l'oriflamme patriotique.

Evidemment, chaque peuple a une mission particulière à remplir.

A Rome avait été donné la puissance par les armes ; à Athènes, le sceptre de la royauté intellectuelle. Le caractère des Athéniens le climat sous lequel ils vivaient, le langage épuré qu'ils parlaient, leur amour passionné pour l'idéal, les sentiments patrio-

tiques qui animaient leurs héros, les institutions nationales qui puisaient leur force dans la liberté, toutes ces causes réunies, développèrent de bonne heure l'instinct et le goût de la poésie. Athènes, avec ses grands génies, ses écoles remarquables, ses athénées de savants, accomplit fidèlement sa noble tâche.

Au début de l'histoire grecque se présentent deux dialectes, l'éolien et l'ionien. Rude, grossier, barbare, l'éolien était parlé dans le nord. Il se divise en une foule de dialectes particuliers parlés par plusieurs tribus formant alors autant de nationalités. Les principales sont les Thessaliens, les Béotiens, les Arcadiens, les Achéens, et les Lesbiens. L'éolien devint plus tard dorien, fut parlé à Sparte et dans le Péloponèse. Il conserva sa majesté grave et sévère qui convenait à la république de Lycurgue. Les peuples civilisés du midi parlaient l'ionien. Doux, harmonieux, orné, il devint cette langue épurée qu'on parlait à Athènes avec tant de perfection et de choix. Ses principaux dialectes étaient le Carien, le Lydien, le dialecte de Samos et celui de Théos.

En Grèce, comme ailleurs, la littérature eut ses commencements, ses succès et ses revers; la décadence de la littérature grecque présagea la décadence de la Grèce. Athènes avait joué son rôle; la Grèce ne devait plus peser dans le plateau de la balance qui décide du sort des peuples. Mais de même qu'un riche propriétaire lègue en mourant les biens qu'il ne peut emporter dans la tombe, la Grèce eut aussi ses légataires. Rome en eut la plus large part, on vit alors le beau quitter les jardins de l'Attique pour s'ériger dans le Forum.

#### EPOQUE ANTÉHOMÉRIQUE.

Au nombre des grands génies qui apparurent dans l'histoire littéraire de la Grèce, on remarque surtout la figure colossale de l'antique Homère. C'est le plus vieux des chantres, le plus ancien des narrateurs.

Cependant, il y eut une époque antéhomérique, car le degré de perfection obtenu par le grand poète épique grec fait supposer des antécédents. La Thrace, terre qu'habitaient les Pélages, a dû être le berceau où naquirent et fleurirent Orphée, Musée, Thamyris, Eumolpe, Olen et Linus. Ce sont les seuls représentants de l'époque antique et sacrée, époque dont le caractère est vraiment sacerdotal. On connaît que fort peu de choses de cette période antéhomérique qui s'arrête à la guerre de Troie, où com-

mence réellement l'époque héroïque, et l'histoire des Hellènes. Ce peuple avait, dit-on, remplacé sur la scène du monde la race des Pélagés.

Entre la prise de Troie et l'apparition d'Homère, aucun poète se présente pour occuper cet intervalle. Il n'en est pas moins certain que l'instinct littéraire des Grecs se développa de plus en plus. Le peu de fixeté de l'état social à cette époque, les migrations, les établissements coloniaux, les aventures chevaleresques durent imprimer un cachet particulier aux chants poétiques des bardes de ce temps. L'expédition des Argaunauts dut frapper l'imagination des Hellènes et exalter leurs sentiments. La guerre des sept chefs contre Thèbes et bon nombre d'autres aventures guerrières, nationales et religieuses laissèrent de nombreux souvenirs qui furent l'aliment de la poésie, dans les siècles suivants. La prise de Troie donna un nouvel essor au génie inventif du poète en devenant l'objet de deux épopées qui font l'admiration de tous les hommes.

#### HOMÈRE

Le nom qui attire le plus l'attention quand on parcourt l'histoire de la littérature grecque est bien celui d'Homère. Si, en effet, nous considérons le génie dont cet homme prodigieux était doué, si nous prenons le mérite réel de ses œuvres, si nous mettons ces œuvres en regard avec les circonstances et le temps qui les ont vues naître, on trouvera légitime cette admiration que tous les hommes prodiguent au chantre de la Grèce. Homère avait à créer pour ainsi dire la poésie. Du moins, on le reconnaît l'inventeur de l'art. Il est le plus ancien poète que nous puissions rencontrer, dans la nuit des temps. Il traça les règles du genre et donna les préceptes de l'art.

La naissance du premier écrivain épique est enveloppée de mystères. La tradition et les critiques la font remonter à environ 900 ans avant notre ère, trois siècles après la prise de Troie. Le lieu de sa naissance nous met dans la même incertitude. Sept villes se disputèrent l'honneur de lui avoir donné le jour : Smyrne, Chio, Argos, Athènes, Rhodes, Salamine et Calophon. Sa cécité et la pauvreté qu'on lui attribue sont, comme le reste, problématiques. Bien plus, quelques critiques allemands, Wolf entre autres, ont soutenu, dans de savantes dissertations, que les écrits attribués à cet homme ne sont pas de son crû, mais bien les chants

populaires des rapsodes ou chanteurs ambulants, à la façon des Troubadours, et recueillis dans un même ouvrage.

Cette opinion, qui paraît hardie, n'est pas invraisemblable ; au contraire, les données historiques les plus authentiques semblent lui donner raison

Un fait bien certain, cependant, est que ce fut du temps de Pisistrate, que les poésies d'Homère furent écrites pour la première fois et réunies en un corps d'ouvrage tel à peu près qu'il existe maintenant.

Homère est le plus ancien des poètes mais il est resté jeune.  
Chénier a dit :

Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère.  
Et depuis trois mille ans Homère respecté  
Est jeune encore de gloire et d'immortalité.

Il a laissé deux poèmes épiques : l'*Illiade* et l'*Odyssée*. Dans le premier, le poète raconte la colère d'Achille et la prise de Troie par les Grecs ; dans le second, les aventures d'Ulysse et son retour dans sa patrie.

L'*Odyssée* ne jouit pas d'une réputation aussi universelle que l'*Illiade*. Les critiques s'en sont moins occupés ; et en effet, on ne remarque pas ces grands tableaux, ces caractères inimitables, ces scènes émouvantes ces descriptions remplies de feu, ni surtout cette éloquence du sentiment qu'Homère a su prodiguer dans son premier poème. On a dit que l'*Illiade* avait été l'œuvre de la jeunesse, et l'*Odyssée* l'œuvre de la vieillesse du poète.

La fable ne compte pas pour peu dans ces deux productions littéraires. Homère a créé des dieux à volonté ; à son caprice l'Olympe se peuple de divinités. Il feint de trop croire aux extravagances qu'il raconte pour que le lecteur y attache du goût. L'auteur du *Rolland furieux* s'appuie lui aussi sur la fable, mais il est le premier à en rire. Voilà pourquoi son style est naïf et original.

La marche de l'*Odyssée* est languissante et tout ce poème annonce un génie moins vigoureux. Longin le compare au soleil couchant qui, toujours grand, toujours superbe, a perdu cependant de sa chaleur vivifiante. Comme l'océan, à l'instant du reflux, voit ses flots couvrir moins de rivages et cependant est encore l'océan, à cette époque moins brillante de sa carrière, fidèle à lui-même, notre grand poète reste encore Homère.

Généralement parlant, on a raison de dire qu'en certains endroits le vieil Homère sommeille : *dormitat bonus Homerus*.

Heureusement que ce repos est comme celui de l'aigle et son réveil comme celui de Jupiter.

Les harangues, dans les deux poèmes, sont trop longues, il pêche contre le naturel lorsqu'il nous représente deux guerriers qui, avant de combattre, au fort de la mêlée, commencent par débiter leurs titres et réciter leur généalogie. Ses comparaisons, ordinairement trop nombreuses, manquent quelque fois de justesse. On rencontre des inconvenances et l'auteur s'écarte trop souvent de l'emploi convenable des fictions merveilleuses. Aussi, a-t-il dépassé les bornes d'une sage vraisemblance en faisant parler les chevaux, mouvoir des statues, marcher des trépieds.

Malgré ces défauts, on considère Homère comme le premier des poètes épiques. S'il est parfois défectueux, les beautés rachètent bien des endroits faibles.

Ce que l'on admire le plus dans les poésies d'Homère c'est cette individualité de caractère qui distingue chacun de ses personnages, caractères qui se soutiennent du commencement du poème jusqu'à la fin. Il est admirable sous ce rapport, le Tasse le suit et Virgile vient en troisième lieu. Homère possède, à un extrême degré, l'art admirable de créer des caractères de différents contrastes, en gardant les nuances et en évitant toujours la confusion dans les *mœurs poétiques*. La plupart de ses personnages sont braves, mais cette bravoure n'est pas la même pour tous. Ajax est plus hardi, Diomède plus brave, Achille plus violent, Hector plus humain, et cependant leur qualité dominante est la valeur. Priam et Nestor sont sages et prudents ; mais le premier est timide, tremblant, l'autre est plus ferme, même présomptueux. D'autres caractères bien tranchés diffèrent également dans l'espèce, entre autres Achille et Thersite, Hector et Pâris.

Homère avait une connaissance profonde du cœur humain ; il possédait à un haut degré l'art sublime de peindre les sentiments. Les douleurs de mères, d'épouses de sœurs palpitent dans ses récits. Il faut encore admirer la fécondité de cet homme extraordinaire : créer un monde céleste qu'il fait intervenir dans les affaires humaines, inventer des personnages, embellir des faits historiques, faire naître des difficultés, transporter le lecteur dans des domaines inconnus, et avec cela, n'avoir aucun prédécesseur, aucune trace pour se guider, tout cela demande une fécondité, une imagination réellement transcendante.

Le sujet de l'*Illiade* est simple. Pâris, fils de Priam, dans un voyage à Sparte, enlève Hélène, femme de Ménélas. A cette nouvelle, la famille des Atride arme la Grèce et la mène devant Troie pour venger cet affront. La peste se déclare dans le camp

des Grecs à cause du vol de Criseïs. Achille déclare qu'il faut rendre cette fille. Pour toute réponse, Agamemnon lui enlève une esclave et de là cette colère qui éloigne Achille des combats jusqu'au sixième chant où il va vanger la mort de son ami Patrocle. Le vingt-troisième chant est consacré aux funérailles de Patrocle, le vingt-quatrième à la visite de Priam qui vient demander le corps d'Hector immolé par Achille. C'est dans ce chant admirable qu'Homère semble s'être surpassé. Il donne au vieux Priam des paroles si tendres, si attendrissantes, si paternelles qu'après les avoir lues on ne peut s'empêcher de reconnaître dans Homère le poète du sentiment par excellence.

Les deux épisodes que nous rencontrons dans l'*Illiade*, l'entretien d'Hector et d'Andromaque et l'enlèvement des chevaux de Rhéus par Ulysse et Diomède, sont naturels, variés, et agréables. Ils viennent à propos nous reposer de la trop grande fréquence des combats.

Chose remarquable, chaque fois que le poète fait parler son héros c'est toujours avec ce langage bouillant qui, du reste, va bien avec le caractère d'Achille. Quelles nobles paroles il lui met dans la bouche lorsqu'on lui annonce la mort de son ami Patrocle ! on ne peut concevoir une idée plus profonde de la colère, de la haine et de la vengeance.

Les poésies d'Homère ont exercé une grande influence sur l'avenir de la poésie et sur le génie des Grecs. Elles leur inspirèrent ce goût délicat, ce vif amour de la patrie, cet enthousiasme pour la valeur, ce respect pour l'unité nationale, qui en firent un grand peuple.

M. Dugas-Montbel, qui a consacré sa vie à l'étude des poèmes homériques, et dont la traduction des deux épopées grecques est la meilleure que nous ayons, partage l'opinion de Wolf, le fondateur et le chef de l'école historique. Voici comment il s'exprime dans son *Histoire des poésies homériques* :

« Tous ceux qui se sont permis d'examiner la question, ont été taxés d'être les détracteurs d'Homère. Portera-t-on contre moi la même accusation ? Non certes, et je ne pense pas l'avoir méritée, si par Homère on entend les ouvrages qui portent ce nom ; mais si l'on entend parler de l'homme lui-même, je cherche quel est cet homme, objet d'une si grande prédilection ? On ne connaît ni sa naissance, ni sa patrie, ni sa destinée ; sa vie entière est environnée de circonstances mystérieuses, bizarres, contradictoires. Les uns supposent qu'il est fils d'Apollon et de la muse Calliope ; d'autres, d'un fleuve et d'une jeune nymphe. Tantôt il a le nom d'*Homère* parce que c'est un pauvre aveugle qui va chantant ses

vers pour obtenir une hospitalité qu'on lui refuse ; tantôt parce que c'est un otage célèbre auquel un divin génie inspire les plus sages conseils. Où saisir la vérité, à travers toutes ces fables ? Sur quels fondements historiques reposera notre admiration ? Je ne vois ici rien de réel, rien de positif, que des poésies admirables. Il est vrai que, dans leurs dispositions générales, je n'aperçois point cette pensée unique, conçue par un premier poète, et que chacun s'efforce vainement de saisir ; je n'y découvre simplement que l'enchaînement successif des faits et l'ordre naturel des événements, ce qui suffit à mes yeux pour former un ensemble dramatique d'un très-puissant intérêt. Car, je conviens que ceux qui réunirent par l'écriture tous ces chants divers, d'une plus ou moins grande étendue, apportèrent à ce travail des combinaisons fort habiles, et j'y reconnais volontiers les premiers développements de cette science littéraire qui, dans la suite, fit la gloire d'Athènes. Mais ce n'est point là, je l'avoue, que je place le plus grand mérite des deux poèmes. Ce qui me charme bien davantage, c'est d'y retrouver l'histoire passionnée des siècles héroïques de la Grèce, d'une époque de la société qui ne laisse presque jamais aucun monument après elle. Ce qui me charme, c'est cette aimable naïveté du monde naissant, ces sentiments exprimés avec une énergie que n'ont point encore altéré la politesse et l'élégance de la civilisation. Pour moi, tout vit et tout respire dans ces poésies sublimes : ce n'est plus un merveilleux de convention ; ce ne sont plus des *dieux éclos*, dit-on, *du cerveau des poètes*, c'est la religion des peuples dans leur enfance, religion bizarre sans doute, mais pleine de croyance et de sincérité. Ce ne sont plus toutes ces machines poétiques, si habilement arrangées ; ce sont les accents d'une muse créée par les intérêts les plus chers, et qui retrace des malheurs récents à ceux même qui les éprouvèrent. Ce ne sont plus de vaines fictions, des aventures inventées pour le plaisir de l'imagination, ou des larmes supposées ; ce sont des nations entières qui me font partager leurs émotions les plus vives, c'est la voix même de leur douleur qui retentit dans mon âme. Voilà, n'en doutons pas, le secret de notre admiration pour ces peintures animées, pour ce pathétique si profond que jamais aucun art humain, jamais les plus puissants génies ne sauraient égaler. Aussi la grande erreur est d'avoir voulu juger ces cris de l'inspiration comme toute autre production littéraire, d'avoir voulu les soumettre à la règle commune, et de les avoir sans cesse corrigés dans la même pensée. Certes, je le regrette, je regrette qu'un goût trop délicat ait affaibli ces empreintes vigoureuses, quoiqu'un peu grossières, d'un



âge rude encore. Je regrette que nous n'ayons pas, au moins, les poèmes du temps de Pisistrate ; mais enfin, même dans l'état où nous les a transmis l'école d'Alexandrie, si nous écartons pour un moment les idées qui nous préoccupent, nous pourrions apercevoir ce qu'étaient ces poésies lorsque dans le palais des rois elles faisaient couler d'abondantes larmes ; lorsque, des rivages de l'Ionie, elles pénétraient dans la Grèce charmée, dont elles amélioraient les mœurs ; et lorsque dans Sicyone on refusait de les entendre parce qu'elles célébraient avec trop d'éclat l'ancienne gloire d'Argos. Non, certes, en les considérant sous ce point de vue, les poèmes d'Homère (1) ne perdent rien de leur prix ; au contraire, c'est les replacer au rang qu'ils avaient perdu ; c'est les rendre à leur caractère primitif. Pour moi, qui longtemps ai partagé l'opinion commune, ce n'est, je l'avoue, qu'après les avoir considérés sous ce point de vue que je m'en suis fait une juste idée ; plus je suis entré dans cette voie, plus j'y ai découvert de nouvelles beautés. Dès lors, j'ai quitté sans regret un Homère fabuleux, pour retrouver d'antiques poésies nationales pleines de vie et de candeur, que voilaient à nos yeux de fausses traditions ; et j'ai cessé de poursuivre l'idée chimérique d'un plan de poème, que chacun interprète à son gré, puisque nous avons enfin recouvré une véritable épopée, c'est-à-dire une de ces histoires merveilleuses que tous les peuples ont coutume de chanter dans leur première jeunesse.

#### HÉSIODE.

Le deuxième nom que l'on remarque dans cette première période est celui d'Hésiode. Homère et Hésiode sont comme les deux colonnes qui soutiennent l'édifice littéraire de la Grèce. D'un côté l'imagination, de l'autre la raison ; Homère invente, Hésiode trace les règles de l'art ; le premier puise dans l'idéal, le second tend au réel et procède par précepte. Tous deux réagissent l'un sur l'autre et s'aident mutuellement ; c'est l'image précoce de ce qui devait arriver plus tard par l'alliance de la philosophie avec la littérature.

Hésiode suit de près Homère ; il est peut-être son contemporain.

---

(1) Lorsque dans ce discours j'emploie le mot d'*Homère*, je me sers d'une expression convenue pour éviter une périphrase.

Comme le poète épique, il est peu connu dans sa vie privée. D'après les critiques les mieux informés, il serait né en Béotie au Xème siècle. Les ouvrages d'Homère ne lui sont pas inconnus car il en cite des extraits dans les siens.

Des seize ouvrages qu'on lui attribue, il ne nous en reste que trois : les *Travaux et les Jours*, la *Théogonie*, ou la *Naissance des Dieux*, et le *Bouclier d'Hercule*.

Sa *Théogonie* est l'histoire la plus ancienne du naturalisme primitif ; l'écrivain nous fait une énumération fastidieuse et ennuyante des divinités de l'Olympe. Il semble pourtant se réveiller pour chanter le combat des Titans contre Jupiter et leur expulsion dans le Tartare. Cette tradition apparaît pour la première fois dans la poésie. Cet ouvrage est le modèle des *Métamorphoses* d'Ovide.

*Les travaux et les jours* sont divisés en trois parties ; l'une est consacrée à la mythologie, l'autre à la morale, la troisième est entièrement didactique. Ce sont des préceptes sur l'agriculture qui guidèrent Virgile dans ses *Géorgiques*.

Le *Bouclier d'Hercule* est un fragment épique dont l'authenticité est contestée.

Cicéron et Quintilien reconnaissent dans Hésiode un poète harmonieux mais surtout un maître distingué dans l'art d'enseigner. Ses vers étaient écrits dans les temples et les lieux publics afin de servir à l'éducation des enfants. Il mourut dans un âge avancé. La poésie était son plus grand loisir, sur la fin de sa paisible vie.

Ses ouvrages sont essentiellement didactiques. Il procède par principe et par maxime ; il trace les règles de ce qu'il enseigne. Il succéda à Homère dans la marche de l'art, de même que la réflexion succède à l'inspiration, la raison à l'imagination. Quintilien lui donne la préférence sur Homère dans le style tempéré ; c'est déjà beaucoup si l'éloge est mérité.

#### JEUX OLYMPIQUES

Après Hésiode, il n'y eut rien de remarquable, sous le rapport littéraire, durant quelques siècles. La Grèce avait à se former. Il lui fallait jeter les bases des petits états destinés à la former. Tout en s'occupant de nationalité, en se donnant un caractère particulier, les Grecs par l'établissement des Jeux, travaillèrent, sans se l'imaginer peut-être, au développement des lettres. Ces

réunions solennelles avaient pour effet de rapprocher les peuplades détachées et leur fournir des occasions de rivaliser entre elles dans des exercices corporels et intellectuels. C'est ainsi que l'on vit s'établir à Olympe, en l'honneur de Jupiter, les jeux olympiques; à Delphes, en l'honneur d'Apollon, les jeux pithiques; à l'Isthme de Corinthe, en l'honneur de Neptune, les jeux isthmiques.

L'élan, une fois donné, ne fit que s'accroître. On vit paraître des écrivains qui se distinguèrent dans des genres particuliers. L'ode eut ses représentants et l'on conçut une idée du drame.

Un grand événement politique avait préparé la voie aux chants d'allégresse des poètes lyriques. Les derniers rois étaient disparus et la Grèce entière était devenue libre et indépendante. Aussitôt, une foule de poètes commencèrent à chanter cet événement sur tous les tons. On remarque surtout Tyrtée qui enflamma le courage abattu des Spartiates pendant la guerre messénienne; Archiloque de Paros, inventeur de l'iambe, qui chanta aux jeux Olympiques une hymne célèbre en l'honneur d'Hercule; Calinus d'Ephèse (684), inventeur du vers élégiaque; Alcman de Sardes, poète érotique qui fleurissait vers 670, Alcée de Mituylène qui a chanté Bacchus et l'amour; la tendre et amoureuse Sapho de Leshos qui écrivait avec passion. Son *Ode à Venus*, qui nous a été conservée par Denys d'Halicarnasse, nous peint la femme sous l'empire d'un amour inassouvi. Mimnerme de Colophon (590) donna le premier au mètre élégiaque un ton plaintif et langoureux; il a de l'harmonie, de l'abondance et de la grâce.

La poésie lyrique, d'abord destinée à chanter les vertus et les exploits des héros de la Grèce, devint par la suite immorale et déréglée. Sapho, Alcée, Alcman, et Archiloque s'éloignèrent du noble but que s'étaient d'abord proposés les premiers poètes de la Grèce. Leurs œuvres nous marquent la marche et le développement poétiques ainsi que les progrès de l'immoralité et de la corruption. Les *Scolies* de Terpandre nous font connaître des détails curieux sur les mœurs civiles et domestiques de la Grèce, à cette époque.

## II

La deuxième période de la littérature grecque embrasse le temps compris depuis la législation de Solon jusqu'à l'avènement d'Alexandre; c'est le siècle de Péricles. Dans cette époque parurent

les hommes les plus illustres de la Grèce et la littérature parvint à son apogée.

Les assemblées solennelles des Jeux servaient, comme nous l'avons déjà dit, à resserrer les établissements des Hellènes. Dans ces réunions on ne disputait pas seulement le prix de la lutte, de la course ou de l'équitation, mais la poésie et la musique luttaient aussi ; le vainqueur était proclamé hautement, il était comblé d'honneur ; il rentrait dans sa patrie avec l'appareil du triomphe. La religion était conviée à ces fêtes nationales et le poète devait faire l'éloge du Dieu en l'honneur duquel les jeux avaient été institués. Les législateurs comprirent quels parti ils pouvaient tirer de ces institutions et ils les encouragèrent de toute leur force.

Une autre institution politique, plus imposante encore, fut le fameux conseil des Amphyctions qui réunissait les célébrités du temps. Dans ces assemblées on s'efforçait de faire honneur à sa province. Ces représentants étaient les juges dans les luttes olympiques. Si grandes, si imposantes étaient ces fêtes que pendant leur durée, la moindre violence contre un citoyen était considérée comme un crime ; les poursuites judiciaires étaient interdites.

Une troisième cause favorable au mouvement littéraire, fut la guerre médique. Toute la Grèce s'unit pour supporter les frais de cette querelle. Que seraient devenus ces petits états desséchés s'ils n'eussent opposé une digue puissante à l'armée de Xersès ? Cette union sauva la Grèce du despotisme et fut un bienfait sous le rapport littéraire. Le contact des individus développe et agrandit chaque fois les idées de civilisation et de progrès. Les grands événements provoquent les grandes conceptions. Les grandes causes élèvent l'intelligence, exaltent l'imagination. Marathon, Salamine et Platée devinrent le théâtre où s'illustrèrent les Aristides, les Miltiade, les Témistocle, les Cimon, les Périclès, les Alcibiade, héros magnanimes de ces journées mémorables.

A peine la Grèce eût-elle parcouru la phase des guerres médiques, qu'une lutte fratricide vint tenir en émoi la population. Athènes, orgueilleuse de l'éclat que faisait rejaillir sur elle les grands hommes qu'elle avait formés, voulut faire sentir un joug oppressif sur ses voisins. Une ligne puissante se forma, Sparte en devint le centre. La guerre du Péloponèse se termina par l'humiliation d'Athènes.

Thèbes jeta, à cette époque, un grand éclat dû aux exploits de deux hommes illustres : Pélopidas et Epaminondas. Philippe de Macédoine vint alors et réunit toute la Grèce sous son sceptre.

C'est au milieu de ces événements variés, de cette agitation continuelle des esprits que devaient surgir les grands écrivains de la Grèce.

#### PHILOSOPHIE

La philosophie était divisée en trois écoles, désignées sous les noms d'Ionique, à laquelle se rattache l'école Atomistique, Pythagoricienne et Eléatique, lorsqu'apparut le représentant du bon sens, Socrate ; il combattit les coryphés du sophisme dans les personnes et les écrits de Gorgias, de Protagoras, d'Hippias, de Prodicos, de Thrasymaque et de Tinas.

Par la suite, parurent l'école Cyrénaïque, dont le chef, Aristippe, rapportait tout à la volonté ; l'école Cynique, fondée par Antisthène et un grand nombre d'autres qui n'égalèrent jamais l'Académie et son digne représentant, Platon, ni l'école Péripatéticienne et son illustre chef, Aristote.

Plus tard, Epicure jetta les bases d'une école Sensualiste et Zénon celle du Portique. Ces deux écoles se réunirent dans la suite aux nouveaux académiciens et au Néoplatoniciens d'Alexandrie.

Parmi les principaux poètes gnomiques de ces écoles, qui ont écrit des poèmes philosophiques, on cite Solon, Théognis de Mégare, Hénophane de Colophon et Pythagore. Ces poésies gnomiques consistaient en des sentences mises en vers par les philosophes ou les législateurs pour être plus facilement comprises et retenues par le peuple. « On y trouve, dit l'abbé Drioux (1), des exhortations à la vertu, des préceptes de morale excellents, des tableaux simples et nobles de la nature humaine et de ses conséquences, mais on y rencontre aussi des maximes relâchées, et des sentiments qui laissent entrevoir les vices et les passions du premier des sept Sages de la Grèce. »

#### HISTOIRE

L'histoire chez les Grecs est née de l'épopée. Pendant longtemps les exploits des guerriers et les victoires des nations ne

---

(1) *Histoire de la littérature Grecque.*

furent transmis à la postérité que par les poètes qui avaient voulu marcher sur les traces d'Homère. Dans leurs compositions diverses, ils ont épuisé tous les grands événements des temps héroïques, et souvent ils en ont raconté simplement tous les détails, comme l'aurait fait un historien, sans trop se mettre en peine des fictions et des ornements poétiques. Bientôt on quitta le langage de la poésie pour s'en tenir à celui de la prose, et chaque peuple se contenta d'écrire ses annales pour laisser aux âges futurs un souvenir de son existence.

Les premiers historiens ou *Logographes*, comme on les appelait, dit Denys d'Halicarnasse, rédigèrent les uns les histoires des Grecs, les autres celles des barbares ; mais ils ne lièrent pas ces récits entre eux ; ils les divisèrent par nations et par ville, et les publièrent séparément n'ayant qu'un seul et même but, de recueillir les monuments et les écritures conservées par les habitants de chaque pays et de chaque cité, soit dans les temples, soit dans les lieux profanes, et de les porter à la connaissance publique, comme ils les avaient trouvés, sans y rien ajouter, sans y rien ôter.

Il s'y mêlait quelques légendes auxquelles on avait foi depuis longtemps et quelques catastrophes de théâtre qui paraîtraient des contes puérils aux hommes de notre siècle. Quant à la diction, elle est presque généralement la même chez tous ceux d'entre eux qui ont adopté le même dialecte : c'est un parler clair, usuel, simple, court, accommodé aux choses, et où l'on ne voit paraître aucun arrangement artificiel. Une certaine fleur de jeunesse brille sur leurs ouvrages, et une grâce plus vive chez les uns, moindre chez les autres, mais sensible chez tous ; c'est par elle que leurs écrits subsistent encore.

Les plus célèbres d'entre ceux qui précèdent Hérodote sont Cadmus de Milet, Hécatee, Charon de Lamprague, Hellanicus de Lesbos, Damase de Sigée, Xenomède de Chio, Xantus de Lydie. Mais aucuns d'eux ne connurent l'art de lier entre eux les éléments divers qui peuvent entrer dans le corps d'un ouvrage sérieux. Hérodote (484), appelé le *père de l'histoire* a su combler cette lacune. Après avoir parcouru les pays qui avaient été le théâtre des guerres médiques, il rassembla les matériaux de l'histoire des premières guerres entre les Perses et les Grecs, histoire qui embrasse 120 ans, depuis Cyrus jusqu'à Xersès.

Hérodote, dit Sainte-Croix (1) n'est plus un simple chroniqueur qui enrégistre sèchement les faits, ou un annaliste qui se contente

---

(1) *Essai sur les historiens d'Alexandre-le-Grand.*

de les développer année par année. C'est plutôt un poète qui prend pour motif de ses chants un épisode, ou si l'on veut une période de la vie de l'humanité, qui en dramatise tous les moindres détails avec une habileté merveilleuse et qui dans la mise en scène sait rapporter à un même point tous ses moyens d'action. Tout, dans Hérodote, rappelle Homère. Son style en a la simplicité et la grâce, ses récits sont graves et majestueux, ses descriptions pleines de mouvement et de grandeur, et sa marche est tellement semblable à celle de l'épopée que souvent on serait tenté de prendre plusieurs de ses pages pour des feuillets détachés de l'Illiade.

Comme Homère, il donne de la vie et de l'intérêt à tout ce qu'il écrit. Soit qu'il raconte la chute de Crésus et son entretien avec Solon, l'avènement de Darius au trône, son entrevue avec Polycrate, soit qu'il représente Aristagoras dans le conseil de Sparte, Xerxès s'entretenant sur le sort de son armée avec Artaban, la mort de Biton et de Cléobis, ou d'autres événements, tout est chez lui dramatique. Il combat avec les Grecs et fuit avec les Perses. Mais il ne semble prendre part à l'action que pour la placer sous les yeux même de ses lecteurs et les y intéresser davantage. Il fait parler et agir ses personnages de manière qu'on croit être à la fois juge et témoins des événements auxquels ils ont coopéré. Il ne disserte pas sur la politique ; il ne dogmatise pas sur la morale ; ses leçons sont dans le récit et ses maximes dans le résultat. Faut-il discuter des intérêts, établir des principes ? C'est l'objet des discours qui préparent l'action ou qui en dépendent et en indiquent les causes. Prononcés par des acteurs qui ne quittent pas la scène ils instruisent encore des desseins et des motifs particuliers de ceux qui agissent. Décrit-il une contrée ? on y voyage avec lui, on vit avec les habitants et on apprend d'eux leurs usages. Parle-t-il d'une religion ? on entre dans ses temples, on assiste à ses cérémonies et on confère avec ses ministres. En un mot, rien ne languit, l'attention est sans cesse réveillée, et l'auteur cherche toujours à la fixer, non sur lui-même, mais sur les objets qu'il peint avec des couleurs aussi variées que naturelles. Le sentiment qui vivifie tout est encore un des attraits de la narration d'Hérodote.

Thucydide (471) fut le créateur de l'histoire politique. On reconnaît en lui le guerrier, l'homme d'état et le philosophe. Spectateur et même acteur dans les événements qu'il raconte, Thucydide a écrit avec vérité, impartialité et chaleur l'*Histoire de la guerre du Péloponèse* qui embrasse les 21 premières années de cette dispute civile. Il passe pour avoir, le premier, introduit dans l'histoire les discours et les harangues. « Il sut répandre, a dit

Daunou (1), tant d'intérêt et de vie, dans chacun de ses récits, qu'on lui pardonne aisément son manque d'unité et d'ensemble. On a toujours admiré, et on admirera toujours, parmi ces narrations éloquentes, la description de la peste de l'Attique qui a été imitée par Lucrèce, Ovide, Virgile et une foule d'autres écrivains, et le tableau de la catastrophe des Athéniens en Sicile. Rien n'est omis ni négligé de ce qui en peut rendre sensible les causes, les avant-coureurs, les circonstances et les résultats. Le septième livre où cet événement est raconté est plein d'événements militaires et politiques à jamais mémorables et savamment décrits. Mais nous sommes obligés d'avouer que dans le huitième les récits froids et décolorés semblent n'être que des esquisses. Le ton de l'auteur s'abaisse tout-à-coup et s'affaiblit à tel point qu'on dirait qu'il ne prend plus le même intérêt à sa matière; sa diction ne ressemble à celle des livres précédents que parce qu'elle est parfois obscure; elle devient moins précise, plus monotone, moins élégante.»

Xenophon (445) se distingue par des talents universels. Philosophe profond, littérateur distingué, puissant orateur, général consommé, il fut de bonne heure le disciple docile de Socrate. Sa *Retraite des dix mille* l'a illustré comme guerrier et comme écrivain. La douceur continue de ses écrits, la pureté et l'élégance de son style lui valurent le surnom d'*Abeille attique*. Il continua l'histoire de Thucydide jusqu'à la bataille de Mantinée. Il laissa encore des *mémoires sur Socrate*, ainsi qu'une vie du grand Cyrus, monument qui nous est parvenu sous le nom d'*Helléniques*. Il mourut en 356.

Suivant un critique peut-être trop sévère, Xenophon ne fut jamais un homme de réflexion profonde, un vrai penseur. Il n'eut jamais en philosophie de doctrine à lui, il ne faisait que recueillir les idées des autres et de les revêtir de tout l'éclat de son style. Son élocution facile et son imagination enchanteresse l'ont placé au premier rang, parmi les écrivains d'Athènes, sans qu'il ait eu besoin d'acheter cette honneur, comme Hérodote et Thucydide, par des efforts constants, dirigés toujours vers le même but. En parcourant tous ses ouvrages, on voit qu'ils ne sont point le résultat d'un plan formé mais uniquement le fruit des circonstances.

S'il fallait d'un mot résumer le caractère des trois grands historiens que nous venons de nommer, nous dirions que l'histoire fut dramatique avec Hérodote, politique avec Thucydide et phi-

---

(1) *Biographie Universelle*.



losophique avec Xénophon. Dans tous les écrits de ce dernier, on rencontre toujours le disciple de Socrate. A chaque page de ses *Helléniques*, de son *Anabase* et de sa *Cyropédie* éclatent tous les principes qu'il avait puisés à l'école de ce grand maître.

Après ces historiens célèbres, la Grèce vit encore paraître des hommes d'un grand talent qui se consacrèrent à l'étude de ses propres annales ou de celles des peuples voisins. On fit même des recherches les plus curieuses sur toutes les questions d'origine; on consulta les fastes nationaux et religieux de chaque cité, on pénétra dans les sanctuaires pour y lire les annales qui y étaient conservées, on recueillit toutes les inscriptions et on employa tous les moyens possibles pour ravir à l'antiquité son obscurité mystérieuse. Tous ces efforts eurent pour résultat une foule de traités particuliers sur les points que la science avait le désir d'éclaircir. Malheureusement, ces travaux ne nous sont pas parvenus. Indépendamment des grands ouvrages des trois historiens que nous venons de citer, nous n'avons que de rares fragments des autres écrivains et même nous ne connaissons souvent que le titre de leur ouvrage.

#### ELOQUENCE

Les plus grands orateurs de la Grèce apparurent dans le même temps. L'éloquence naquit à Athènes quoique l'art fut inventé en Sicile.

Parmi la longue suite des orateurs qui apparurent en ces temps glorieux, on remarque surtout Antiphon (479); il nous reste 15 discours relatifs à ses procès particuliers qui nous donnent une idée de la procédure d'alors; Andocide (468-400), dont il nous reste 4 discours qui offrent des aperçus intéressants sur l'histoire de la Grèce; Periclès (400), l'homme le plus éloquent de son temps; Lysias (459-380) de qui nous avons 34 discours judiciaires sur les 230 qu'il prononça; Isocrates (436-338) le plus célèbre de tous les rhéteurs; il nous reste 31 de ses discours. Son école produisit les plus grands orateurs de la Grèce: Isée, Lycurgue, Hypérides, Demosthènes. Son chef d'œuvre, en fait de discours, est le panégyrique en faveur d'Athènes et sa prééminence sur les autres villes. Il avoue lui-même qu'il passa dix ans à composer ce travail; c'est un modèle de pureté attique. Hypéride fut le disciple de Socrate et de Platon. Le temps n'a respecté qu'un seul de ses discours. Cet orateur a été souvent mis

en parallèle avec Demosthènes par l'antiquité : ceci est suffisant pour l'entourer d'une haute considération. Isée (350) eut l'honneur d'avoir Demosthènes pour disciple. Des 64 discours qu'on lui attribue il ne nous en reste que dix, remarquables par un style énergique. Eschine (332) a été le rival de Demosthènes et c'est là son plus beau titre. Nous avons trois de ses discours qui se distinguent surtout par le choix exquis, l'abondance, la clarté des idées et par une facilité prodigieuse. Ses neuf épîtres ne nous sont pas parvenues. Dinarque (320) vient généralement après Hypéride, par la sagesse de ses conceptions oratoires.

Demosthènes, *le plus puissant des orateurs*, suivant l'expression de Plutarque, laissa 61 discours dont 13 constituent ses *Philippiques*. Il semble s'être surpassé dans son fameux discours de la *Couronne*. Son style est mâle et nerveux. Cicéron disait de lui qu'il réunissait à la pureté de Lysias la chaleur d'Hypérides et le charme entraînant d'Eschine, et qu'il leur était de beaucoup supérieur par l'élevation de la pensée et le mouvement du discours. A 17 ans, il avait composé cinq plaidoyers pour défendre ses droits contre ses tuteurs, et il entreprit, à 30 ans, cette terrible guerre contre Philippe qui le rendit plus redoutable à ce dernier qu'une armée entière.

#### POÉSIE DRAMATIQUE

Avant que la tragédie fut devenue un genre particulier à Athènes, l'épopée et l'ode avaient eu leurs glorieux représentants. Les récits d'Homère et les chœurs de Pindare de Thèbes étaient connus et admirés. Le drame naquit de ces deux genres. Il emprunta le récit des événements au genre épique et le chant des chœurs au genre lyrique.

L'origine de cette poésie est, en outre, essentiellement nationale et religieuse. Les fêtes des dieux et les réjouissances publiques consistaient surtout en des chœurs qui se faisaient l'écho du peuple en prononçant des paroles appropriées aux circonstances. Quelque fois, on ajoutait la danse au chant et pour mieux représenter les sentiments qui animaient les chanteurs on joignait le geste aux paroles.

Le chœur fut donc longtemps toute la tragédie grecque et la poésie lyrique son seul langage. Mais Thespis, contemporain de Solon et de Pisistrate, adjoignit un acteur chargé de débiter quelques récits ou de représenter une action relative au chant

du chœur. Thespis, dit Horace, inventa le genre inconnu de la tragédie et promena sur des chariots les acteurs qui chantaient ses poèmes.

L'objet de la tragédie était une fête religieuse, morale et politique donnée par les magistrats. Ce but moral donna au chœur un caractère particulier. C'était dans sa bouche que le poète plaçait presque toutes les moralités de son sujet. Il se tenait toujours sur la scène en sorte que la tragédie n'était qu'une représentation continue jusqu'à la fin. Après quelques intervalles, les acteurs se retiraient mais le chœur restait et continuait à chanter ; ainsi, il n'y avait ni acte, ni entre-acte comme chez les modernes.

Le disciple de Thespis, Phrynichos, continua l'œuvre de son maître. Il devint remarquable par sa pièce, *la Prise de Milet*. On le fit mettre à l'amende parce qu'il avait trop vivement ému la sensibilité des spectateurs. Chorillos, contemporain d'Eschyle, ajouta du relief au nouveau genre en donnant au costume des acteurs une plus grande magnificence. Il eut l'honneur de voir Athènes entière assister à ses représentations et déterminer cette ville à bâtir le premier théâtre.

Eschyle est appelé *le père de la tragédie* parce que le premier il donna au drame une forme régulière. Il fut l'inventeur du dialogue en ajoutant un second acteur au premier. Il réunit au chœur la fable qui jusque là n'était qu'une partie secondaire. Le héros de la pièce devint un acteur et ainsi le chœur vit son rôle diminué.

Par la suite, Sophocle introduisit un troisième et un quatrième acteur et Eurypide en fit autant. Sophocle porta la tragédie grecque à son plus haut degré de perfection. A vingt neuf ans, il avait remporté le prix sur Eschyle.

Eurypide, se rappelant les leçons de Socrate, d'Anaxagore et de Proticos, dont il avait été l'élève, transporta sur la scène les idées et le langage de la philosophie sans négliger pourtant la rhétorique et les mouvements passionnés.

#### ESCHYLE

Eschyle d'Eleusis, surnommé *le père de la tragédie grecque*, naquit l'an 526. Il avait une âme forte et ardente. Il fut avec gloire à Marathon, à Salamine et à Platée. De là, vient ce ton fier, ces accents guerriers qui réchauffent et animent ses ouvrages, et qui

font dire à Aristophane, en parlant de la tragédie des *Sept chefs devant Thèbes*, que c'était une pièce pleine de l'esprit de Mars. Plutarque, dans sa *Vie de Cimon*, nous rapporte qu'Eschyle fut vaincu par Sophocle dans un concours de poésie. Il ne pût dévorer sa honte à Athènes et son dépit l'amena à la cour d'Hiéron, roi de Sicile, où il mourut à l'âge de 69 ans, en 456. Il composa lui-même son épitaphe où il ne fait mention que de ses exploits guerriers : « Ce tombeau renferme Eschyle, Athénien, fils d'Emphorion, mort dans la fertile Gela. Les bois de Marathon rediront sa vaillance, le Mède à l'épaisse chevelure l'a éprouvée. »

On ne peut s'empêcher d'admirer son talent inventif pour tout ce qui concerne le mécanisme et la pompe théâtrale. On lui doit l'idée, l'invention de ces robes majestueuses que les prêtres adoptèrent peu après dans leurs rites sacerdotaux.

Eschyle écrivit plus de 100 tragédies ; quarante furent couronnées par toute la Grèce dans des assemblées publiques. Sept seulement nous sont parvenues. 1o. *Prométhée*, 2o. *les Sept chefs devant Thèbes*, 3o. *les Perses*, 4o. *Agamemnon*, 5o. *les Coéphores*, 6o. *les Euménides*, 7o. *les Suppliantes*.

Mes pièces, disait Eschyle, ne sont que des reliefs des festins d'Homère, et il avait raison. A les lire, on reconnaît le peu de développement du genre dramatique. Elles tiennent plus de l'épopée, ou du récit de l'action, que de la représentation de l'action même.

De toutes les tragédies qui nous restent de cet auteur, *Prométhée enchaîné* paraît être son chef d'œuvre. Malheureusement, nous n'avons pas les autres parties qui se rattachent à cette pièce. Evidemment Prométhée ne peut demeurer enchaîné sur son rocher. Ce n'est là que le nœud d'une action. C'est aussi ce que nous indique le titre de deux autres pièces perdues, et qui étaient l'une, l'exposition du sujet, l'autre, le dénouement : *Prométhée apportant le feu du ciel* et *Prométhée déchaîné*.

Le caractère distinctif d'Eschyle c'est, comme on l'a dit, l'épouvante qui marche devant lui la tête levée jusqu'aux cieux. Il accable l'âme par la terreur et la crainte pour la relever ensuite par le sentiment de sa dignité et par l'idée de sa force. Il n'entreprend pas de faire couler nos larmes, il craindrait d'amollir nos cœurs et de détremper le courage des âmes toujours trop pusillanimes. Sa verve électrisait tellement les esprits qu'après une de ses représentations le peuple le porta en triomphe aux champs de Marathon. Si puissants étaient ses moyens pour exciter l'émotion, inspirer la terreur, imprimer l'épouvante, que plusieurs spectateurs moururent d'effroie, dit-on, à sa scène des furies,

Ses plans sont d'une extrême simplicité. Il regardait l'unité de temps et d'action comme nécessaires, l'unité de lieu comme moins nécessaire. Les caractères et les mœurs de ses personnages sont convenables. Sa diction est empruntée de sa pensée. Sans son pinceau tout se change en images frappantes par leurs beautés sans qu'il s'asujettisse aux recherches de l'élégance et de l'harmonie. Son style est sublime et parfois pompeux jusqu'à l'enflure, mais il ne connaît pas l'art de nouer et de dénouer une action. Il en résulte que dans ses pièces l'action s'arrête quelquefois. Il est peut être trop prodigue de figures et ses épitètes ne sont pas toujours du meilleur choix.

Prométhée, c'est un dieu que le maître des dieux veut punir d'avoir dérobé le feu du ciel et d'avoir enseigné aux hommes tous les arts. La Force et la Violence, ministres de Jupiter, l'attachent sur le mont Caucase ; là le malheureux exhale ses plaintes amères. Prométhée ne perd pas courage cependant ; il attend sa délivrance de Jupiter lui-même ; il se vante de posséder seul le secret de la puissance du maître. Le roi de l'Olympe sera donc obligé de le lui réclamer, et le malheureux captif ne dévoilera le secret que si ses chaînes sont rompues. Mercure est envoyé pour connaître ce secret ; il lui déclare que s'il ne le révèle pas Jupiter va le foudroyer, et le laisser en proie à un vautour qui déchirera ses entrailles. Prométhée garde le silence, brave les menaces de celui qu'il nomme le tyran des dieux. L'arrêt s'exécute, la foudre tombe, le rocher vole en éclat et la pièce finit là.

Cela ne peut pas même s'appeler une tragédie et le sujet de cette pièce est monstrueux. Les *Coephores* est la seule pièce où l'auteur traite un sujet dramatique et où on commence à voir quelque idée d'une action théâtrale. En résumé, dit Laharpe, Eschyle a inventé la scène, le dialogue, et l'appareil théâtrale ; il a le premier traité une action, il a été grand poète dans ses Chœurs et s'est élevé dans quelques scènes au ton de la vraie tragédie ; enfin, il a eu la gloire d'ouvrir la route où Sophocle et Eurypide ont été bien plus loin que lui.

#### SOPHOCLE

Remporter vingt fois le premier prix de la tragédie sur ses concurrents ; perfectionner le théâtre et donner à l'admiration des Grecs les premiers chefs d'œuvre dans le genre dramatique ; n'avoir guère de rivaux dans l'art de développer les passions et

de remuer les âmes ; posséder à un degré incroyable l'éloquence de l'infortune, l'expression touchante de la nature ; donner à ses personnages un langage toujours convenable, des caractères toujours grands et héroïques ; écrire sans enflure et sans familiarité, au point de mériter ces titres flatteurs : l'*Homère de la tragédie* et l'*abeille attique* ; exciter la pitié au même degré d'Eschyle savait inspirer la terreur ; déployer ses talents dans un temps où la sagesse de Périclès avait fait d'Athènes entière une immense école où le goût du beau s'était accru d'une manière prodigieuse ; acquérir par le seul mérite de son génie poétique la gloire de partager le commandement des armées avec Périclès et Thucydide ; être élevé, par la suite, à la dignité d'archonte, la première dans la république d'Athènes ; puis terminer une longue carrière de près d'un siècle dans le sein de la gloire après avoir donné à sa patrie pour héritage cent vingt tragédies : tels sont les traits généraux que nous distinguons dans la grande figure de Sophocle.

Il naquit à Colone petit bourg situé près d'Athènes, qu'il a immortalisé non-seulement par sa naissance mais encore par sa tragédie admirable d'*Oedipe à Colone*, vers l'an 595 c'est-à-dire 30 ans après Eschyle.

Les critiques les mieux accrédités nous affirment que ses parents étaient de pauvres forgerons. Cependant Pline le Naturaliste dit qu'il tient de source très sûre que Sophocle appartenait à une famille des plus recommandables : *principe loco natus*.

Sophocle était l'homme de son art. Il écrivit sans cesse. Il aimait le théâtre ; c'était sa passion favorite. Ses essais n'étaient pas de nature à le décourager. Le célèbre critique Suidas nous apprend que Sophocle écrivit 120 tragédies. Il nous en reste que sept, parmi les quelles se trouve le premier chef d'œuvre du genre dramatique chez les anciens : *Oedipe-Roi*. Ses autres pièces sont *Ajax armé du fouet* ou *furieux*, *Electre*, *Antigone*, les *Trachiniennes* ou *la mort d'Hercule*, *Philoctète* et son *Oedipe à Colone*. Nous avons les titres et quelques fragments de 100 autres tragédies, mais il nous reste à savoir si elles sont bien de lui ou de son fils Jophon, ou de son petit fils, Sophocle le jeune qui, suivant certains critiques, écrivirent aussi des tragédies.

Le sujet de la pièce *Oedipe-roi* est la reconnaissance d'Oedipe. Elle est divisée en cinq actes. Dans le premier, le héros, Oedipe, jure de punir l'assassin de Laïus ; dans le second, le devin Thrésias, qu'il envoie consulter, lui déclare qu'il est lui-même le meurtrier de son père Laïus. La double confidence de Jocaste et d'Oedipe se fait dans le troisième acte. Oedipe apprend la nouvelle de son crime involontaire dans le quatrième. Le cinquième

est consacré à la mort de Jocaste et à la fureur d'Oedipe qui prend volontairement le chemin de l'exil.

Cette pièce est un chef d'œuvre sous tous les rapports. Elle est remarquable par sa moralité. Le crime est flétri comme il mérite de l'être. Sophocle avait une connaissance profonde du cœur humain. Il s'insinue dans les replis les plus secrets de la conscience pour y peindre les passions avec un pinceau de maître. Son style se rapproche de la perfection ; il est toujours simple, sans cesser d'être élégant.

Sur la fin de sa vie, qui survint en 405, il fut accusé de démence devant les magistrats, par ses propres enfants qui, fatigués d'une si longue vie, désiraient posséder en leur nom ses richesses. Pour toute défense, le poète dit : « Si je suis Sophocle, je ne radote pas, si je radote, je ne suis pas Sophocle. » Et pour prouver qu'il ne radotait pas, il fit la lecture, séance tenante, de son *Oedipe à Colone*, qu'il venait de terminer et où il peignait les infortunes d'un père chassé par des enfants ingrats. Sophocle obtint gain de cause sur ses fils dénaturés et le peuple qui s'était rendu en foule pour l'entendre le reconduisit en triomphe dans sa demeure.

Dans son *Oedipe à Colone* Sophocle développe des vérités dignes d'un moraliste. C'est ainsi qu'il nous dit que l'intention seule fait le crime ; que le crime involontaire n'en est pas un ; que l'homme a pu servir d'instrument dans la main des dieux, mais que si la conscience est pure elle n'est pas vraiment coupable. Sophocle n'a pas craint de développer ces grandes vérités, même sur la scène. Son génie lui avait fait pressentir quelques unes des vérités que le christianisme devait plus tard proclamer.

Quant aux changements extérieurs qu'il apporta à la scène, Boileau nous les retrace dans ces vers :

Sophocle enfin donnant l'essor à son génie,  
Acerut encore la pompe, augmenta l'harmonie,  
Intéressa le cœur dans toute l'action,  
Des vers raboteux polit l'expression,  
Lui donna chez les Grecs cette hauteur dernière  
Où jamais n'atteignit la faiblesse altière.

Comme Eschyle avait tiré la tragédie de sa rudesse première en lui donnant une forme nouvelle et grandiose, l'heureuse audace de ses tentatives fut sans doute d'une grande utilité à Sophocle, et l'histoire de l'art dramatique doit établir entre eux les mêmes rapports qu'entre l'artiste qui ébauche un grand plan et celui qui l'exécute et le perfectionne. Il est aisé d'apercevoir que les drames de Sophocle sont composés avec un art bien plus con-

sommé. Les justes limites du chœur, relativement au dialogue, la perfection des rythmes divers et la pure diction attique, l'intervention d'un plus grand nombre de personnages, la fable mieux ourdie et plus complètement développée, une plus riche variété d'incidents, une manière plus ferme et plus calme de régler la marche du temps, de relever les moments décisifs, de fondre le tout ensemble, sont des avantages, pour ainsi dire, extérieurs, qui distinguent les ouvrages de Sophocle (1). Mais ce en quoi il surpasse véritablement Eschyle, c'est par la manière toute nouvelle dont il a compris et peint le cours des choses humaines : Eschyle les avait vues particulièrement soumises à une invincible fatalité ; Sophocle y aperçut davantage le jeu de nos passions et de nos facultés. A cette cause merveilleuse que le premier avait montrée avant tout dans les événements, le second substitua ces ressorts naturels que découvrent la réflexion et l'expérience à un âge plus éclairé... De ce rôle agissant que l'homme commence à jouer dans les drames de Sophocle, devait sortir la tragédie *implèze* tout entière, avec ses développements, ses oppositions de caractères ; avec la variété et l'enchaînement de ses situations, de ses incidents, de ses péripéties ; avec l'artifice plus difficile et plus habile de son ordonnance ; avec l'attrait nouveau, quoique faible encore, qu'elle offrait à la curiosité ; avec ces impressions de terreur, de pitié, d'admiration que produisait la peinture ennoblée, mais toujours vraie, du malheur et de l'héroïsme humains (2).

## EURYPIDE

Les trois grands poètes tragiques de la Grèce se suivent de près. Eurypide naquit 15 ans après la naissance de Sophocle, à Salamine, le jour de la bataille de ce nom, en 480. Cet événement tragique contribua peut-être à faire de lui *le plus tragique des poètes* comme l'appelle Aristote. C'est d'ailleurs un fait remarquable de voir les noms des trois grands poètes dramatiques figurer à cette journée célèbre ; Eschyle y combattit en guerrier magnanime, et Sophocle, à l'âge de 15 ans, fut choisi, à cause de sa beauté et de son esprit précoce, comme représentant de la jeunesse Athénienne, pour chanter l'hymne de la victoire.

(1) M. Patin. *Études sur les tragiques grecs*, t. I, p. 35 et 40.

(2) W. Schlegel, *Cours de littérature dramatique*, IVe. leçon.



Eurypide était d'une naissance obscure ; c'est du moins l'opinion générale, et les traits mordants que lui lance Aristophane dans ses pièces, nous le font supposer. Sa mère aurait été marchande de fruits.

Ses parents voulurent d'abord en faire un athlète. Il remporta même une fois le prix dans ce genre d'exercice. Il se livra ensuite à la peinture et l'on rapporte qu'il montrait ses tableaux à Mégare.

Ces occupations ne pouvaient suffire à l'ambition de cet homme. Avec l'âge il sentit venir le goût des lettres. Il fut le disciple de Prodicus pour les sciences naturelles, d'Anaxagore et de Socrate, son ami intime, pour la philosophie. L'on rapporte que le grave Socrate, plus jeune que son élève de dix années, peu amateur des amusements littéraires qu'offrait le théâtre, ne manquait jamais de s'y trouver lorsqu'on représentait une pièce d'Eurypide.

Eurypide est le philosophe de la scène. Il se rappella toujours les leçons de ses maîtres et les idées de Socrate ont toujours prévalu dans ses écrits. En outre, ses pièces sont de vrais modèles d'éloquence. Quintilien en conseille la lecture aux jeunes gens qui veulent exceller dans cet art.

Cependant, il faut bien savoir que l'éloquence n'est pas faite exclusivement pour la scène, de même qu'il ne faut pas ignorer qu'Eurypide écrivait pour les anciens et non pour les modernes. Or, nous connaissons la passion des Athéniens pour tout ce qui tenait de l'éloquence. Quoiqu'il en soit, Eurypide a des défauts. La disposition des sujets et la manière de conduire l'action et de ménager l'intérêt laissent quelque chose à désirer. Sa prétention d'émouvoir l'entraîne quelques fois dans le trivial comme de couvrir ses héros de haillons. Il est trop prodigue de sentences et de réflexions. Il semble faire parade de toutes ses connaissances.

D'autre part, son action est variée, son style harmonieux et sa diction, quoi qu'un peu affectée, plait à cause des grandes idées et des doctrines importantes qu'il sait si bien allier avec le drame. S'il n'atteint pas le sublime d'Eschyle, ou la grâce enchanteresse de Sophocle, il balance ces avantages par son pathétique et la noblesse de ses sentiments. On a de lui les scènes les plus touchantes du théâtre Grec.

Même au temps d'Eurypide, qui avait pour se guider les travaux de ses devanciers, l'épopée agissait sur la tragédie, tant il est vrai que le vieil Homère ne paraît pas comme le commun des mortels, et qu'on semble avoir eu raison de lui donner pour ancêtres les dieux et les muses. Ses prologues sont trop longs.

Le poète philosophe chercha à lutter avec ses rivaux pour le premier prix de la tragédie. On ne lui attribue que cinq victoires.

D'ailleurs, on le reconnaît généralement inférieur à Eschyle et à Sophocle. Les malheurs qui l'avaient frappé dans sa femme et ses enfants contribuèrent à assombrir son talent. Aussi, ses tragédies portent-elles une empreinte marquée d'une profonde mélancolie. Schlegel, dont l'opinion sur Eurypide n'est pas partagée par d'autres critiques, s'exprime ainsi : « Quand on considère Eurypide en lui-même, sans le comparer à ses prédécesseurs, quand on rassemble ses meilleures pièces, les morceaux admirables contenus dans quelques autres, on peut faire de lui l'éloge le plus pompeux. Mais si au contraire on le contemple dans l'ensemble de l'histoire de l'art, si l'on examine sous le rapport de la moralité l'effet général de ses tragédies et la tendance des efforts du poète, on ne peut s'empêcher de le juger avec sévérité et de le censurer de diverses manières. Il est peu d'écrivains dont on ne puisse dire avec vérité tant de bien et tant de mal. C'est un esprit extraordinaire, vraiment ingénieux, d'une adresse merveilleuse dans tous les exercices spirituels, mais parmi une foule de qualités aimables et brillantes, on ne trouve en lui ni cette profondeur d'une âme élevée, ni cette sagesse harmonieuse et ordonnatrice que nous admirons dans Eschyle et dans Sophocle. Il chercha toujours à plaire sans être difficile sur les moyens. De là vient qu'il est sans cesse inégal à lui-même, il a des passages d'une beauté ravissante, et d'autre fois, il tombe dans de véritables trivialités. Mais avec tous ses défauts, il possède la facilité la plus heureuse et un certain charme séduisant qui ne l'abandonne point.

Eurypide a suivi son époque. Il marque cette transition de l'époque religieuse à l'époque philosophique. Le poète a suivi la marche de l'art en suivant le mouvement des esprits. Quelques-uns ont vu là un progrès plutôt qu'une réaction. Du moins, s'il y avait décadence d'un côté, il y avait certainement progrès de l'autre. « En effet, ajoute Mr. Artaud, Eurypide a découvert un monde inconnu, le monde de l'âme, et c'est la source de ses plus brillants succès. Quelque reproche qu'il mérite d'ailleurs on ne peut méconnaître en lui un grand peintre du cœur humain. C'est par là qu'il touche, qu'il attache et qu'il doit plaire dans tous les temps, parce qu'il a tracé les sentiments éternels de notre âme. »

Comme tous les écrivains anciens, la plupart de ses œuvres devinrent la proie du temps. Sur environ 75 tragédies, il ne nous en reste que 18, et un drame satyrique intitulé *Cyclope*. Voici le titre de ses pièces : 1o. *Hécube*, 2o. *Oreste*, 3o. *les Phéniciennes*, 4o. *Médée*, 5o. *Hypolyte*, 6o. *Alceste* 7o. *Andromaque*, 8o. *les Suppliantes*, 9o. *Rhésus*, 10o. *les Troyennes*, 11o. *les Bacchantes*, 12o. *les Héraclides*,

130. *Hélène*, 140. *Ion*, 150. *Hercule furieux*, 160. *Electre*, 170. *Ephigénie en Tauride*, 180. *Ephigénie en Aulide*.

Les deux dernières sont les chefs d'œuvre du théâtre d'Eurypide. De tous les auteurs dramatiques anciens, Eurypide est celui qui fut le plus imité par les modernes. Les tragiques français les plus distingués ont traité le mêmes sujets, souvent avec plus de succès. *Ephigénie en Tauride* furent imitée par Grimond de la Touche. Sa *Thébaïde* est aussi empruntée aux *Phéniciennes*. Corneille y a tiré sa *Médée*, Voltaire et Crébillon leur *Oreste*.

En terminant nous citerons les paroles qu'il met dans la bouche d'Hécube et qu'elle adresse à Hélène. On voit par le poète philosophe fait la réfutation la plus nette du polythéisme antropomorphique, ce qui fait d'Eurypide le digne disciple de Socrate et d'anaxogore. « N'accuse pas les déesses de folie pour parer tes vices ; mon fils était d'une rare beauté et à sa vue ton cœur s'est personifié en Vénus. Les passions impudiques des mortels sont en effet la Vénus qu'ils adorent. »

Virgile devait dire plus tard (1)

Ant sua cuique Deus fit dira cupido.

#### COMÉDIE

Pendant qu'on célébrait dans les villes des fêtes en l'honneur de Bacchus les campagnes étaient le théâtre des Chœurs Phaliques qui chantaient le même dieu ; ces chants donnèrent naissance à la comédie. On trainait par les bourgs des chariots, remplis d'acteurs qui versaient le ridicule et le sarcasme sur tout ce qu'ils rencontraient. En sorte que la licence la plus effrénée régnait dans leurs chants. Ces chœurs se modifièrent dans la suite et subirent le même sort que la comédie en changeant avec elle.

On distingue trois sortes de comédies chez les grecs : la comédie *ancienne*, *moyenne* et *nouvelle*.

La constitution démocratique, qui était la base des petits états alliés de la Grèce, faisait sentir son influence sur les moindres faits et gestes des habitants. La comédie comme le reste subit cette influence et dans les premiers temps on jeta sans scrupule le ridicule sur tout ce qui s'y prêtait ; l'autorité ne pouvait pas

(1) *Enéide* Liv. IX, V. 185.

intervenir. On nommait l'acteur ridiculisé du même nom que le personnage que l'on voulait mettre en lumière. Il venait un moment pendant la représentation de la pièce où un des acteurs s'adressait directement à l'assemblée et l'entretenait sur des sujets politiques ou privés. Ce genre de dialogue, inconnu des modernes, se nommait *parabase*. Ce moment était toujours attendu avec impatience de l'auditoire ; le succès de la pièce dépendait de son entière réussite.

Plus tard, après la prise d'Athènes par Lysandre, Lamochon, un des membres du tribunal des trente établi sur les ruines de la démocratie, défendit de traduire sur la scène les événements politiques et de ridiculiser les généraux, les magistrats, en général tout citoyen qui tenait au respect de sa réputation. La moindre infraction à cette règle devait être punie sans égard.

La comédie dut se borner à la satire, aux allusions fines et au persiflage indirect. Alors commença la comédie *moyenne* qui dura jusqu'à Ménandre, inventeur de la comédie de *caractère* ou comédie *nouvelle*. La différence est bien établie dans les sujets : dans la comédie *ancienne*, ils sont réels et personnels, dans la *nouvelle* ce sont les vices et les ridicules de la société que le poète blâme. Puis survint un changement dans les costumes et les masques. Le tout enfin se modifia à l'avantage de l'art.

La comédie, à son origine, prit tout à coup un développement manifeste en Sicile. « Au lieu d'un recueil de scènes sans liaison et sans suite, le philosophe Epicharme établit une action, en lia toutes les parties, la traita dans une juste étendue et la conduisit sans écart jusqu'à la fin. Ses pièces, assujetties aux mêmes lois que la tragédie furent connues en Grèce ; elles y servirent de modèles et la comédie y partagea bientôt avec sa rivale les suffrages du public et l'hommage que l'on doit aux talents. Les Athéniens surtout l'accueillirent avec les transports qu'aurait excité la nouvelle d'une victoire (1).

Le principal poète comique grec est Aristophane de qui nous avons onze pièces. Il appartient surtout à la comédie ancienne. Les œuvres de ses prédécesseurs : Epicharme (470), qui écrivit plus de 50 pièces dont nous n'avons que des fragments, Cratinos, Eupolis (435), et quelques autres, n'ont pas traversé les siècles.

La Grèce possédait plusieurs écoles de mœurs mais la plus remarquable d'entre elles fut le théâtre si honoré des Grecs. C'est dans ces assemblées immenses que le peuple honorait ses grands hommes.

---

(1) *Voyage d'Anacharsis.*

On ne peut se faire une idée de la grandeur et de la solennité qui accompagnaient ces réjouissances populaires. Ce n'était pas comme chez nous une salle étroite et resserrée, où s'entassaient en payant, quelques centaines de spectateurs. Au jour fixé, un hérault parcourait les rues et annonçait la fête. Trente mille spectateurs volaient sur les gradins de l'amphithéâtre qu'éclairait la lumière du soleil. On y remarquait toutes les classes de la société.

Les chœurs de femmes, d'enfants et de vieillards apparaissaient sur la scène. Jugeons de l'impression que devait produire un spectacle si grandiose sur l'imagination toujours exaltée des Athéniens ! Les malheurs d'Oedippe faisaient couler des larmes ; les crimes des Atrides excitaient l'horreur, le châtement de Prométhée inspirait le respect des dieux et l'œuvre du poète, devenant ainsi un plaisir et un enseignement, était l'objet d'un accueil chaleureux.

Indépendamment de la tragédie, dit un critique, les Grecs cultivèrent un genre de poésie dramatique qui est resté étranger à toutes les littératures modernes, parcequ'il n'est pas dans nos mœurs ; c'est ce qu'ils appelaient le drame satyrique. Il tenait tout à la fois de la tragédie et de la comédie, empruntant à la première sa gravité et à la seconde sa gaité, tout en conservant son caractère propre. Il dut son origine, comme la tragédie, aux fêtes de Bacchus. Souvent, dans les pièces qu'on chantait en l'honneur du dieu de la joie et du vin, on mêlait des censures amères, des railleries mordantes ou des jeux de mots grossiers, et il en est résulté cette composition amphibie qui était d'ailleurs bien propre à instruire les spectateurs en les divertissant. Tel était le but du poète, comme Horace le fait remarquer :

*Mox etiam agrestes satyros nudavit, et asper  
Incolumi gravitate jocum tentavit.*

#### ARISTOPHANE

« Les grecs cherchant un sanctuaire indestructible trouvèrent l'âme d'Aristophane. » C'est Platon qui parle ainsi dans un distique qui nous a été conservé. On rapporte que St. Jean Chrysostome avait continuellement au chevet de son lit les œuvres du grand poète comique de la Grèce. C'est qu'en effet Aristophane est un génie qui savait allier toute la finesse de l'atticisme à une

verve comique intarissable. Il est pour ainsi dire le seul poète comique grec dont nous ayons les pièces entières.

Ses comédies sont la meilleure peinture des mœurs privées et publiques d'Athènes. Il jette le ridicule et le sarcasme sur tout ce qui prête le flanc à la critique. Orateurs, généraux, magistrats, même le sage Socrate, il ne ménage personne. La décadence des mœurs grecques y est clairement décrite. L'inconstance d'une épouse, la malhonnêteté et le désordre du père, les minauderies de la jeune fille, les flagorneries des ambitieux, la cupidité des avarés, il attaque tout avec énergie et une grande vérité de coleris. On l'accuse d'être licencieux. Ce n'est certes pas une fausseté, mais ses comédies tenaient aux mœurs du temps. Si elles nous paraissent licencieuses, il n'en était pas ainsi pour les Grecs de la décadence.

L'invention et les sources que lui fournissent la fable laissent quelque chose à désirer. Il aurait pu développer son action davantage et se servir de la fiction avec plus d'habileté. Ses dialogues sont admirables. Les réparties fines, les traits perçants, les allusions piquantes, les jeux de mots abondent et tiennent le lecteur indécis de savoir s'il donnera la préférence aux traits mordants d'un acteur ou à l'admirable réplique que lui fait son adversaire. Ajoutons à cela un style toujours pur et l'on pourra se faire une idée d'Aristophane et de son talent.

Les critiques ne s'accordent pas sur le nombre de ses pièces. Suidas, dont l'opinion est d'un grand poids, les portent au nombre de 54, d'autre disent 44. Quoiqu'il en soit 11 seulement sont passés à la postérité. En voici les titres : 1o. *l'assemblée des femmes*, 2o. *les fêtes de Cérès*, 3o. *les grenouilles*, 4o. *les chevaliers*, 5o. *les oiseaux*, 6o. *la paix*, 7o. *les Acharmiens*, 8o. *Lysistrate*, 9o. *les guépes*, 10o. *Plutus*, 11o. *les nuées*. A cette dernière comédie se rattache un incident pénible, elle fut la première cause de cette inique persécution contre Socrate qui se termina par la mort de ce sage.

Le *Plutus* d'Aristophane marque l'ère de la comédie moyenne, à laquelle on avait laissé pour objet que la satire seulement.

La comédie *des Chevaliers* est une satire impitoyable contre la démocratie. Elle est spécialement dirigée contre Cléon qui, par sa parole entraînant, commandait aux multitudes. A la lecture de cette pièce on se fait une idée exacte des attributions de la comédie ancienne. A ce point de vue elle peut être considérée le chef-d'œuvre de l'auteur.

Le lieu où naquit Aristophane, ainsi que la date de sa naissance, ne nous sont pas connus. Suivant ses biographes il serait né à Athènes ou bien à Rhodes, ou à Egine, l'an 434. Les Athé-

niens, pour honorer son talent, lui avaient accordé le droit de cité. De tout ceci il demeure certain que ses dix premières comédies furent représentées pendant la guerre du Péloponèse, c'est-à-dire de 431 à 444.

Aristophane a longtemps été une passion pour bien des hommes. Molière lui emprunta le sujet de plusieurs de ses pièces. La Harpe a eu tort de le dénigrer autant qu'il l'a fait, et son étonnement à la vue de l'admiration que lui prodigua l'antiquité, vient de ce qu'il n'a pas lu les pièces d'Aristophane ou qu'il ne les a pas comprises. Nous préférons nous écrier avec Barthélémy : « Quelle élégance, quelle pureté dans la diction ! quelle finesse dans les plaisanteries ! quelle vérité, quelle chalenr dans le dialogue ! quelle poésie dans les chœurs ! A la vérité, cet auteur fourmille de défauts, mais il fourmille aussi de beautés. Ce sont les irrégularités de la nature, laquelle, malgré les imperfections que notre ignorance y découvre, ne paraît pas moins grande aux yeux attentifs. » (1)

Après Aristophane vinrent Crates, qui fut à la fois poète et acteur ; Chérécrate, inventeur d'un mètre employé depuis par Horace ; Amipsias, dont on ne connaît que le titre de ses pièces. Ces auteurs appartiennent également à l'ancienne comédie.

Platon (446), personnage autre que le philosophe, est regardé comme le prince des écrivains de la comédie moyenne. Ménandre inventa la comédie nouvelle et eut pour émule Philémon, poète comique remarquable, qui vécut plus de cent ans. Il fut souvent l'heureux vainqueur de Ménandre. Ses ouvrages étaient, dit on, du genre plaintif et larmoyant.

La poésie lyrique eut son plus illustre représentant dans la personne de Pindare. Il s'était perfectionné au contact de Lasos, de Simonide, de Myrtis et de Corinne, qui furent ses premiers maîtres. La poésie lyrique avait déjà jeté un vif éclat dans la première période. Pindare la perfectionna et ses inspirations font encore l'admiration des poètes modernes. Bacchilyde, qui fut en faveur auprès d'Hiéron, s'est distingué par ses pensées profondes et sa diction élevée.

#### PINDARE

Pindare parut à l'époque la plus glorieuse de la Grèce, de 522

---

(1) *Voyage d'Anacharsis.*

à 442. Il naquit à Thèbes en Béotie. Il nous reste de ce poète lyrique 45 odes ou chants de victoire. Les héros qui avaient remporté le prix dans les jeux trouvaient dans Pindare un digne chantre de leurs exploits. Sa lyre à la main il préludait, et au son de ce prélude, il s'animait en se donnant à lui-même la mesure, le mouvement, la période musicale. Les vers naissaient avec ses chants tantôt tendres, tantôt élevés.

Ses chants ont toujours un caractère solennel et public, et malgré l'irrégularité de ses mouvements, il s'élève souvent jusqu'à l'onction de la prière et de l'enthousiasme. Impétueux, bouillant, il tonne, il éclate, il se précipite. Tendre, gracieux, aimable, parfois enjoué et naïf, sa poésie coule douce et suave comme les parfums de l'attique. Mais plus souvent c'est, au dire d'un écrivain, l'aigle agile qui fend l'air et devance l'aiglon, la terreur le précède, l'éclair jaillit de ses yeux, c'est le coursier aux crains flottants, aux naseaux enflammés qui respire la guerre.

Ses défauts proviennent de l'excès de ses qualités. Pindare semble posséder la véritable inspiration. L'art chez lui a moins fait que la nature. Jamais poète ne fut plus populaire. Ses œuvres lui rapportèrent d'immenses richesses, mais comme tous les gens de lettres il préférait les honneurs. On lui en fournissait l'occasion ; chacune de ses odes marquèrent un triomphe.

Ce qui nous reste de ses chants se classe comme suit : quatorze *Olympiques*, douze *Pythiques*, onze *Néméennes*, huit *Isthmiques*. Il chanta encore les victoires du roi Hiéron qui l'avait attiré à sa cour.

Six cent ans après sa mort on voyait encore sa statue et sa maison debout au milieu des ruines de Thèbes.

Pindare fut le dernier mot de la poésie lyrique chez les Grecs comme Homère avait été le dernier chantre épique. Ils eurent des imitateurs, mais point de rivaux.

#### ANACRÉON

Anacréon s'est immortalisé en chantant Bacchus et l'Amour. L'antiquité ne parle de lui qu'avec admiration. Jamais la poésie légère ne trouva un meilleur interprète. L'ode anacréontique, qui est un hommage rendu au mérite, nous indique le genre dans lequel il excellait. La gaité, la naïveté et les grâces règnent dans ses *Bleuettes*. Il fut le plus grand rival de Pindare sans cependant l'atteindre.



Il naquit a Théos en Ionie, l'an 530. Il mourut à l'âge de 95 ans. On lui fit de brillantes funérailles aux frais du trésor public, et Athènes lui dédia une statue en bronze qui fut placée entre celle de Péricles et de Xantippe.

Il fit des épigrammes, des hymnes, des élégies et des iambes, mais son nom est resté attaché à la poésie légère. Il est intraduisible. On ne peut rendre cette molesse de ton, ce degré d'enjouement et de grâce. Ce sont des caractères dont l'emprunte n'est pas assez forte, dit Laharpe, pour ne pas s'effacer beaucoup dans une copie.

EDMOND LAREAU

*(A continuer.)*

## L'ABBE DE QUEYLUS.

---

Il y a des hommes que leur bonne fortune poursuit bien au delà du tombeau. Ce sont les enfants gâtés de l'histoire ; on dirait qu'une fée bienfaisante s'est chargée du soin de leur réputation, jusque chez leurs arrière-neveux. Tout ce qu'il ont fait de leur vivant leur réussit après la mort.

D'autres, au contraire, ont la main malheureuse avec la postérité. Eussent-ils, comme Christophe Colomb, découvert un monde nouveau, que la gloire leur en serait ravie par un Améric Vespuce quelconque. A quoi cela tient-il ? Souvent à très peu de chose.

Ne voit-on pas, même chez les vivants, des personnages très médiocres devenir, sans que personne sache pourquoi, des vertus, des puissances, les lions du jour ?

Piron n'a pas dit la moitié des bons mots que l'on met sur son compte, et Roland n'a pas accompli le quart des prouesses qu'on lui attribue. Mais l'un et l'autre sont nés sous une merveilleuse bonne étoile, et les hauts faits d'armes des pairs de Charlemagne se sont personnifiés dans Roland, de même que les spirituelles saillies de toute une génération, grossissent la mémoire de Piron. Ce que cent, ce que mille ont fait, devient l'héritage d'un seul. D'où je formulerais volontiers cet axiome, qu'il a autant de réputations imméritées que de fortunes mal acquises.

Notre histoire du Canada offre plus d'un exemple de ce dépouillement d'une multitude au profit d'un seul. Tantôt le duel se livre entre deux noms ; et l'on voit Montcalm qui, avec une citadelle inexpugnable pour le couvrir, et une armée de héros pour le seconder, n'a pas su défendre Québec, grandir démesurément à côté de Lévis, lequel, avec une poignée d'hommes, a failli reconquérir la ville et sauver le pays.

C'est encore ainsi que, pour mettre en plus vive lumière Mgr

Laval, fondateur du Séminaire de Québec, on jette tout à fait dans l'ombre l'abbé de Queylus, fondateur de la maison de Saint-Sulpice de Montréal.

De toutes les grandes figures de notre histoire, aucune n'est plus difformée, contorsionnée que celle de l'abbé de Queylus. Tout conspire contre lui : les mémoires du temps, les lettres particulières, les décrets, les apothéoses éclatantes, ses propres vertus même.

De pièces qui devraient le justifier on a réussi et l'on réussit encore à extraire contre lui les accusations les plus graves. C'est ainsi que l'on a trouvé le secret, pendant la sainte Inquisition, de tirer de l'homme le plus innocent des aveux de culpabilité allant à la glorification de quelque saint personnage.

Si M. de Quéylus eut été nommé évêque du Canada — et ses vertus, sa force de caractère, son zèle infatigable, sa grande charité, sa naissance, sa science, le désignaient pour ce poste éminent au même titre que M. de Laval — quelques-unes des plus grandes fautes qu'on lui reproche serviraient aujourd'hui de piédestal à sa gloire.

Gabriel Thubière de Lévy de Queylus, abbé de Loc-Dieu, arriva à Québec le 29 juillet, 1657. Il était accompagné de trois autres Sulpiciens que l'illustre et saint fondateur de la maison de Saint-Sulpice, Jean Jacob Olier, envoyait, avant de mourir, à Montréal, comme un « legs pieux, » n'y pouvant venir lui-même.

Rien ne prouve mieux le profond intérêt que M. Olier portait au Canada, que le choix qu'il fit de M. de Queylus pour cette mission. De ses douze assistants, nul n'était plus digne de le remplacer, ni plus propre à seconder les desseins héroïques de M. de Maisonneuve à Montréal.

Né, en 1612, d'une ancienne et noble famille du Rouergue, dans le diocèse de Rodez, l'abbé de Loc-Dieu « s'était appliqué de bonne « heure à l'étude, nous dit l'auteur de *l'Histoire de la colonie française au Canada*, avait pris le bonnet de docteur en théologie, « et s'était joint à M. Olier, à Vaugirard, pour s'exercer aux vertus « de son état et travailler sous ses ordres à la réforme du clergé « de France. Quoiqu'il eût joui, dès son enfance, d'un revenu « considérable, il pratiquait d'une manière peu commune parmi « les hommes de sa condition, le renoncement aux biens de ce « monde ; et devenu ensuite supérieur de la communauté de la « paroisse de Saint-Sulpice à Paris, il porta, par l'efficacité seule « de son exemple, les membres de cette communauté naissante à « se contenter de la nourriture et du vêtement, pratique qui a « persévéré jusqu'à ce jour. Il ne travailla pas avec moins de

« succès à la réforme des ecclésiastiques dans plusieurs diocèses  
 « du Languedoc, spécialement dans celui de Viviers, où il établit  
 « le séminaire diocésain, dont il fut le soutien, par ses libéralités  
 « pendant six ou sept ans, c'est-à-dire jusqu'à son départ pour la  
 « Nouvelle-France. »

Après s'être employé avec tant de libéralité à la réforme du clergé catholique, en partie assez relâché à cette époque, il se voua, avec non moins de zèle, mais avec un succès bien plus éclatant encore, à la conversion des Huguenots, devançant, dans cette vigne négligée, les travaux apostoliques de l'aimable et doux Fénelon, le cygne immortel de Cambrai. Le système adopté par M. de Queylus pour opérer la conversion des hérétiques, fut le même que suivit plus tard l'abbé de Fénelon, une grande fermeté, tempérée d'une grande douceur. Ce système était le seul qui allât à son tempérament. Pour lui comme pour Fénelon, l'Évangile était avant tout une bonne nouvelle de paix et de charité. Aussi l'apostolat de ces deux hommes fut-il plus fécond, au point de vue des véritables intérêts de la France et de la religion, que les violents édits promulgués dans la suite par Louis XIV. Les âmes revenaient en foule au bercail de l'église de Rome, attirées par l'éclat de leur charité et le parfum de leurs vertus, autant que par le succès de leur prédication.

Privas, ville fortifiée de l'ancien Vivarais, aujourd'hui chef-lieu de l'Ardèche, était, à cette époque, un des boulevards des Huguenots. La haine la plus violente contre la religion catholique et ses ministres, avait poussé, à plusieurs reprises, les habitants de cette ville à la révolte ouverte contre l'autorité des rois ; et Privas était considéré à bon droit comme une La Rochelle du sud-est de la France.

L'abbé de Queylus, sur les conseils de l'abbé Olier, tourna ses regards de ce côté.

Ramener au bercail du vrai Pasteur cette population égarée et aveuglée par la haine, devint son but, sa suprême ambition. Il y allait, au reste, non seulement de l'intérêt de la Religion, mais de la sécurité même du royaume.

Il commença par la réforme du clergé dans le Languedoc et le Vivarais, — le relâchement d'une portion du clergé a été de tout temps, sous les rois de France, le plus grand obstacle au règne absolu de la religion catholique dans le royaume — fonda un séminaire qu'il dota de ses revenus personnels, et prépara, par ses prédications, sa douceur, ses libéralités et les exemples de sa vie austère, le retour des populations aux enseignements de l'Église. Protestants comme catholiques subissaient l'ascendant des vertus

apostoliques de ce chrétien d'un autre âge, et Privas qui, depuis soixante ans, n'avait pas permis à un prêtre de Rome de franchir son enceinte, Privas lui ouvrit spontanément ses portes.

Il s'y établit, protégé comme d'un bouclier par le respect et l'estime qui s'attachaient à son nom; et l'on vit bientôt, ce que l'on a peine à croire, le Très-Saint Sacrement promené dans les rues de la ville huguenote le jour de la Fête-Dieu, avec tout l'appareil du culte catholique.

Quand l'abbé vint à Privas, il y avait à peine quarante catholiques; on en comptait plus de trois cents à son départ.

Il évangélisa ensuite successivement quinze autres paroisses protestantes.

Tant de zèle apostolique, une prédication couronnée de bénédictions si extraordinaires, finirent par attirer l'attention des catholiques et de tout le clergé de France.

Depuis plusieurs années, les associés de l'Île de Montréal, pressés par de Maisonneuve, avaient conçu le projet de faire ériger, un siège épiscopal au Canada. Pour que l'évêque ne fût pas à charge à la colonie, la Compagnie avait commencé par doter très libéralement le nouvel évêché; puis elle avait choisi, pour l'occuper, l'un de ses membres les plus méritants, Thomas Legauffre. Toutes les formalités étaient remplies, les RR. PP. Jésuites avaient agréé le choix de la Compagnie, le cardinal de Mazarin, alors premier ministre, avait même nommé le nouveau titulaire, quand la mort surprit celui-ci au milieu de sa retraite préparatoire (1645).

Les négociations n'en étaient pas restées là. L'année suivante (1646), l'assemblée générale du clergé de France avait repris le projet de l'érection d'un siège épiscopal au Canada. Mais malgré l'assentiment de la reine et la bonne volonté du cardinal-ministre, qui avait même promis, de ses propres deniers, une dotation considérable, le projet n'avait pas eu de suite, ayant été écarté, à ce que dit l'abbé Faillon, par l'opposition des RR. PP. Jésuites.

Pendant une dizaine d'années, il ne fut plus question, à la cour, de la nomination d'un évêque pour le Canada. Cependant les associés de Villemarie n'avaient pas abandonné leur projet. De plus en plus convaincus de la nécessité qu'il y avait pour la colonie de posséder un évêque résident, ils revinrent avec leur proposition, en 1656, devant l'assemblée générale du clergé, et proposèrent l'abbé de Queylus. Ce fut Mgr Godeau, évêque de Vence, qui se chargea, cette fois encore, d'exprimer les vœux de la Compagnie. L'anguste assemblée approuva de nouveau la proposition d'ériger un évêché au Canada, ratifia à l'unanimité le choix qui

avait été fait de l'abbé de Queylus pour remplir le futur siège, et autorisa sur le champ Mgr Godeau, conjointement avec d'autres délégués, de presser l'adoption du projet auprès du Pape, du roi et du cardinal Mazarin.

Le Cardinal étant venu le lendemain présider lui-même l'assemblée des évêques, Mgr Godeau lui fit part des résolutions adoptées la veille et de la mission dont il avait été chargé. En proposant M. de Queylus pour le siège épiscopal du Canada, le délégué du clergé s'exprima en ces termes, et je tiens à rapporter ses paroles afin de montrer dans quel estime l'abbé de Loc-Dieu était tenu par les évêques de France : « C'est un homme, dit-il, dont Messieurs les évêques de Languedoc connaissent la probité, la capacité et le zèle, qui possède une abbaye assez considérable. Il veut bien aller se sacrifier dans ce nouvel épiscopat, en un pays barbare, si éloigné de toute consolation ; et sa personne est agréable aux pères Jésuites avec lesquels il faut qu'un évêque soit de bonne intelligence pour l'avancement de l'Évangile en ces quartiers-là. »

Mazarin qui favorisait depuis longtemps l'érection d'un évêché dans la Nouvelle-France, accepta avec empressement le candidat du clergé, et promit de s'employer pour lui auprès du roi de la reine et du pape. Il renouvela même en faveur de l'abbé de Queylus la promesse d'une dotation annuelle de douze cents écus qu'il avait faite dix ans auparavant. Tout était prêt pour la consécration ; et, à Rome, où les travaux apostoliques de l'abbé étaient connus et appréciés, on n'attendait que le consentement du roi, pour l'expédition des bulles.

Le consentement du roi, quoique promis, n'arriva pas ; les bulles ne furent pas expédiées, et l'abbé de Queylus ne fut pas consacré.

A son lieu et place, l'abbé François de Laval de Montmorency, déjà désigné, en 1651, pour être évêque du Tonquin et de la Cochinchine, fut choisi, sur la recommandation des RR. PP. Jésuites. Ceux-ci étaient apparemment revenus sur le consentement qu'ils avaient donné à la nomination du candidat de l'épiscopat, ayant jugé que M. de Laval servirait mieux que lui leurs intérêts et les intérêts de l'Église dans le Nouveau-Monde.

Certes les Jésuites avaient bien le droit de désigner un évêque de leur choix, surtout si l'on considère, qu'à part les prêtres de Saint-Sulpice, ils étaient les seuls missionnaires du Canada. Et quand cet évêque se nomme François de Laval, une telle recommandation honore et les protecteurs et le protégé. De leur côté,

la reine-mère, et le saint père le Pape firent sagement de se rendre aux désirs de la Société de Jésus.

Mais il ne faudrait pas conclure de cette préférence donnée à M. de Laval, que M. de Queylus fût un homme d'un moindre mérite. Une telle conclusion ferait injure au bon sens et au jugement de M. de Maisonneuve, des associés de l'Ile de Montréal, du sagace cardinal de Mazarin, de l'assemblée toute entière des évêques de France, et du Pape lui-même.

La vérité est que l'abbé de Laval et l'abbé de Queylus étaient l'un et l'autre des hommes d'un grand mérite, d'une vertu solide, éminents entre tout le clergé de France, et également de taille à fonder le premier diocèse de toute l'Amérique du Nord, à cette époque de guerre et de tourmente. L'abbé de Queylus, appuyé par la puissante compagnie de Villemarie, par tout l'épiscopat français, par le cardinal premier-ministre et par Rome elle-même fut mis de côté; et l'abbé de Laval-Montmorency, recommandé par les RR. PP. Jésuites, fut choisi. Voilà tout. Les choses se firent, au reste, avec la plus grande harmonie, sans arrière-pensée ni rancune, les uns et les autres n'ayant en vue que le bien de l'église naissante du Canada, et le progrès de la colonie.

C'est le 10 janvier 1657 que l'abbé de Queylus fut choisi par l'assemblée générale de l'épiscopat français, présidée par Mazarin, pour devenir évêque du Canada. A la fin du même mois, le roi de France, alors âgé de quatorze ans, et apparemment aussi bien renseigné des affaires religieuses du Canada que de celles de la Chine, écrivait au pape Alexandre VII une lettre autographe extraordinairement urgente, le pressant de nommer le *Père François de Laval* au futur siège de Québec. Ce titre de *Père*, soit que le roi fut convaincu que son protégé était un Jésuite, ou que ce fût une royale distraction de sa part, causa le premier retard que l'on mit à obtempérer à ses volontés, le secrétaire de la Propagande ne pouvant préparer les bulles d'érection du nouveau diocèse, sans savoir à quel ordre appartenait le révérend *Père* que lui recommandait le roi très chrétien.

Sur ces entrefaites, Gabriel de Queylus, qui, pas plus que M. de Laval, n'avait jamais recherché pour lui-même le futur évêché du Canada, s'embarqua pour Québec, comme simple missionnaire, en compagnie de Gabriel Souard et de Dominique Galinier, prêtres, et de M. d'Allet, diacre. Il s'en venait fonder la maison des Sulpiciens de Montréal, en accomplissement d'un vœu du vénérable M. Olier, vœu auquel se rattachait intimement la fondation de la compagnie de Saint-Sulpice elle-même, quinze ans auparavant,

Avant le départ du vaisseau pour le Canada, les Associés avaient écrit à l'archevêque de Rouen, lui demandant d'octroyer aux nouveaux missionnaires les pouvoirs spirituels dont ils avaient besoin. L'archevêque de Rouen, était, à cette époque, et avait toujours été, depuis la fondation de la colonie, l'ordinaire reconnu des missions du Canada et de l'Acadie. Les papes avaient toléré, sinon admis, cette autorité; et la seule juridiction que les Jésuites eux-mêmes possédassent pour exercer le saint ministère dans la Nouvelle-France, ils l'avaient reçue de Rouen.

L'archevêque accorda les pouvoirs que lui demandaient les Associés pour les missionnaires de Montréal, et, de plus, nomma de son propre mouvement, M. de Queylus son official et son grand vicaire pour toute la Nouvelle-France, lui donnant « ses propres « pouvoirs sur toutes les personnes ecclésiastiques, quelles qu'elles « fussent, avec faculté de les approuver pour la prédication et « l'administration des Sacrements. »

Ces pouvoirs conférés à l'abbé de Queylus, qui ne les avait jamais demandés, ni très probablement désirés, donnèrent lieu, dans la suite, à des conflits de juridiction, dont le premier supérieur de S. Sulpice de Montréal fut la victime, et pour lesquels certains historiens trop prévenus lui tiennent rigueur.

M. de Queylus qui n'avait ni ambition personnelle, ni rancune, songea d'abord à ne pas faire usage, à l'endroit des révérends Pères, des lettres dont l'avait muni l'archevêque de Rouen, et à n'exercer l'autorité de grand vicaire que dans la mission de Montréal.

Mais à Québec, où nos quatre missionnaires, accompagnés de M. de Maisonneuve, arrivèrent à la fin de juillet, 1657, l'abbé de Queylus, sur les pressantes instances du père Poncet, curé, et du père Dequen, supérieur de la mission, lesquels avaient été informés des lettres dont il était porteur, fut obligé de donner connaissance de ces lettres. Le père Dequen tenait lui aussi de l'archevêque de Rouen des lettres de grand vicaire; mais il y était dit que ses pouvoirs cesseraient à l'arrivée, au Canada, de missionnaires séculiers. Ayant examiné les lettres de M. de Queylus qu'il trouva correctes, il « protesta, dit l'abbé Faillon, qu'il n'agirait à l'avenir qu'autant que M. de Queylus voudrait bien l'autoriser. Celui-ci lui répondit qu'il n'avait point intention d'exercer ses pouvoirs à Québec, et se bornerait à l'île de Montréal, où il allait faire sa résidence. Les Jésuites insistèrent... A la fin il céda à leurs instances... Il confirma le Père Poncet dans l'administration de la cure, lui remit une bulle d'indulgence accordée



par Alexandre VII à l'occasion de son exaltation au pontificat, et partit de Québec pour Villemarie.»

Tout semblait présager le beau temps, et l'orage inévitable était à la veille d'éclater.

Ce serait l'occasion de faire ici quelques réflexions sur la cause première des dissensions que nous allons suivre dans leur cours, comme une rivière dont on aurait trouvé la source, et en même temps de dégager les responsabilités. Mais le lecteur non préjugé saura tirer du récit véridique des événements, les conclusions logiques que tout homme impartial sait déduire de prémisses rigoureusement posées.

Le dimanche qui suivit le départ de M. de Queylus pour Montréal, le père Poncet, confirmé, comme nous l'avons vu, par le nouveau grand vicaire dans la cure de Québec, publia au prône la bulle d'Alexandre VII, et annonça l'ouverture du jubilé pour le 12 août. Le P. Dequen dont l'autorisation n'avait apparemment pas été demandée pour cette publication, retira aussitôt au P. Poncet la cure paroissiale, qu'il remit, quelque temps après, au père Pijart, puis il envoya le père Poncet à Onontagué, en mission chez les Iroquois.

C'était défier l'autorité, par lui-même reconnue, de M. de Queylus.

En passant à Villemarie pour se rendre chez les Iroquois d'Onontagué, le père Poncet informa le grand vicaire de ce qui était arrivé. Celui-ci part aussitôt pour Québec, avec le père Poncet qu'il ramène, ou, peut-être mieux, qui le suit très volontairement, et, après avoir prié le père Pijart de lui remettre les clefs de l'église paroissiale, il s'y installe lui-même comme curé et grand vicaire.

Au reste, le tout se passa ostensiblement dans les formes de la politesse la plus correcte, comme il convenait entre gentils-hommes du siècle de Louis XIV; et pendant près d'une année que l'abbé de Queylus demeura à Québec, l'échange de civilités les plus exquises ne cessa d'exister entre la communauté des Révérends Pères et la cure paroissiale. Ceux qui arrivaient d'outre-mer étaient édifiés de tant d'harmonie, à telles enseignes que d'Argenson lui-même, envoyé de France pour prendre en main le gouvernement du pays, que l'on croyait tout bouleversé par les querelles religieuses, écrivait à Paris des lettres édifiantes sur « l'union » qu'il avait trouvée entre l'abbé de Queylus et le supérieur des Jésuites, et sur la « paix » qui existait dans « l'état ecclésiastique. »

Il est bien certain que le père Jésuite et le prêtre Sulpicien

avaient l'un et l'autre très sincèrement à cœur la gloire de l'Église et l'avancement de la colonie. Mais l'un était membre de la compagnie religieuse la plus éminente qui existait en Europe, et l'autre représentait directement la seule autorité ecclésiastique qui fût reconnue alors au Canada. La colonie était encore trop petite pour contenir ces deux personnifications de la puissance religieuse. Le nouveau grand vicaire gênait l'ancien. Ce qu'il eut fallu faire, c'eût été de laisser le P. Dequen revêtu de son titre, et ne pas charger de ce manteau les épaules de l'abbé de Queylus, qui s'en serait fort bien passé.

En attendant le dénouement final, il importait que l'autorité légitime se fit respecter. M. de Queylus s'établit donc à la cure de Québec, préférant s'éloigner de Montréal, où se trouvaient tous les intérêts de la compagnie dont il était un des actionnaires et des fondateurs, que de nommer un substitut dont l'autorité n'aurait peut-être pas été respectée. Le P. Dequen, de son côté, ne voulait pas faire une opposition qui l'eût mis lui-même en trop grande évidence, et qui eût certainement compromis sa Société. Il n'avait du reste qu'à prendre patience, et à laisser faire ses supérieurs à la cour de France et à celle de Rome.

PASCAL POIRIER.

(A suivre.)

# PLAINTES D'ALFRED

FILS D'ETHELRED, A SON FRÈRE EDOUARD,

AU MOMENT OU LES DEUX PRINCES SE SENTENT PRISONNIERS  
DE GODWIN, DANS LE PALAIS DE WINCHESTER.

(EDOUARD le confesseur, acte 2, scène VII.)

---

Il me souvient des champs de Normandie ;  
Du blond soleil s'avançant dans l'azur.  
Il me souvient de la brise attiédie  
Qui nous portait un parfum doux et pur.  
Où donc sont-ils, les jeux de mon enfance,  
Les gais refrains que nous chantions en chœur ?  
Frère, j'ai peur de ce morne silence ;  
Ce noir plafond, ces murs glacent mon cœur.

Nos jours coulaient dans l'innocence,  
Chaque aurore à tes pieds nous voyait à genoux ;  
Vois aujourd'hui nos fronts courbés par la souffrance :  
Dieu bon, Dieu juste sauve nous !

Dans les prés verts et dans le libre espace  
J'étais l'oiseau dès l'aurore chantant,  
J'ouvrais mon aile à la brise qui passe,  
Chaque bosquet m'offrait un toit riant.  
Qui donc sur moi mit la cage cruelle,  
Aux lourds verrous, aux ténèbres d'enfer ?  
Quel oiseleur si tôt brisa mon aile ?  
Frère, j'ai peur de ces barreaux de fer.

Nos jours coulaient dans l'innocence,  
Chaque aurore à tes pieds nous voyait à genoux ;  
Vois aujourd'hui nos fronts courbés par la souffrance :  
Dieu bon, Dieu juste, sauve-nous !

Sous le soleil je n'ai haï personne,  
Qui donc hélas ! aura pu me haïr ?  
Mère, on m'a dit que ton âme était bonne :  
Pour me baiser pourquoi ne pas venir ?  
Je t'aime encore, et dans cet antre sombre  
Je n'ai rêvé qu'au plaisir de te voir :  
Viens, ton souris pourra dissiper l'ombre,  
Sur tes genoux ton fils voudrait s'asseoir.

Nos jours coulaient dans l'innocence,  
Chaque aurore à tes pieds nous voyait à genoux ;  
Vois aujourd'hui nos fronts courbés par la souffrance :  
Dieu bon, Dieu juste, sauve nous.

Ce noir cachot offre trop de mystères !  
Mon cœur le sent, il ne me trompe pas :  
Nos yeux verront les poignards des sicaires,  
Et des bourreaux nous entendrons les pas !  
Que veux-tu donc, ô noire perfidie ?  
Frère, j'ai peur, et je me sens mourir.  
Pleurez sur nous, parents de Normandie :  
Seuls pourquoi donc nous laissez-vous partir ?

# LE BOIS DE LA BOULAYE <sup>(1)</sup>

---

(Suite.)

## XI

### L'AMBASSADE

Le retour de l'ambassadeur était attendu avec impatience. M. Dubois ne se hâtait pas de rentrer au château neuf. Il ne voulait pas faire de confidences ni avoir à recommencer trois fois le même récit. Il désirait rendre compte de sa mission devant la même réunion qui la lui avait confiée. Peut-être avait-il besoin de bien mûrir les termes de son compte rendu. Il y a tant de manières différentes d'être véridique en diplomatie et ailleurs ! Peut-être aussi avait-il une impatience personnelle bien connue des auteurs, celle d'écrire son chapitre. Il avait compté sur cet après-midi de loisir du dimanche pour achever les développements d'une péripétie que son imagination avait commencée d'ébaucher de bon matin. Ses idées fermentaient dans sa tête et lui avaient donné des distractions à l'église. Pendant le prône endormant du vieux curé, il ne dormait pas et n'écoutait guère. Il y avait eu du mérite à se dévouer, sans mauvaise humeur, à la mission soudainement reçue, qui était bien une péripétie d'un autre genre, non plus dans le domaine de la fantaisie. Il lui restait à peine deux heures pour rassembler les idées qui s'étaient disper-

---

(1) Du *Correspondant*.

sées comme un troupeau effaré, et qu'il craignait de ne plus retrouver dociles à son appel.

Il s'introduisit donc furtivement et sans bruit dans son cabinet de travail, en se cachant même d'Inez dont il redoutait l'interrogatoire. Il n'osa pas ouvrir la fenêtre pour rafraîchir sa chambre. Là, son imagination s'échauffa aussi, et bientôt s'embrouilla. Sa visite au vieux manoir n'avait-elle pas été une étude de caractères? N'y avait-il pas à poursuivre un roman de Pépita? Le troupeau rappelé était étrangement mêlé d'idées nouvelles qui sautillaient dans son esprit en s'enguirlandant avec les anciennes. Il vint un moment où l'écrivain, ne distinguant plus la réalité de la fiction, aurait été impuissant à raconter simplement ce qui s'était passé au vieux manoir. Quiconque a écrit a connu ces confusions, qui, si elles sont fâcheuses pour les intérêts actuels de la vie vulgaire, ont de singuliers avantages pour répandre les broderies de la fiction sur le solide et précieux tissu de la vérité.

Il fut ramené au sentiment du réel par les pas et les voix des enfants qui faisaient irruption dans sa chambre et ressortaient en criant que leur père était là. Inez se montra aussitôt, son chapeau de paille sur la tête.

— Mon ami, dit-elle, je ne vous savais pas rentré. Je supposais que vous étiez au château. Hâtez-vous, nous allons être en retard.

— En retard pour quoi? demanda M. Dubois.

— Pour le dîner. Il est six heures et demie.

— Déjà? Je ne m'en doutais pas. Je vous suis à l'instant.

Et il rejoignit bientôt Inez.

On s'achemina vers le château. Pépita, sur le perron, attendait.

— Hé bien! quelles nouvelles? dit-elle à voix basse.

— Je vous conterai cela, nous n'aurions pas le temps, répondit M. Dubois.

Le baron Durand était au salon.

Hé bien! quelles nouvelles? dit-il, dès qu'il vit entrer M. Dubois. (Il paraît que le mot était en situation.) M. Dubois répéta :

— Après le dîner, nous causerons plus à l'aise.

Le repas fut un peu morne. Inez s'efforçait de faire des frais de conversation sans qu'on lui rendit la réplique. M. Dubois, d'ordinaire assez loquace, avait besoin de quelque recueillement pour préparer sa dépêche verbale. Pépita et son père étaient sous le poids d'anxiétés peut-être égales, assurément bien dissemblables.

Dès qu'on fut au salon, le baron Durand répéta de nouveau la question :

— Hé bien! quelles nouvelles?

— Rien de très important, dit M. Dubois d'un ton assez négligent. Seulement, il dépend manifestement de vous d'entrer en relations de bon voisinage avec le marquis... et sa famille. C'est un homme d'une parfaite courtoisie, qui a les manières de l'ancien temps. Il m'a fort bien reçu. Il a brisé vite l'entretien sur l'objet de ma visite, en disant que vous en auriez certainement fait autant pour lui.

— Certainement, interrompit M. Durand, si j'avais des chevaux...

— Il faut donc avoir des chevaux, reprit M. Dubois. Ce n'est pas plus difficile que cela.

— Pas plus difficile ! dit le baron en exhalant un soupir.

— Le marquis s'est félicité que le château neuf ne fût plus habité par un mécréant de la tribu d'Israël...

— Ah ! il s'en est félicité ?

— Qu'il n'aurait jamais pu voir, a-t-il ajouté. Ceci est bien une sorte d'invite. Puis il a parlé d'agriculture. Il est très savant en cette matière, président du comice agricole de la région, et je vous assure que, dans mon ignorance, que je dois tâcher de rendre moindre pour être un bon régisseur, j'avais grand plaisir à l'écouter. Il a dit que vous seriez sans doute membre du comice, et de la Société centrale d'agriculture, ce qui est encore une invite.

— Moi, membre des Sociétés d'agriculture ? y songez-vous, mon cher Ernest ? Moi, qui ne saurais pas distinguer un chou d'une carotte ailleurs que dans le potage ?

— Il n'y a pas besoin, monsieur le baron, d'être un grand géographe pour être membre de la Société de géographie, ni un grand agriculteur pour être membre de la Société d'agriculture. Il suffit de payer les cotisations.

— Toujours payer, mon cher Dubois ! Vous avez déjà voulu que je fusse membre honoraire de la Fanfares, et pompier honoraire, et je ne sais combien d'autres honneurs qui coûtent fort cher.

— Précisément, monsieur le baron. Et vous ne jouez pas pour cela du trombonne ni n'avez un casque en tête. Vous comprenez que ce serait un excellent moyen de cultiver des relations, à défaut de champs de blé, et que vous seriez présidé par le marquis.

— Et ensuite ?

— Ensuite il a parlé des élections du conseil municipal, qui auront lieu prochainement. Une grosse affaire pour la commune, et qui agite déjà les esprits. Le marquis, qui est maire

depuis vingt ans, voudrait faire nommer son fils à sa place, afin de le fixer dans le pays. Je n'ai pas eu de peine à voir qu'il était inquiet de savoir si vous emploieriez votre influence en sa faveur, et j'ai cru pouvoir le lui promettre.

— Mon influence ? Je ne puis pas en avoir, je suis trop nouveau venu, je ne connais personne et ne suis pas même électeur.

— Oh ! monsieur le baron, cela ne vous empêcherait pas d'avoir, si vous le vouliez, de puissants moyens d'influence.

— Lesquels, s'il vous plaît, mon cher Ernest ?

— Cela se dit tout bas et se fait plus bas encore. En payant.

— Toujours payer ? Non certes, je ne payerai pas pour faire entrer au conseil municipal MM. de Périgny, père ou fils. Qu'ils payent eux-mêmes s'ils ont cette ambition.

— Et pour y entrer avec un d'eux, reprit M. Dubois. Est-ce que vous ne seriez pas flatté, à peine établi sur la commune, d'être élu membre du conseil municipal, où vous siégeriez à côté du marquis ou de son fils ?

Il y eut ici une intervention inattendue. et Pépita s'écria :

— Oh ! oui, mon père, faites-vous nommer du conseil municipal, je vous en supplie, j'en serai enchantée.

— Vous ne le pouvez, continua M. Dubois, qu'en vous appuyant sur le marquis et en étant appuyé par lui. J'ai vu clairement que c'était son vœu. Encore des liens qui se resserreraient vite.

— En vérité ? J'y réfléchirai, mon cher Ernest.

— Sans compter, monsieur le baron, que c'est maintenant le conseil municipal qui nomme le maire, et si le marquis se décidait à se faire remplacer dans le conseil par son fils, vous comprenez que M. Raoul, attendu la différence des âges, s'effacerait devant vous. C'est vous qui seriez le maire, et vous présideriez M. Raoul de Périgny, qui pourrait être votre adjoint.

— Le marquis a proposé cela ?

— Pas en termes exprès, monsieur le baron. Mais il est bien manifeste que c'est sous-entendu, s'il se retire du conseil pour y faire entrer son fils avec vous. Autrement il ne se retirerait pas, et il garderait la mairie.

— Oh ! oui, mon père, interrompit encore Pépita. Vous vous plaignez de n'avoir plus d'occupations. Ce serait charmant que vous fussiez maire, et j'irais vous voir bénir les mariages.

— Tu es ambitieuse, dit le baron Durand avec un sourire contracté. J'y réfléchirai. — Et ensuite ?

— Ensuite, reprit M. Dubois, il y avait au-dessus de la cheminée une superbe hure de sanglier, entre deux bois de che-



vreuil. C'à été une occasion naturelle de parler de chasse. Le marquis a dit qu'il avait aimé passionnément la chasse, mais qu'il ne s'y livrait presque plus. Il avait trop peu de gibier. Il le regrettait surtout pour son fils. Il est encore revenu au désir qu'il aurait de le fixer dans ce pays, par des intérêts... et des attraits suffisants. Troisième ou quatrième invite. Puis je me suis levé, craignant de rester trop longtemps. Le marquis est sorti avec moi, et m'a fait visiter sa ferme, qui est admirablement tenue. Puis il a voulu me reconduire jusqu'à la limite de sa propriété. Je m'excusais. — Oh ! ce n'est pas loin, a-t-il dit en hochant la tête. Autrefois la limite était plus éloignée. — Là il m'a tendu la main, en me chargeant de vous présenter ses meilleurs compliments.

— Vraiment, il vous en a chargé ? Vous auriez dû commencer par là, mon cher ami, c'est le principal.

— On ne commence pas par la fin, répondit M. Dubois en souriant.

Inez et Pépita avaient écouté attentivement, un peu déconcertées de ce que M. Dubois ne mentionnait aucun autre interlocuteur que le marquis. Inez se résolut à une interpellation directe que n'osait pas faire la jeune fille.

— Est-ce que le marquis était seul ? demanda-t-elle.

— Non pas, répondit M. Dubois, mais je n'avais pas de mission pour les autres membres de la famille. La marquise était présente, étendue dans un fauteuil, causant peu, ayant un visage très doux et bienveillant. Mlle Valentine a été extrêmement gracieuse, elle m'a parlé de vous, ma chère amie, en termes dont un mari est toujours fier, de vous aussi, mademoiselle, avec une vivacité d'éloge qui eût fait rougir votre modestie. Elle a dit que vous offrez toutes deux un échantillon charmant de ce que sont les femmes du Pérou. Là dessus, M. Raoul...

— Il y était donc aussi ? s'écria Pépita, qui ne se donna pas le temps de réfléchir.

— Sans doute. Je disais donc que, là-dessus, M. Raoul s'est enflammé sur le Pérou... vous auriez eu, toutes deux, bien du plaisir à l'entendre.

— Et moi aussi dit le baron Durand, un pays où j'ai été si heureux et si malheureux !

— Il m'a reconduit avec son père, et il m'a dit, en me quittant, qu'il viendrait me rendre ma visite, pour causer du Pérou avec ma femme.....

— Je désirerais bien me trouver chez vous, dit le baron Durand.

— Et moi aussi, fut au moment de dire et se contenta de penser Pépita.

— Malheureusement il repart demain.

Pépita retint encore avec peine l'interjection : déjà !

Inez prononça le mot, en ajoutant :

— Pour de nouveaux voyages ?

— Oh ! non, pour une tournée de parents. Les élections le rappelleront bientôt.

La jeune fille avait trouvé toujours croissant l'intérêt du récit. Ce *crescendo* doit être l'art du romancier. On sait que M. Dubois avait la faiblesse de l'être, et je souhaiterais qu'il obtînt auprès de ses lectrices le même succès pour ses œuvres d'imagination. Cette fois, le chapitre était bien achevé. M. Dubois n'avait plus rien à dire... jusqu'au chapitre suivant. Il cessa d'être interrogé, chacun commentait diversement ce qu'il avait entendu. On prit les cartes et le damier.

Le baron Durand eut le chagrin de perdre 3 francs au piquet, ce qui lui procura l'occasion de replacer avec amertume sa très judicieuse observation sur la duperie qu'il avait eue d'abandonner au cantonnier son gain de l'avant-veille. Sans cette munificence, il se fût plus aisément consolé ; il lui serait resté, pour balance des deux épreuves, un bénéfice de 50 centimes. Inez, qui était en possession du droit de plaisanter et de taquiner son adversaire, eut la cruauté d'appuyer sur ce point douloureux. Elle confirmait la sagesse du raisonnement, en ajoutant que, quand à elle, elle se garderait bien de détourner de sa bourse de jeu les 3 francs qu'elle venait d'avoir la bonne fortune de gagner. Pépita, de son côté, perdit aussi et n'alla pas à dame. Ce fut un léger nuage sur son front. Involontairement, elle voyait là comme un mauvais présage.

La vie qu'on menait au château neuf était assurément calme et monotone. Aucun événement quelconque n'y était survenu pendant les trois journées qui ont été racontées. Et cependant ces trois journées avaient été remplies d'émotion, pour le baron Durand et pour sa fille.

Celle qui s'achevait avait eu pour M. Durand un autre incident très grave, encore ignoré autour de lui.

## XII

### LE MAITRE D'ÉCOLE

C'étaient aussi des émotions, celles des élections municipales, qui allaient agiter la commune entière de Chauvry, d'ordinaire aussi passible que le château neuf.

Le marquis de Périgny était en possession d'une influence qui n'avait pas encore été contestée. Samuel Meyer avait passé comme une comète et s'occupait d'autre chose que de briguer des honneurs municipaux. Avant lui, la terre n'était pas habitée. Les indigènes de la commune étaient de mœurs fort douces, et les visions de la politique avaient longtemps à troubler leur quiétude. Le vieux curé était universellement respecté. On n'allait pas en foule à ses offices ; l'église se remplissait cependant aux grandes solennités, et les artistes de la fanfare, le jour de la Sainte-Cécile, les pompiers, le jour de la Sainte-Barbe, n'auraient pas manqué de commencer par une messe une fête que terminaient de bruyantes libations. L'instituteur jouait de l'orgue et chantait au lutrin, entouré de ses bambins, dont les plus sages étaient affublés en enfants de chœur comme récompense. Plusieurs régimes s'étaient succédés sans toucher à l'écharpe du marquis. Pendant l'invasion allemande, le maire et le curé, restés à leur poste, avaient vaillamment défendu la commune contre les exactions, ce qui avait augmenté leur popularité.

Il n'est besoin que d'une étincelle pour allumer le plus vaste incendie, et que d'un malade pour propager la contagion. Il suffit d'un homme aussi pour bouleverser tout l'esprit d'une population, et cet homme se rencontra. Le vieil instituteur vint à mourir. Il fut remplacé par un personnage qui était un ardent prosélyte du nouvel évangile. Avec lui, la discorde et la lutte entrèrent dans la paisible commune. Jules Lechat, c'était son nom, se considérait comme ayant la sainte mission de détruire les influence du maire et du curé, — pour leur substituer la sienne. Il était grand partisan de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, surtout des augmentations de traitement et de retraite incessamment jetées aux appétits du corps dont il faisait partie, et des constructions d'écoles monumentales, ordonnées avec cette prodigalité insensée dont commence à s'alarmer le crédit public.

Ce n'est pas Jules Lechat qu'on aurait vu abaisser sa dignité jusqu'à endosser le surplis et chanter au lutrin. Il ne se montrait jamais à l'église et détournait les marmots d'y paraître. Il ne saluait pas le curé. Il élevait à la hauteur d'un principe l'impolitesse systématique envers un vieillard respecté. Il était bien obligé de saluer le marquis et d'avoir avec lui, comme secrétaire de la mairie, des rapports fréquents. Il était même mielleux et obsequieux, et s'oubliait parfois jusqu'à l'appeler monsieur le marquis. Il travaillait à le combattre par des menées ténébreuses. Il n'était pas marié, et prenait ses repas dans une espèce de cabaret qu'on avait décoré du nom de café de la Pomme d'Or. C'était là

que se réunissaient les fortes têtes et que Jules Lechat, prolongeant la soirée et la partie de billard, pérorait, raillait les cléricaux, et semait le bon grain de la démocratie avancée.

Le commerce de l'empoisonneuse lui vint à point en aide pour faire lever la semence, et lui-même, à son tour, aida de quelques avances le commerce de l'honnête veuve. Il lui fallait en outre des agents. Il avisa et devina le cantonnier, qui était lisard, et qu'il avait remarqué achetant le journal à un sou pour se distraire de la casse des pierres. Le cantonnier était tout préparé par l'envie, par la misère et l'intempérance. Ce n'était certes pas à la mission de saint Jean-Baptiste que pensait l'humble fonctionnaire des Ponts et chaussées, quand il aplanissait le chemin raboteux et comblait de cailloux les ornières. En essuyant son front en sueur, il pensait que ces ornières avaient été creusées par les carrosses des riches. Assurément les charrois de l'agriculture gravaient des traces plus profondes que la carriole du marquis, mais pour son âme ulcérée, les fermiers étaient encore des riches. Le cantonnier, qui voyait passer tout le monde et jasant volontiers, devint donc un agent précieux de prosélytisme ; et Jules Lechat n'eut pas de peine à lui persuader qu'une municipalité renouvelée saurait lui faire obtenir une augmentation de traitement, sinon une situation plus digne de ses talents.

Jules Lechat, en excitant et flattant des ambitions endormies, et des jalousies plus constamment en éveil, composait le conseil de ses rêves, le conseil qui lui serait assujéti par des liens filiaux et qu'il dominerait paternellement. Il connaissait, aussi bien que le grand maître de la doctrine, les vertus et surtout les ressources du scrutin de liste. Il lui fallait un drapeau, ou plutôt un portedrapeau, un chef nominal, un maire futur. Il ne pouvait pas ceindre lui-même l'écharpe, et malgré le rapide avènement des nouvelles couches sociales, les esprits n'étaient pas encore assez mûrs dans la commune pour qu'il songeât à en confier au cantonnier la première magistrature, ce qui était dommage.

Il jeta les yeux sur le baron Durand. Ce fut un trait de génie. Le baron Durand présentait bien quelques inconvénients. Il était riche, il était baron, et il se montrait à l'église. Avec de l'habileté, tout cela devait être tourné en avantages, et rassurer certains intérêts. Il était riche, beaucoup plus riche que le marquis, et pourrait faire beaucoup plus pour la commune. Le marquis faisait si peu de chose ! Le marquis n'était généreux qu'envers les sœurs et les curés, tandis que M. Durand serait obligé de l'être envers la commune. Quoique riche, il n'était pas fier ; il avait des allures très modestes, il allait à pied, et ce n'était pas à lui

que le cantonnier aurait reproché de creuser des ornières. Il était baron, disait-on, mais bien récemment, et n'en était pas moins M. Durand, ancien négociant, sorti du sein des classes laborieuses. Jules Lechat pensait judicieusement qu'il était impossible que le marquis ne dédaignât pas cet intrus, ce nouveau venu, ce nom vulgaire de Durand; impossible aussi que, par réciprocité, M. Durand ne fût pas jaloux du vieux blason du marquis. Il y avait là une rivalité toute naturelle, qu'il serait facile d'aigrir et d'exploiter. M. Durand allait à l'église, mais pour accompagner sa fille. On n'avait jamais vu le curé dîner chez lui, et il n'était certainement pas un clérical comme le marquis. Puis M. Durand offrait des avantages tout particuliers. Il ne savait rien des affaires de la commune, rien des affaires administratives en général. Cette heureuse ignorance était, aux yeux de Jules Lechat, le meilleur titre à être maître. M. Durand serait nécessairement dans la dépendance du secrétaire de la mairie. On citerait bien des personnages qui n'ont dû ainsi une fonction qu'à l'incapacité où ils étaient de l'exercer. Puis M. Durand n'était pas chasseur et n'avait pas de gardes. Cela seul lui garantissait les suffrages de tous les braconniers de la commune; et qui n'était braconnier, plus ou moins? Les anciens rabatteurs de Samuel Meyer rabattraient pour leur compte; et Jules Lechat lui-même, sentant naître chez lui une vocation nouvelle, se proposait d'acheter un fusil.

Tout cela fermentait, se classait, se coordonnait dans la tête de Jules Lechat, et se propageait au dehors par l'insinuation, en attendant le moment d'éclater, le moment où l'annonce du jour fixé pour les élections ouvrirait cette orgie fiévreuse qu'on appelle la période électorale.

Le marquis fut longtemps sans se douter du complot. Quand il s'en douta, il ignora longtemps encore que son voisin pût y être mêlé. M. Durand n'y était d'ailleurs mêlé qu'à son insu. C'était le secret de Jules Lechat, qui se contentait de pratiquer des approches autour du possesseur du château neuf, et de l'aborder, quand il le rencontrait, avec des airs patelins et respectueux. S'il s'oubliait lorsqu'il disait monsieur le marquis, il ne s'oubliait pas en disant monsieur le baron. Le marquis devint d'autant plus impatient du retour de son fils et projeta de reporter sur lui la candidature. A son âge, il ne se souciait pas d'engager une lutte personnelle, au risque d'un échec qui l'aurait offensé. Il pensait d'ailleurs, non sans raison, qu'un jeune homme aurait, outre tous les mêmes prestiges des traditions, un prestige de plus, celui de la jeunesse même. Ce serait une espèce

de changement. Les peuples aiment le changement. Ils ne se lassent pas seulement de la sagesse d'Aristide, ils se lassent de la vieillesse du souverain, et un héritier présomptif, avant de ceindre la couronne, est toujours couronné d'une auréole.

Raoul de Périgny arriva fort à propos, et son retour déconcerta Jules Lechat. Celui-ci comprit qu'il allait avoir affaire à un redoutable adversaire, si Raoul se lançait résolument dans la lutte. Il devenait d'autant plus nécessaire et urgent d'empêcher une alliance avec le baron Durand. Je ne sais si Jules apercevait déjà les conditions possibles d'un traité d'alliance. S'il les apercevait, une compétition électorale, avec les passions qu'elle soulève et les rancunes qu'elle laisse, était le meilleur moyen de les détruire. Il y avait là un régal dont le fumet eût suffi pour affriander le maître d'école. Il n'avait plus de temps à perdre. Sa police, naturellement servie par les employés de la gare, lui apprit, dès le dimanche matin, que, la veille au soir, le marquis avait recueilli M. Durand dans sa carriole. Jules Lechat, inquiet, se résolut aussitôt à tenter le jour même une reconnaissance, si le temps devenait plus favorable à une promenade.

Donc, vers cinq heures, tandis que M. Dubois était absorbé par son chapitre, qu'Inez gardait les enfants, que Pépita rêvait seule, le baron Durand étonné de ne pas voir rentrer M. Dubois, sortait pour aller à sa rencontre. Jules, de son côté, allait rôder dans la direction du château neuf. Ils se rencontrèrent au détour du bois de la Boulaye. Tous deux marchaient d'un pas de promenade et en sens contraires. Il y aurait eu affectation et impolitesse à ne pas échanger quelques mots. Or Jules recherchait l'occasion de causer, ne sachant pas encore s'il oserait demander M. Durand au château. Une rencontre fortuite sur la voie publique valait bien mieux, et l'anxiété qu'éprouvait M. Durand portait celui-ci à la curiosité. Il n'était pas fâché de faire jaser Jules au sujet du marquis. Tous deux abordaient ainsi l'entretien qui s'offrait, avec des arrière-pensées de diplomatie.

Après un prélude banal, Jules attaqua l'air connu et toujours agréable à entendre, le grand air de bravoure de la flatterie, enjolivé des floritures du dénigrement d'autrui. Il se réjouissait de l'acquisition qu'avait fait le pays en la personne d'un homme d'un jugement aussi sûr, d'une capacité aussi éprouvée, qui devait tout à son mérite. Il mentionna dédaigneusement cet écervelé de Samuel Meyer, un prodige, un joueur, qui avait laissé les plus fâcheux souvenirs et n'avait su faire qu'une bonne chose : construire un si beau château, d'un si excellent goût, pour un successeur plus digne que lui de l'habiter. *Sic vos non vobis,*

ajouta-t-il avec un pédantisme de cuistre qui s'arrêta, dans la crainte que le baron Durand n'entendit pas le latin.

— Oui, monsieur le baron, dit-il, il est bien juste qu'on travaille pour les autres quand on ne travaille pas en réalité, qu'on ne produit rien d'utile et qu'on n'est qu'un dissipateur. Il n'y a que le travail qui ennoblisse, et il n'y a de légitime que la richesse acquise par le travail. Je scandaliserais M. le marquis de Périgny si j'énonçais devant lui cette maxime, qu'il aurait le droit de ne pas trouver polie, lui qui arrive à la fin de sa vie sans avoir travaillé davantage, et il penserait, ce qu'il pense peut-être, que je professe des opinions subversives : comme s'il était subversif de plus honorer le travail et le mérite personnel que le hasard de la naissance ! Moi qui commence, et qui n'épargne pas mon labeur, je vous jure que si, à force d'ordre et d'économie, je lui dois un jour l'aisance, j'en serai un aussi féroce conservateur... que le marquis de Périgny lui-même.

Le baron Durand commença de penser que l'instituteur ne manquait pas de justesse d'esprit, et pouvait avoir été calomnié par les bonnes ou les mauvaises langues.

— Je ne connais pas le marquis, se hasarda-t-il à dire, quoique je l'aie vu fortuitement hier. N'est-il pas très orgueilleux ?

La forme de la question mettait plus l'aise Jules Lechat, qui répondit :

— Si vous appelez être orgueilleux... de se glorifier de sa vieille noblesse et de mépriser tout ce qui s'élève, il l'est certainement. Il est évident qu'à ses yeux vous êtes un inférieur. malgré la supériorité de votre valeur et de votre intelligence. Il ne faut pas lui en vouloir. Il est embaumé dans ses préjugés, il est né comme cela, il mourra comme cela, et son âge est aussi son excuse. Par ailleurs, le meilleur homme du monde, et bienveillant, à la condition de rester protecteur. Mais le pays s'éclaire, et l'on se fatigue d'être protégé avec cette hauteur. L'influence du marquis diminue tous les jours, et c'est la vôtre qui la remplacera, quand vous le voudrez, monsieur le baron.

— Oh ! moi, reprit M. Durand, je vis modestement dans mon coin, et je ne cherche pas à exercer d'influence.

— Pour le bien de la commune, vous auriez tort, monsieur le baron.

— Et puis, M. Raoul est là.

— Oh ! M. Raoul. Je pardonne tous les préjugés à un vieillard, mais chez un jeune homme ils sont insupportables. Un gommeux, comme vous dites à Paris, qui s'ennuyait ici, sous le cotillon de sa respectable dévote de mère et sous la férule de son père

et qui est allé dépenser, dans des voyages inutiles, l'argent de ses parents, qui n'en ont guère à lui donner. Maintenant on voudrait bien le marier, le cher enfant, à la condition de lui trouver une grosse dot, et comme les grosses dots sont dans la finance, M. le marquis abaisserait peut-être son orgueil jusqu'à daigner rechercher la fille d'un financier. On appelle cela fumer ses terres.

— Comment dites-vous ? s'écria le baron Durand.

Eh ! oui, reprit Jules. L'argent gagné dans les affaires, c'est du fumier. On jette cela sur les terres maigres, et il repousse des petits marquis.

Le baron Durand rougit et garda le silence. Jules vit que le coup avait porté, et continua.

— Et ce n'est pas tout. Comme la naissance donne tous les droits, on voudrait aussi que M. Raoul fût maire par droit de naissance, mais on compte sans les électeurs. Ah ! monsieur le baron, je sais bien qui devrait être notre maire !

— Qui donc ?

— Vous, monsieur le baron.

— Moi, monsieur l'instituteur ! Je ne connais pas les besoins de la commune, et je n'entends rien en administration !

— Croyez-vous que ce jeune homme s'y entende davantage ? Vous vous trompez, d'ailleurs, vous avez administré de grandes affaires, avec un grand succès, et toutes les affaires se ressemblent. Quant aux besoins spéciaux de la commune, vos collègues du conseil municipal les connaîtront, apparemment, et quant à la besogne matérielle, cela regarde votre humble serviteur, le secrétaire de la mairie, qui serait bien flatté d'être dirigé par un homme tel que vous.

— Mais la mairie doit entraîner beaucoup de dépenses, et les élections aussi, dit M. Durand, à l'esprit duquel cette puissante objection se présentait tout à coup.

— Bah ! reprit le tentateur avec un fin sourire, lorsqu'un maire a de grandes terres, qu'il est adroit et bien secondé par un secrétaire dévoué, la mairie lui rapporte plus qu'elle ne lui coûte. Il sait toujours diriger dans l'intérêt de ses propriétés les décisions municipales. Voyez, par exemple, ce méchant bois de la Boulaye, qui vous gêne tant...

— Hé bien ?

— Hé bien ! si vous étiez maire, il ne vous serait pas difficile de le faire exproprier pour l'utilité de la commune, et vous prolongeriez votre avenue, ce que n'a pas pu faire M. Meyer.



- Mais il en coûterait fort cher.
- Pas du tout, puisque les jurés n'estimeraient que sa valeur vénale et ne voudraient pas déplaire à M. le maire.
- Il est certain que sa valeur vénale est bien peu de chose.
- C'est ce que je vous disais. Allons, monsieur le baron, je ne vous demande pas de réponse. Seulement, laissez-moi faire. Vous serez libre de me désavouer si j'échoue. Mais je n'échouerai pas. Je vous présente mes respects, monsieur le baron, en attendant que je les présente à monsieur le maire.

Jules salua profondément et reprit le chemin du village. Le dernier trait était habile. L'habileté suprême est souvent de ne pas exiger de réponse. Le baron Durand eût été embarrassé d'en formuler une, tandis qu'il pouvait laisser faire. Il rentra au château très troublé, s'informant si M. Dubois, qui avait pris peut-être les sentiers, s'y était montré. M. Dubois n'avait pas paru. Le baron Durand attendit donc avec un redoublement d'anxiété. Il regrettait la mission donnée par Inex. Il souhaitait que M. Dubois n'eût pas rencontré le marquis, afin d'avoir sa liberté entière. Autrement il souhaitait presque que M. Dubois rapportât la nouvelle d'un accueil hautain et désobligeant, auquel cas il aurait sa vengeance prête.

On comprend maintenant combien ses impressions furent mêlées et perplexes, lorsqu'il entendit le récit qu'il accentuait, de plus en plus, l'affabilité de l'accueil de la famille du marquis, en présageant des relations amicales, confondues avec tant d'autres perspectives. Toutes ses vanités, toutes ses passions, étaient en jeu ou plutôt en lutte. Il y en avait une nouvelle qui, dès en s'éveillant, se trouvait d'une étrange violence. Il n'avait pas encore connu cet aiguillon des ambitions électorales qui est le stimulant et le tourment de tant d'existences enfiévrées. Il avait cru se retirer à la campagne pour se reposer et, à la vérité, ainsi que l'avait observé sa fille, le défaut d'occupations commençait à lui peser. Voici qu'on lui montrait le conseil municipal de son village comme un premier degré. La seconde marche, rapidement franchie, serait la mairie. La troisième ne pourrait-elle pas être le conseil général? La quatrième, la députation? Y aurait-il une cinquième marche? Pourquoi pas? C'est l'échelle de Jacob parcourue, dans des milliers de visions, par des gens qui ne valent pas le baron Durand, et qui n'ont pas à leur service les moyens dont il pouvait disposer. Où n'arriverait-il pas, s'il attelait à son ambition, non seulement la paire de chevaux déjà rêvée, mais de plus une paire de millions?

Cette dernière vision n'effrayait pas encore l'imagination du baron. Il avait assez d'autres troubles. L'amitié du marquis ! Il l'avait ardemment désirée. Maintenant il la redoutait, il la trouvait compromettante. Jules Lechat lui avait montré qu'elle ne serait pas désintéressée, qu'elle viserait une grosse dot. Cette pensée aurait suffi pour épouvanter le baron qui, de plus, se souvenait d'un mot offensant, et ne se souciait pas de fumer les maigres terres dont devait hériter M. Raoul. Et cependant, au fond de sa vanité, la perspective de faire de Pépita une marquise demeurerait bien flatteuse, s'il le pouvait à peu de frais.

Le mot cruel, nouveau pour lui, est bien vieux. Saint-Simon l'attribue à la fille adorée de Mme de Sévigné. Il n'a pas empêché, depuis deux siècles, il n'empêche pas encore, tous les jours, les filles de financiers de rendre volontiers à l'agriculture le genre de service que représente l'image insolente. Puis le baron Durand songeait au bois de la Boulaye. Il lui semblait avoir le choix, entre deux moyens, de l'obtenir et de prolonger son avenue. Puis il songeait à la mairie. Il avait pareillement le choix entre deux moyens de l'atteindre, comme rival heureux, comme vainqueur du marquis ou comme son allié plus humble, qui serait pourtant singulièrement fier d'avoir pour adjoint un futur marquis. Enfin il songeait, et cette dernière pensée lui était particulièrement désagréable jusqu'à lui causer de l'irritation, que Pépita paraissait trop occupée de M. Raoul, depuis que la petite sotte de Pauline lui avait jeté au visage un propos ridicule.

## XII

### JAMAIS

Après trois journées aussi mouvementées, il y eut une semaine très calme, du moins à la surface. Raoul s'était éloigné, ce qui ajournait les chances de rencontres émuovantes. Son nom ne fut pas prononcé, pas même dans les conversations intimes de Pépita et d'Inez. Chacune d'elle attendait, Inez par prudence, Pépita par réserve, toutes deux par embarras. Confiance n'amène pas toujours confiance, car ce n'était pas manque de confiance chez l'une ni l'autre. On a vu des amitiés discrètes garder religieusement pendant des années, — pendant toute la vie, — le silence sur l'objet d'une préoccupation commune, et ce peut même être l'attention la plus délicate de l'amitié. Il y a des mystères qui doivent rester des secrets, bien qu'on les sache devinés.

Le marquis ne se montra pas et l'on n'eut de lui aucunes nouvelles. Aucune bienséance, à la vérité, ne demandait de sa part une visite qui aurait été une avance. Il avait reçu, et poliment agréé, les remerciements de son voisin par un intermédiaire. La situation était correcte, et l'incident pouvait être réputé clos. C'était désormais au baron Durand à tenter une avance, s'il le jugeait à propos. Celui-ci n'était pas pressé. Il n'avait pas fait son choix entre l'instituteur et le marquis. Sous l'empire de sentiments bien différents de ceux d'Inez et de Pépita, il gardait un absolu silence sur sa conférence avec Jules Lechat. De son côté, M. Dubois se contentait d'observer. L'annonce un peu douteuse d'une visite de Raoul de Périgny n'était pas précisément une promesse, ou, si c'en était une, elle pouvait n'être pas tenue. M. Dubois comprenait bien la gravité qu'aurait cette démarche. Tant qu'elle n'aurait pas eu lieu, il croyait sage de ne rien ajouter à son récit. Tout lui semblait suspendu jusqu'au retour de Raoul. Il ne pensait pas aux élections municipales.

Seul de tous les personnages de cette histoire. Jules agissait, et encore dans l'ombre. Sa conférence avec le baron Durand n'avait pas eu d'autres témoins que les oiseaux, et, bien qu'ils soient bavards, ils ne l'avaient pas divulguée. Jules se gardait de la divulguer davantage. Son plan était de ne compromettre le baron Durand que par le résultat, d'éviter même de le revoir, de ne rien concerter avec lui, et de se faire oublier, s'il était possible. Il se résignait à la chance d'être désavoué après les élections, en cas d'insuccès. M. Durand n'eût pas été le premier candidat évincé qui aurait donné cet édifiant spectacle. L'important était qu'un désaveu ne lui fût pas infligé avant le scrutin. M. Durand n'étant pas électeur et ne voyant habituellement personne, son abstention personnelle de toute démarche s'expliquait naturellement. Jules composait donc ou plutôt imposait sa liste dans les conciliabules du café de la Pomme d'Or, en plaçant en tête le nom du baron Durand. Ce fut d'abord l'objet d'un vif étonnement de ses affidés, mais ceux-ci étant sur la liste ne tardèrent pas à comprendre, en l'admirant, l'habileté de la manœuvre dont ils espéraient bien profiter. M. Durand avait l'avantage, si souvent précieux dans les élections, de n'être pas connu, tout en ayant une grande notoriété. Il est difficile d'être présenté aux suffrages dans des conditions plus favorables. Il n'avait pas encore d'ennemis, — ni d'obligés, deux sortes d'adversaires fort à craindre.

M. Durand avait, je l'ai déjà dit, cet autre avantage de n'avoir rendu aucun service à la commune. Les peuples sont encore plus ingrats que les individus, et avec moins de scrupules. Je trouve

même que cette disposition des esprits ne manquait pas d'une certaine logique. On savait ce que ferait le marquis de Périgny par ce qu'il avait fait. On ne savait pas ce que pourrait faire le baron Durand, il y avait là les séductions de l'imprévu, et les espérances ont des horizons bien moins bornés que ceux des souvenirs. A la vérité, le baron Durand avait déjà une fâcheuse réputation de parcimonie. Jules ne fut pas embarrassé de déclarer finement qu'il connaîtrait les moyens de cueillir des pommes d'or dans le jardin du baron. Le mot eut du succès auprès des habitués du café. Jules, qui était éloquent, eut une autre image oratoire, laquelle n'était pas sans justesse. «L'économie, dit-il, est une écluse fermée derrière laquelle s'amoncellent les eaux. Il suffit de savoir ouvrir l'écluse. Il n'y a rien alors de plus impétueux que les prodigalités d'un avare.»

La candidature du baron Durand fut donc, je ne dirai pas acclamée, on ne faisait pas de bruit, mais joyeusement accueillie par les clubistes de la Pomme d'Or. Jules projetait de faire imprimer sa liste et d'avoir des distributeurs salariés à la porte de la mairie. La commune de Chauvry n'avait pas encore connu ces procédés, très efficaces et très puissants quand ils ne sont employés que d'un côté. Il ne les annonçait pas de peur qu'ils ne fussent imités. Ce devait être la manœuvre de la dernière heure.

Que se passat-il au vieux manoir ? Lors de la rentrée du marquis et de Raoul, on y avait commenté la visite de M. Dubois, dont on faisait un éloge non contesté. On s'étonnait que cet original de M. Durand, à qui l'on oubliait de donner son titre de baron, eût un régisseur qui lui paraissait si supérieur par l'éducation et les manières. Le marquis n'avait pas manqué de raconter l'anecdote du billet de seconde classe. Il n'en faut pas davantage pour juger et coter un homme, et la promesse d'acheter des chevaux n'était pas pour effacer l'impression, bien au contraire. Il n'y a rien de plus respectable que de voyager en seconde classe ou en troisième, suivant la situation de chacun. Seulement, on n'achète pas de terres de 600 000 francs, et l'on ne parle pas d'acheter des chevaux, ou bien l'on mérite d'être raillé.

— Je parie, s'écria Raoul, que le régisseur, s'il allait seul à Paris, s'accorderait un billet de première.

— Il pourrait avoir tort, dit plus gravement le marquis. Ce n'est pas le moyen de s'enrichir, comme M. Durand. Je suis très frappé de cette puissance de l'économie, — une vertu que n'avait malheureusement pas nos pères, ce qui nous a menés à voir la plus grande partie de leurs terres en la possession de ce lardre.

Il y avait de l'amertume dans l'observation sur laquelle Raoul ne voulut pas insister. Il préféra revenir au régisseur.

— Il me plaît, reprit-il, ce M. Dubois, avec sa figure ouverte et honnête. Il ne ressemble en rien à l'espèce. J'irai certainement lui rendre sa visite.

— Qui n'était pas pour toi, dit le marquis.

— Peut-être, interrompit Valentine qui n'avait pas encore parlé.

Ce seul mot détermina chez le marquis et son fils un brusque mouvement de physionomie. La marquise elle-même eut un léger tressaillement et se dressa plus attentive. Il y eut une pause assez longue et presque embarrassante.

— Ce serait alors, dit Raoul d'une voix moins assurée, sans qu'il lui convint de paraître encore comprendre, un motif de ne pas être impoli.

— Je l'espère ainsi, reprit Valentine. Seulement cela demande réflexion, parce que ce pourrait être... autre chose qu'une politesse. La maison du régisseur n'est pas loin du château neuf.

— Et Mme Dubois, continua Raoul distrait, est elle-même charmante.

— Sans doute, mon cher Raoul, dit Valentine. Et comment trouves-tu Mlle Pépita ? Tu t'es retourné plus d'une fois à l'église.

Cette fois l'interpellation était directe, et il était difficile de l'é luder. Cependant, au lieu d'y répondre, Raoul s'écria :

— Tu l'as remarquée ? Tu te retournais donc aussi, puisque tu étais devant moi.

— Hé bien ! oui, je me retournais,—et tu comprends pourquoi tu ne t'en apercevais pas. Je vais faire la réponse à ta place. Cette jeune fille est extrêmement attrayante et elle occupe ta pensée. C'est tout naturel, je sais qu'elle a été parfaitement élevée au couvent du Roule où j'ai été élevée moi-même. Je sais de plus qu'elle a une intelligence et un cœur d'élite...

— Comment sais-tu cela ?

— Est-ce que je n'ai pas conservé des relations au couvent, et pour qui comptes-tu la sœur Félicité ? Elle sera très riche, nos terres se touchent, elle héritera de celles de nos aïeux, et la Providence semble l'avoir amenée ici pendant que tu courais le monde, sans plus penser à elle qu'elle à toi. Maintenant c'est autre chose et il est déjà impossible que vous ne pensiez pas l'un à l'autre. Comprends donc que la moindre démarche est grave, et que tu ne peux pas rendre visite à M. Dubois sans t'être de mandé si tu es un prétendant à la main de Mlle Durand.

— Mon fils prétendrait à la main de Mlle Durand ! dit avec

effort et en se soulevant la marquise, dont le visage prit une animation extraordinaire. Jamais...

— Ma mère, je vous en supplie ! s'écria Raoul, ne dites pas jamais !

— Non, ma mère, reprit plus doucement Valentine, ne dites pas jamais.

— Jamais de mon vivant, ajouta la marquise, qui, comme épuisée par l'effort, retomba en s'affaissant sur son fauteuil, et ferma les yeux.

Elle avait quelquefois de ces défaillances. Valentine s'empressa auprès d'elle en employant les moyens accoutumés. Elle fit signe à Raoul de se retirer. Son père le suivit au jardin.

— Tu vois, dit le marquis, ta pauvre mère vit toujours dans le passé, plus qu'il n'est sage peut-être. C'est un peu de ma faute. J'ai trop professé les mêmes idées. Pourtant je n'aurais pas dit : jamais.

— Je vous remercie, mon père, mais elle a prononcé le mot, et cela suffit. J'ai eu tort de revenir.

— Tu as eu tort de revenir fermer les yeux de tes vieux parents ? Tu n'attendras pas bien longtemps. Après nous, tu seras libre.

— Oh ! ne dites pas cela, mon père !... Le second mot de ma mère est plus cruel que le premier. Attendre la mort de ses parents pour arranger sa vie, c'est une chose horrible.

— C'est la société, répondit amèrement le marquis.

Raoul ne voulut pas répliquer. Il dit simplement :

— Convenez qu'il va être difficile que je reste si près de cette jeune fille, pour être exposé à la rencontrer souvent, pour la voir au moins tous les dimanches, après l'espèce d'éclat de Valentine. Et il n'est guère moins difficile de la fuir, à peine arrivé. Je vais la fuir huit jours, mais qu'est-ce que cela ?

Pendant ce temps la marquise, restée seule avec Valentine, qui lui prodiguait ses soins, reprenait ses sens.

— J'ai rêvé, dit-elle. Est-ce que Raoul n'est pas là ?

— Non ma mère, répondit Valentine. Il se promène dans le jardin avec mon père.

— Quand j'ai de ces crises, ajouta la marquise, j'ai toujours d'affreux cauchemars, qui me laissent la tête toute troublée. Il me semblait que j'avais fait de la peine à ton frère.

Valentine détourna aussitôt la conversation en espérant que sa mère pourrait continuer de croire qu'elle avait rêvé.

## XIV

## VALENTINE

Valentine avait juste trente ans, et n'en cachait pas. Il lui importait peu d'avoir franchi ce pas redoutable, après lequel les jeunes filles sont appelées des vieilles filles, tandis que les mères sont encore si jeunes. Elle était grande et belle, d'une beauté assez imposante. A l'exception de deux années passées au couvent du Roule, elle n'avait pas quitté le vieux manoir. Elle s'était beaucoup occupée de l'éducation de son frère. Même quand celui-ci avait eu un précepteur, qu'il avait fallu changer plusieurs fois, avec des interrègnes, Valentine n'avait pas abandonné sa mission d'institutrice. Sa sollicitude pour son frère s'était transformée en une ardente amitié, demeurée protectrice, et Raoul n'appartenait pas à l'innombrable tribu des ingrats. J'ai connu plus d'un exemple de ces tendres amitiés réciproques de frère à sœur, où se mêle quelque chose de filial et de maternel. C'est un spectacle pour les anges.

La santé de la marquise était depuis longtemps chancelante, ce qui avait amené Valentine à prendre, bien jeune encore, la direction intérieure de la maison. Elle y déployait une capacité remarquable, et avait dû contracter des habitudes un peu autoritaires, tempérées par le tact et la grâce. Le marquis vivait beaucoup au grand air. Il aimait la chasse comme distraction, non point à la façon de certains campagnards pour qui la chasse est une passion absorbante et grossière et qu'on voit si désœuvrés quand la saison ne leur permet pas de s'y livrer. Ce qu'il aimait, dans la chasse, ce n'était pas non plus l'émulation de tuerie organisée où se complaît le faste des parvenus de la finance et qui compte les pièces abattues. Tout se compte, tout se chiffre dans notre temps, les lapins et les faisans foudroyés devant des rabatteurs, comme les bulletins du scrutin. Ce qu'aimait le marquis, c'était la correspondance intelligente de l'homme et du compagnon fidèle qu'il a dressé, c'était la ruse agressive du chien, la ruse défensive du gibier, observation pleine d'intérêt pour le naturaliste, c'était l'arrêt, cette double fascination qui retient immobiles deux ennemis en présence l'un de l'autre séparés à peine par une touffe d'herbe. Le marquis avait un épagneul favori qui ne le quittait pas, son meilleur ami, qui avait ses entrées au salon, où il implorait et recevait une caresse de Valentine. Le marquis aimait aussi l'agriculture, l'intérêt dominant de sa

vie, l'agriculture raisonnée et perfectionnée. On a vu qu'il présidait le comice agricole de sa région. Abonné à toutes les publications spéciales, il se tenait constamment au courant des nouvelles méthodes, des nouvelles machines, les propageait et les appliquait, dans la mesure de ses moyens et des limites assez restreintes de son domaine. Il obtenait souvent des prix lors des concours et des expositions. En outre, le marquis, dont l'éducation avait été distinguée, lisait beaucoup, particulièrement des mémoires historiques. Il ne s'ennuyait jamais, malgré l'austérité de ce séjour continu à la campagne.

Cependant il voisinait fort peu. Ce n'était pas sauvagerie. Dans les provinces éloignées, les anciens châtelains sont encore entourés de leurs pairs, parents ou amis, à cette distance de Paris, les situations analogues à celle du marquis sont très rares. Il y a des châteaux somptueux, habités par des princes de la finance, quelques-uns par des représentants d'illustres familles, où assurément le marquis eût été bien reçu. Il ne lui convenait pas d'accepter, moins encore de rechercher des invitations qu'il lui eût été malaisé de rendre. La disproportion des fortunes était trop grande. Il y a aussi, dans des habitations plus modestes, des commerçants retirés que le marquis n'aurait pas jugé de son rang. La mauvaise santé de la marquise était de plus un obstacle. Le manoir était pourtant, à l'occasion, fort hospitalier avec simplicité, et Valentine en faisait très gracieusement les honneurs. Seulement les occasions étaient rares.

L'aisance du marquis était médiocre, suffisante pour ses goûts, mais n'eût pas comporté un établissement d'hiver à Paris. On sait que la campagne ne cesse d'être un luxe que lorsqu'elle est habitée toute l'année. C'est le double établissement qui gêne ou qui ruine. Malgré la science et malgré les prix obtenus, l'agriculture ne pouvait augmenter notablement cette aisance. C'était beaucoup qu'elle ne la diminuât pas, et il y avait des années mauvaises. Le marquis était sage et ordonné, non point à la façon du comte Durand. Il ne thésaurisait pas, il lui suffisait de n'avoir point de dettes. Son père lui en avait laissé, qu'il lui avait fallu payer. Ce souvenir lui était resté cuisant, en lui inspirant une sainte et salutaire horreur des dettes. Il s'était attaché à inculquer la même horreur à son fils, qui heureusement avait profité de la leçon.

Tout cela ne faisait pas une dot pour Valentine, ou n'eût permis de lui en destiner qu'une bien maigre, et Valentine avait eu vingt ans ! Quels étaient alors ses rêves de jeune fille ? On ne l'a jamais su. Si elle a eu un confident, il a été bien discret. Lors-



qu'elle avait juste vingt ans, c'était la guerre et l'invasion allemande. La commune fut occupée successivement par plusieurs détachements de troupes ennemies dont les chefs s'imposaient comme hôtes au vieux manoir, plusieurs arrogants et brutaux, quelques-uns, à la vérité, pleins d'égards et s'appliquant à la courtoisie. La marie était un poste de péril que le marquis eût rougi de désertier. J'ai connu un maire des environs de Paris qui, dans une situation pareille, trouva plus aisément un accommodement avec sa conscience. « J'étais retenu, écrivait-il ingénument à un ami, par mes devoirs de maire. Ayant donné ma démission, j'ai pu me mettre à l'abri en m'éloignant. » J'ai eu entre les mains la lettre prudhommeque du magistrat circonspect. Le marquis n'aurait pas soupçonné cette manière de s'affranchir d'un devoir devenu périlleux. Il resta donc pour protéger ses administrés, se dévouant à cette lutte désarmée de la faiblesse contre la force qui a tant de grandeur morale, qui eut quelquefois ses drames émouvants, et quelquefois ses martyrs. Un maire était alors une sorte d'otage responsable, à la merci des caprices et des colères du vainqueur. Je crois bien qu'en ce moment le comte Durand n'eût pas ambitionné les suffrages, et qu'il aurait repoussé avec moins d'hésitation les avances captieuses du maître d'école.

Le marquis fut souvent menacé. Sa tête même aurait couru de gros risques si des francs-tireurs s'étaient montrés ou plutôt cachés dans la commune, comme le bruit s'en répandit plusieurs fois parmi les envahisseurs, Raoul était un des administrés les plus embarrassants et les plus dangereux. Il avait quinze ans, il complétait ses études à Vaugirard lorsque éclata la guerre, et la fermeture de Paris prolongeait forcément ses vacances oisives. Il avait déjà la taille élevée, il savait manier un fusil de chasse, et son patriotisme d'adolescent bouillonnait. Il fallut les ordres les plus exprès de son père pour l'empêcher de s'esquiver la nuit et d'aller rejoindre l'armée de la Loire. Le marquis l'eût peut-être laissé faire, s'il n'avait senti que cette disparition créerait un grave danger à la commune. Mais ce que l'autorité paternelle n'obtenait pas, c'était la modération dans les propos. Raoul ne s'observait pas assez, et il avait des querelles incessantes.

Il y eut un jour où un coup de fusil retentit dans la cour du manoir et fut le signal d'une alerte. Les soldats présents prirent les armes à la hâte. Par malheur, Raoul fut aperçu du côté où flottait encore la fumée dans le ciel neigeux. Il fut aussitôt appréhendé, entraîné malgré ses protestations et ses efforts pour se dégager. Où l'entraînait-on ? Hélas ! demandez-le aux sommaires

juridictions de cette institution qui s'appelle la guerre. C'est bien là que la justice à un bandeau sur les yeux. Quelques moments auparavant, l'adolescent avait eu une altercation avec un sergent poméranien ; il n'en fallait pas davantage pour une prompte vengeance.

De sa fenêtre, Valentine avait tout vu, même remarqué le sentinelle barbue dont le fusil était parti par mégarde, et qui n'intervenait pas. C'eût été quitter son poste, avouer une faute et encourir une punition ; mieux valait sacrifier un innocent. Cela se rencontre ailleurs qu'à la guerre. Valentine savait un peu d'allemand appris au couvent ; elle s'était exercée à s'y perfectionner et servait d'interprète à son père. Elle accourut éperdue, poussant devant elle un officier qu'attirait le bruit de la bagarre ; elle se précipita dans la mêlée, en s'emparant du bras de son frère. L'officier était jeune, et Valentine était belle ; il la laissa dégager et ramener son frère. Toujours au bras de Raoul, elle courut alors à la sentinelle dont elle saisit impérieusement le lourd fusil, en montrant qu'il était noirci et déchargé. C'était l'évidence, même pour un tribunal composé comme celui qu'elle avait à convaincre ou à fléchir.

Raoul fut donc libre. Mais si Valentine n'avait rien vu, si elle avait été moins belle, ou si l'officier n'avait pas été jeune, Raoul de Périgny, dix ans après, pendant le prône de son curé vieilli, n'aurait pas eu de distractions en regardant Pépita.

Ce jour-là Valentine sauva bien la vie de son frère, qu'elle eut le droit d'exhorter à la prudence. Le marquis et sa femme ne connurent l'aventure que lorsque le danger était conjuré. Valentine acquit encore plus d'autorité dans la maison ; elle eut une auréole, même aux yeux des hotes incommodes du vieux manoir. Elle fut un peu la protectrice de la commune entière.

L'occupation allemande dura longtemps, avec des incidents diversement émouvants. Quand elle prit fin, Valentine était majeure, mais bien autrement mûrie que la plupart des jeunes filles parvenues à cet âge. Peut-être n'est-ce pas pendant cette cruelle année qu'il y a lieu de rechercher quels avaient été ses rêves de jeune fille.

Bien que vivant dans un milieu si différent de celui de Pépita, elle lui ressemblait en ceci — à dix ans d'intervalle, — qu'elle n'avait jamais dansé, n'était jamais allée au théâtre, ne connaissait pas les distractions mondaines et n'avait aucune occasion de rencontrer des jeunes gens. Elle avait, de moins que Pépita, une amie avec qui s'épancher, de plus, une mère, mais valétudinaire et morose, qui n'était pas pour attirer les épanchements ; de plus

aussi un frère, mais presque enfant, à qui, si elle avait eu des secrets, elle ne les aurait certainement pas confiés. Une jeune fille peut prendre pour confident un frère aîné, qui est souvent le conseil le plus sûr et le plus indulgent à la fois, non point un adolescent. Son véritable ami était le marquis ; est-ce bien à un père qu'une jeune fille ouvre son cœur à nu ? Elle le referme plutôt, et j'ignore si Valentine eut à refermer le sien. Comme Pépita elle aimait la nature, et d'un amour plus éprouvé.

Elle avait cependant une amie d'un âge bien disproportionné : la sœur Félicité. Leurs conférences étaient fréquentes et prolongées. On a cru que le rêve de Valentine était de revêtir le même costume et qu'elle était retenue près de ses parents par le sentiment du besoin qu'ils avaient d'elle. Si cela fut vrai, je sais peu de sacrifices plus méritoires, à la condition, ici parfaitement remplie, que la jeune fille laisse ses parents ignorer qu'ils sont l'objet de ce dévouement. Autrement, j'ai peu de sympathie pour une attitude qui signifie : ma chère petite mère, je vous entourerai des plus tendres soins jusqu'à votre dernier soupir, mais je n'attends que ce moment pour être heureuse.

On a cru aussi à un autre genre de dévouement. Valentine aurait jugé l'aisance de la famille trop étroite pour être partagée. Il aurait fallu diviser la terre elle-même. Il y avait là un ensemble qui présentait à Raoul un avenir avec des chances d'un établissement avantageux. Valentine ne voulait pas réduire ces chances. Sa tendresse de sœur, mêlée d'un certain orgueil du nom, d'un sentiment traditionnel, aurait résolument accepté l'isolement de son propre cœur.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, il ne fut jamais sérieusement question du mariage de Valentine, et elle détourna constamment les allusions qui purent lui être faites à cet égard. Il ne lui eût pas été, au surplus, aisé de se marier sans consentir à quelque grand sacrifice, et elle n'aurait jamais consenti à celui du nom. Nos mœurs et les exigences de la vie sont telles, que le nom, qui est encore une faveur du sort pour un jeune homme et un précieux joyau dans la corbeille, est au contraire un fatal présent de la naissance pour une jeune fille mal dotée. Parmi la bourgeoisie laborieuse, l'homme qui a foi dans la puissance du travail et se croit assuré d'une aisance progressive peut se donner le plus enviable de tous les luxes, celui de choisir sa compagne, et il y a une véritable noblesse à fonder une famille qui devra tout à l'emploi de l'intelligence de son chef. Les représentants des anciens noms voient leur aisance se diviser, se rétrécir, au lieu de s'accroître. Ils ne connaissent guère que l'oisiveté ou

l'épaulette, et l'épaulette n'enrichit pas. Ils peuvent rarement se donner ce luxe. Je les plains plus que je ne les blâme.

Quand la France fut pacifiée, au prix de tant de tristesses, Raoul de Périgny acheva brillamment ses études interrompues. Lui aussi aspirait à l'épaulette, il avait une vocation militaire très prononcée. Il rencontra l'opposition obstinée de sa mère qu'avaient trop ébranlée les événements de la guerre et les scènes de l'invasion. Elle déclara que si son fils voulait porter l'épée, ce serait pour elle le coup de la mort. Raoul dut s'incliner, avec un regret profond.

D'autres carrières s'offraient à l'activité de son esprit. Des amis de sa famille étaient au pouvoir, ou influents, et il pouvait compter sur leur bienveillance, qu'il était résolu à aider par le plus sérieux travail. Il tourna ses visées vers le conseil d'État, et, afin de s'y préparer, il fit son droit. Cette combinaison plaisait à tous et à lui-même, ce n'était pas l'éloignement du foyer. A la distance où l'on était de Paris, il était facile à Raoul de suivre les cours qui avaient pour lui le plus d'attrait, tout en emportant des livres, et le temps du trajet n'était pas perdu pour l'étude. Ce furent des années heureuses, relativement exemptes de soucis, et pendant lesquelles s'enflamma de plus en plus l'amitié de Valentine pour son frère. Raoul avait un but, précédé de plusieurs étapes, qui furent toutes franchies avec succès. Le but aussi fut atteint sans difficulté. Mais il arriva ce qui arrive si souvent. Ce n'était qu'une déception. Le but final se déroba, apparaissait inabordable, et il n'y avait même pas lieu d'en tenter désormais l'accès. Précisément quand Raoul venait de rapporter avec joie son diplôme, une évolution de la politique le rendait inutile. Les amis du marquis tombèrent du pouvoir, pour faire place aux ennemis déclarés de ses idées, sinon de sa personne. Non seulement Raoul n'avait plus aucune faveur à espérer, il lui était interdit de rechercher aucune place au service d'un gouvernement ainsi renouvelé.

L'épreuve fut pour lui cruelle, et plus amèrement que jamais il regretta de ne pas sentir à son côté une épée. Etrange contraste ! Il semble que la carrière des armes soit la chaîne la mieux rivée de l'esclavage. Pour la fierté d'un homme de cœur, elle est encore, en dépit des rigueurs de la discipline, le meilleur refuge de l'indépendance de la pensée.

Raoul était découragé. Il n'avait plus de but, il était honteux de son oisiveté, il s'ennuyait. Ce fut alors que Valentine conçut pour lui l'idée d'un long voyage à l'étranger. Elle vit sans peine, quoiqu'il se défendît par l'objection de la dépense, que l'idée lui

souriait. On pouvait craindre encore l'opposition de la marquise. Ce fut une impression tout autre et imprévue. La tournure prise par les événements tourmentait la marquise, qui ne doutait pas de catastrophes prochaines, de nouvelles guerres, en prévision desquelles sa solitude alarmée était bien aise que Raoul s'éloignât. Le marquis, avec plus de calme, accueillait aussi ces alarmes. En outre, il n'avait pas encore eu le temps de s'habituer à la pensée de partager son autorité avec un coadjuteur, un successeur désigné. Raoul, s'il restait au vieux manoir, ne pouvait être que cela. Ce coadjuteur a beau être un fils, c'est toujours, pour un homme qui vieillit, un moment psychologique que celui où, la première fois, il demande de l'aide en s'exposant à des critiques. L'épreuve est délicate. Eloigner Raoul, c'était éloigner ce moment. Déjà le marquis avait éprouvé quelque impatience de se voir suivi quand il dirigeait ses travaux agricoles, par une curiosité oisive qui l'interrogeait. Il ne se rendait pas bien compte des impressions qui assaillaient si aisément au plan de Valentine, mais, parmi les motifs déterminants de nos résolutions, ceux qui sont inconscients ne sont pas les moins puissants.

Quant à la dépense, le marquis venait d'avoir très à propos de belles récoltes et des prix aux concours. De plus, il était de ces hommes qui répètent assez volontiers qu'il faut que jeunesse se passe. Il craignait que l'ennui ne dirigeât trop souvent Raoul vers Paris, dont le séjour, pour un jeune homme, peut aisément être plus dispendieux qu'un voyage. Le marquis ne dit pas cette raison à Valentine mais il proposa pas non plus l'objection de la dépense.

Ainsi stimulé de tous côtés, Raoul, ayant trouvé dans un ancien condisciple un compagnon de voyage, partit. Les adieux furent assez émouvants. Valentine eut la force d'être souriante. Raoul parcourut l'Italie, la Grèce, le Levant, l'Inde, la Chine, le Japon, et l'on a vu qu'il revint par l'Amérique. C'est à sa sœur qu'il adressait ses correspondances, lues évidemment dans le cercle bien étroit de la famille, et Valentine jouissait de son œuvre en constatant la bonne humeur constante, l'intérêt passionnément excité du voyageur. Le temps marchait. A mesure que le retour se rapprochait, Raoul y aspirait avec plus d'élan. Riche de souvenirs, il s'amuserait encore à les raconter, à les fixer par l'écriture. Il ne craignait plus l'ennui, il ne songerait désormais qu'à goûter les pures joies de la vie de famille. Non pas sans ajouter des joies nouvelles à celles qu'il avait connues. Quelques-unes de ses lettres contenaient à ce sujet des allusions qu'avaient bien un peu provoquées celles de Valentine. De Lima il avait écrit

plus clairement en badinant : « J'ai vu ici un essaim de charmantes Péruviennes, et j'ai été tenté d'en enlever une, pour te la montrer. C'est un type de femmes aux yeux noirs qui me plait fort. Mais j'ai réfléchi que ce serait manquer à ce que je te dois. Evidemment, ma chère sœur, c'est à toi qu'incombera la mission de me choisir une femme qui te ressemble, et, s'il est possible qui te vaille. »

C'était bien à quoi songeait Valentine, et de son côté le marquis, qu'avaient atteint quelques rhumatismes, et à qui la séparation semblait longue, s'était habitué à l'idée d'un coadjuteur. Raoul, dans la tournée de visites décidée par sa sœur, devait rencontrer une jeune fille assez riche, et Valentine avait un peu compté, avant de penser à Pépita, sur les grâces personnelles de son frère, augmentées du prestige du voyageur. Il partit dès qu'il vit que la crise de sa mère était calmée. Mais il emportait l'image de Pépita, c'était une comparaison dangereuse, et d'ailleurs il n'était pas dans des dispositions favorables pour tenter ni pour souhaiter une autre conquête.

## XV

### VISITE ÉLECTORALE

On se taisait au vieux manoir, on se taisait au château neuf, on se taisait dans la maison du régisseur. Il y avait en l'air comme un pressentiment d'orage. Pépita, pour la première fois, trouvait les journées longues, et commençait à reconnaître qu'il est possible de s'ennuyer à la campagne. Elle regardait son bouquet de bruyères. Elle attendait le dimanche avec un mélange de crainte et d'impatience. Les conférences du baron Durand et d'Ernest Dubois étaient courtes et n'avaient pour objet que les intérêts immédiats de la propriété. Un matin, cependant, M. Dubois parla des élections prochaines, dont le jour venait d'être fixé au second dimanche qui devait suivre. Le baron eut un léger tressaillement, auquel M. Dubois ne prit pas garde.

— J'espère, dit M. Dubois, qu'il n'y aura pas ici beaucoup d'agitation ni de changement, quoique ce soit toujours un moment crise. Et j'avoue que je redoute un peu l'instituteur.

— L'avez-vous vu ? demanda le baron,

— Une seule fois, pour des affaires de mairie. Il n'y a pas de danger qu'on le rencontre à l'église.

— C'est vrai, je n'avais pas remarqué qu'il n'y va pas.

— Il se croirait perdu. Il a des principes, comme vous, monsieur le baron, seulement ce ne sont pas les mêmes. Un de ses principes pourra bien être de trahir le marquis.

— Est-ce que vous pensez qu'il aura de l'influence ?

— Quand on flatte les passions jalouses, on en a toujours.

Le mot fut désagréable à entendre au baron, qui reprit :

— Au surplus cela ne nous regarde pas, puisque nous ne sommes pas encore électeurs, et nous pouvons dormir sur les deux oreilles.

— Mais vous savez que vous pourriez être élu du conseil, quoique n'étant pas encore électeur ?

— C'est très singulier.

— Pas trop, monsieur le baron, et je souhaiterais que nos institutions n'eussent rien de plus déraisonnable. Puisque les électeurs sont souverains, il est bien juste qu'ils donnent leur confiance à qui leur plaît. Il pourraient vous nommer sénateur, s'il leur en prenait fantaisie.

— Oh ! sénateur, mon cher ami...

— Pas encore, mais l'un mène à l'autre.

— Vous croyez ?

— C'est une filière. Il s'agit donc de savoir, et j'ai besoin d'en être informé, si vous désirez commencer ?...

— Quel est votre avis, mon cher Dubois ?

— Mon avis est que ce serait très honorable, en même temps qu'utile pour vos propriétés.

— Ah ! oui, utile... on me l'avait déjà dit.

— Et très utile aussi au marquis de Périgny, — ou à son fils, — d'être d'accord avec le plus riche propriétaire de la commune. Je vous ai conté l'autre jour qu'il en avait laissé transparaître clairement le vœu.

— Je l'avais oublié. Mais est-ce qu'il est bien nécessaire..... que je tâche d'être utile au marquis ?

— Ah ! monsieur le baron, cela nous mènerait sur un terrain glissant... où je suis prêt à vous prier de me suivre.

— Non, non, de grâce, ne parlons pas de cela.

— Je me tairai d'autant plus volontiers que ce serait prématuré. Il faut attendre le retour de M. Raoul, qui ne peut pas manquer de revenir vite, pour les élections. C'est bien de lui qu'il s'agit, n'est-il pas vrai ?

— Ne parlons pas de cela, vous dis-je.

— A merveille, mais pensons-y, nous en parlerons plus tard. Pour le moment, il ne s'agit que de décider si, oui ou non, vous approuvez qu'on mette votre nom sur la liste du marquis.

— Oui ou non ! Rien que cela ! Est-ce que j'aurais à écrire quelque chose ?

— Pas une ligne,

— Ou à faire des démarches ?

— Aucune.

— Ou des dépenses ?

— Cela n'en vaudrait que mieux, mais n'est pas nécessaire.

— Si je ne me compromets en rien, et si je ne dépense rien, il me semble que je puis... vous laisser faire.

— C'est tout ce que je vous demandais, monsieur le baron. Vous comprenez que j'avais besoin de votre autorisation verbale. Vous serez libre de me désavouer suivant l'évènement.

On voit que la droiture de M. Dubois arrivait exactement au même résultat que la duplicité de Jules Lechat, ce qui tendrait à prouver qu'il n'y a pas à regarder de trop près aux sauces préparées et mêlées dans cette casserole qui s'appelle une urne électorale. Satisfait même de ce qu'il avait obtenu, M. Dubois ajouta sans se douter qu'il était encore presque un plagiaire de Jules :

— Plus un mot à ce sujet, monsieur le baron. C'est la sagesse. Si le marquis triomphe, vous triomphez avec lui, et, s'il est battu, vous ne l'êtes pas, puisque vous n'aurez pas pris part à la lutte. Et voulez-vous que je vous offre un pari ? Avant le grand jour vous aurez sa visite ou celle de son fils !...

— Je ne parie jamais, dit M. Durand.

M. Dubois se retira. Le baron était tout fier d'être si heureusement sorti d'une situation délicate. Il était content de lui. Il constatait aussi, ce n'était pas un de ses moindres contentements, que l'instituteur avait été discret.

Le dimanche vint. Les habitants du château neuf étaient rendus à l'église avant ceux du vieux manoir. Ceux-ci passèrent bientôt par le milieu de la nef. Le marquis eut pour M. Durand un salut presque souriant, bien plus gracieux que celui du précédent jour du Seigneur. « C'est au moins un sourire électoral », pensa M. Dubois, qui en eut sa part. La marquise, qui marchait plus péniblement encore et dont la souffrance contractait un peu le visage, fixa un long regard sur Pépita, qui rougit en baissant les yeux. Ce regard eut le temps de passer d'un caractère sévère à une expression plus adoucie et plus bienveillante, mais Pépita n'avait vu que l'expression sévère. Inez, qui observait attentivement, avait tout vu. Valentine soutenait sa mère du côté opposé,



Elle ne regarda que furtivement et ne fut pas remarquée. Raoul ne parut pas. Il en résulta deux chose : la première, que la chaise de Pépita ne changea pas de place ; la seconde, que la jeune fille, en s'y prosternant, vint à penser au petit manège qu'elle aurait peut-être renouvelé sans se le reprocher, et dont elle avait maintenant du scrupule.

Il y avait encore l'épreuve de la sortie. Cette fois, ce fut Pépita qui prolongea sa prière en se cachant des mains le visage, et voulut attendre le roulement de la carriole. Elle avait peur d'un nouveau regard de la marquise. Elle eut beau attendre, elle se trouva face à face, à la porte de l'église, avec le marquis, qui attendait aussi. Le temps était beau, et il n'était pas monté dans la carriole.

A la campagne, ce moment de la sortie de l'église a toujours, entre voisins, une importance assez considérable. On se recherche, on s'aborde, — quand on ne s'évite pas. Il y a, entre voisins, tant de sujets de froissements, de jalousies, sinon de querelles et de procès ! Il y a les inégalités de rang et de fortune ; il y a la chasse, les routes, les servitudes, les limites, les enclaves ; il y a les compétitions de toutes sortes, depuis le jardinier qu'on s'enlève jusqu'à la mairie qu'on se dispute ; il y a les élections et les bois de la Boulaye. Il y a les bouderies, les rancunes, les griefs réciproques. Il y a, blessure incurable ! les alliances sollicitées d'un côté et repoussées de l'autre. Entre le château neuf et le vieux manoir, il pouvait y avoir de tout cela.

Cependant, chacun se rend, à la même heure, dans le saint lieu. Chacun ouvre le même livre, à la même page. Chacun a récité la même oraison : Mon Dieu, pardonnez-moi comme je pardonne ! Chacun a lu, — et il se trouvait que c'était précisément l'office du jour, — la touchante exhortation de saint Pierre : « Mes bien-aimés, qu'il y ait entre vous tous une parfaite union, une bonté compatissante, une amitié de frères, une affection pleine de tendresse, une douceur qui gagne le cœur. » Puis, passant du disciple au maître, chacun a lu : « Lorsque vous présenterez votre don à l'autel, si vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre nom devant l'autel et allez vous reconcilier avec votre frère, après quoi vous reviendrez offrir votre don. » Chacun a entendu le pasteur commenter ces paroles sublimes. On sort, on s'écarte, on s'évite, chacun rentre à son foyer avec ses rancunes, et l'on va peut-être mettre la dernière main à l'aigre mémoire qui guidera la plaidoirie.

Le marquis n'avait pas évité M. Durand. Il lui adressa, d'un ton affable, quelques mots d'une courtoisie assez banale. Il fut

plus empressé auprès de M. Dubois et lui offrit la main, en disant :

— Monsieur, j'attends mon fils demain. Il n'oubliera pas qu'il vous doit une visite.

C'est à ce moment que parurent Inez et Pépita. Elles n'avaient pas entendu, mais elle virent le serrement de main.

Le marquis se découvrit et s'inclina.

— Mademoiselle, dit-il, voici un soleil qui peut vous rappeler celui de votre beau pays. Permettez-moi d'avoir conservé présente une charmante image, entrevue, un soir d'orage, sous les rayons de la lune.

Pépita resta stupéfaite, et le marquis s'éloigna.

L'école primaire était située devant l'église. L'instituteur fumait à sa fenêtre et observait. Il fut inquiet du rapprochement constaté. « Bah ! pensa-t-il, j'y mettrai bon ordre, et le marquis perdra ses frais. Pourvu que cet imbécile de baron de rencontre me laisse faire, comme il me l'a promis, je saurai bien les rendre irréciliables. »

On avait repris la route du château neuf. Le baron, très partagé, cheminait en silence. Il s'était vu salué en même temps par le marquis et par l'instituteur, et son ambition hésitait. On sait la béatitude de vanité naïve du soldat qui allait répétant : « L'empereur m'a parlé. » Ce n'était pas sous la même impression vaniteuse que Pépita troublée se répétait aussi : Le marquis m'a parlé. Elle fut encore plus excitée quand M. Dubois, croyant que le propos avait été entendu, rappela que la visite prochaine de Raoul venait de lui être annoncée.

— En vérité ? Quand viendra-t-il ? s'écria Pépita.

— Je ne sais, répondit M. Dubois. Il sera de retour demain, et je gage qu'il ne tardera guère.

— Mais alors, dit Inez, qui s'échappait après s'être si longtemps contenue, c'est très significatif.

— Prenez garde, reprit M. Dubois, les élections peuvent suffire à expliquer bien des choses. Tant que je n'aurai pas eu la visite de M. Raoul, je conseille aux imaginations d'être calmes.

C'est toujours un bon conseil. Il est souvent plus facile de le donner que de le suivre. Quand Pépita, en remontant dans sa chambre, retrouva le bouquet de bruyères, quand elle pensa que Raoul arrivait le lendemain, quand elle revint à comparer les paroles galantes du marquis et le regard sévère de la marquise, je ne suis pas certain que son imagination fût très calme. Celle d'Inez trottait aussi. Dans l'après-midi, les deux amies se promenèrent longtemps seules. Elles étaient excusables de n'avoir pas la même science que M. Dubois sur ce que peut l'ambition d'être

élu, par des paysans, membre d'une municipalité de village, et elles cherchaient ailleurs l'explication des avances du marquis. Ailleurs? Il n'était pas malaisé de dire où Inez ne se jugeait plus tenue d'être discrète, ou n'était plus capable de l'être. Elle crut bien s'attacher aussi à calmer l'imagination de Pépita. Le moyen employé manquait d'efficacité, puisque la conversation roula presque constamment sur les agréments de Raoul de Périgny, sur ses mérites, tant vantés par la sœur Félicité, sur le bonheur qu'on aurait à causer du Pérou avec lui, sans préjudice des considérations providentielles et des présages étourdis de la petite Pauline. Inez, qui avait vu la seconde manière, n'était même pas d'accord avec Pépita sur le caractère sévère de la marquise. Elle déclara qu'à partir du lendemain elle ne quitterait plus sa maison entre les repas, de crainte de manquer la visite de Raoul, et c'est ainsi que, docile aux conseils de son mari, elle calmait l'imagination de Pépita.

Le lendemain donc, elle commença l'exécution de sa promesse, bien qu'assurément elle n'attendit pas Raoul ce jour-là. Pépita était venue la chercher, et ne combattit pas trop son refus de sortir. Assurément aussi, elle ne supposait pas que Raoul pût venir si tôt, ce qui permit qu'elle restât près de son amie. M. Dubois, dans son cabinet, continuait son roman. Les deux amies étaient à la fenêtre et contemplaient le paysage. Elles entendirent, dans la direction de la grand'route, le retentissement distinct d'un galop. Elles ne se communiquèrent aucune réflexion, mais chacune d'elles se dit tout bas : Si c'était lui ! Le bruit s'éteignit, et elles se crurent déçues. Elles regardaient cependant l'extrémité de l'avenue. Un cavalier y apparut, au détour du bois de la Boulaye, et se rapprochait lentement. Elles reconnurent le cheval aëzan. Quelle est l'allure qui convenait à la circonstance ? C'était bien le pas, qui permet la réflexion, la préparation du discours, qui ne témoigne pas un trop vif empressement. Il y a des démarches qui demandent à être entreprises avec fougue et, pour ainsi dire, à bride abattue. Raoul de Périgny n'en était pas là. Il ne savait même pas au juste ce qu'il venait faire. Il ne savait pas s'il souhaitait plus ou s'il craignait davantage de rencontrer Pépita, et ce n'est pas elle qu'il venait demander.

Avant de pouvoir distinguer leurs traits, il vit deux femmes à une fenêtre du chalet et ce fut pour lui une émotion. L'une d'elles disparut presque aussitôt. Il ne se trompa pas dans sa conjecture. C'était bien Pépita qui, émue elle-même, quittait l'appui de la croisée. Un sentiment de modestie l'emportait sur la curiosité, sur d'autres sentiments peut-être. Quant à Inez, elle était résolue

à ne pas quitter son poste d'observation. Le mot n'est pas suffisant. Elle voulait se montrer, elle voulait être vue de près, afin d'avoir le droit de prendre sa part de la visite. Ce n'était certes pas coquetterie, et ce n'était pas non plus simple curiosité de femme. C'était sollicitude de mère, je veux dire de mère adoptive.

Raoul arriva devant le chalet; l'étage peu élevé, le cheval de haute taille. Le jeune homme était presque au niveau de la jeune femme, et les chalets n'ont pas de concierges. Raoul fut naturellement amené à demander à Inez, d'une voix assez mal assurée, si M. Dubois était au logis et pouvait le recevoir. La réponse fut affirmative. Raoul mit aussitôt pied à terre et attacha son cheval à un arbre, puis il entra.

Pour la première fois, Pépita avait entendu la voix de Raoul, et cette voix lui parut douce. Inez descendit à la hâte, et remonta en introduisant le visiteur dans le cabinet de M. Dubois.

— Je vous laisse, dit-elle. Mais, mon ami, quand vous aurez fini vos affaires, s'il reste quelques moments à M. de Périgny, je vous prie de grâce de m'appeler. Je serai si heureuse d'avoir des nouvelles de mon pays!

— Madame, dit Raoul, je n'ai aucune affaire à traiter et je vous supplie de rester.

— Non, monsieur, reprit Inez, ce serait indiscret puisque vous demandiez M. Dubois. J'espère seulement que vous voudrez bien comprendre eu excuser mon désir.

Cela fut dit avec une grâce qui assurément n'avait pas besoin de pardon et eût appelé plutôt une réponse galante. Sans l'attendre, Inez referma la porte et retourna près de la jeune fille.

— Il me semble, dit celle-ci, que je devrais rentrer au château.

— Garde-toi bien de le faire, mon enfant, répondit Inez. Les fenêtres sont ouvertes, il pourrait te voir et ce serait une espèce de fuite. Puis ton père pourrait t'interroger.

Les deux raisons parurent convaincantes à Pépita. Elle n'avait aucune envie de fuir, et se souciait moins encore d'être interrogée. Elle prit un livre, qu'elle ne lut pas. Inez s'accouda de nouveau à la croisée, mais ne tarda pas à la quitter brusquement, pour s'asseoir en saisissant à son tour un livre, qu'elle ne lut pas davantage.

— J'entendais les voix, dit-elle. Ce serait une indiscrétion coupable, et peut-être une imprudence.

Ainsi deux filles d'Ève, dont la curiosité était si vivement excitée, n'écoutaient pas, de peur d'entendre.

Qu'auraient-elles entendu? Peu de chose, et elles eussent été déçues. Il ne s'échangeait que des paroles de simple politesse. La

pluie et le beau temps furent mis à contribution, dans leurs rapports avec la récolte prochaine, et les deux amies n'étaient pas en disposition de prendre un ardent intérêt à l'agriculture. Raoul parla de sa tournée de famille, abrégée par l'annonce des élections municipales, dont ce fut l'occasion naturelle de dire négligemment quelques mots. Il dit que son père s'étant décidé à se retirer de la mairie pour lui céder la place, c'était lui qui se trouvait un prétendant improvisé. Si ces derniers mots avaient été entendus seuls des deux amies, il est à croire qu'elles leur auraient attribué un autre sens. Elles auraient été médiocrement flattées de ceux qui suivirent. Personnellement, il n'y tenait en aucune façon et ne se présentait que pour obéir à son père. Il ajouta qu'il ne prévoyait d'ailleurs aucune lutte sérieuse dans la paisible commune, qu'on parlait cependant d'une intrigue du nouvel instituteur, et que, pour la déjouer, le marquis se proposait de mettre sur sa liste le nom du baron Durand. C'était ce qu'il était chargé de lui faire connaître, tout en rendant à M. Dubois sa bonne visite. M. Dubois ne fut pas embarrassé de répondre qu'il avait eu exactement la même pensée, et qu'il y avait déjà préparé le baron Durand, lequel acquiesçait, à la condition qu'on ne lui demandât aucune démarche. Raoul ne prétendait à rien de plus, — parole qui eût encore été malsonnante à l'oreille des deux amies. Il se leva, en homme dont la mission est terminée.

— Je n'oublie pas, dit-il cependant, que Mme Dubois m'a permis de lui offrir mes respectueux hommages.

— Ah ! oui, je l'oubliais, dit M. Dubois. Elle a envie que vous lui parliez de son pays. Suivez-moi dans notre petit salon, qui est un peu plus décent que ce cabinet.

Pour la justification de M. Dubois, on doit remarquer qu'il ignorait la présence de Pépita, et ne l'aurait même pas soupçonnée. C'était l'heure où la jeune fille était ordinairement à son piano. Rien n'était donc plus éloigné de sa pensée que la préméditation d'un guet-apens. S'il avait pu l'avoir, il y aurait renoncé, car il venait d'acquiescer la conviction que la visite de Raoul était purement électorale.

Suivi de Raoul, il ouvrit la porte du petit salon.

— Ma chère amie, dit-il, je vous présente M. le comte de Pérygny, qui n'a pas voulu se retirer...

A ce moment il s'interrompit stupéfait. Il venait de voir se dresser debout d'un mouvement de sursaut, Pépita toute rougissante et les yeux baissés.

C'était bien un guet-apens, dont le sort seul était coupable. Inez était-elle cependant d'une innocence absolue ? N'aurait-elle

pas mieux fait de laisser s'éloigner Pépita, comme c'était l'inspiration de la jeune fille ? Et Pépita elle-même n'avait-elle pas été persuadée un peu facilement ? Était-il sage de rester si près de Raoul, si près, qu'elle pouvait l'entendre ? Avait-il été sage de s'enfermer au chalet, de s'y montrer de loin à la fenêtre ? Qu'attendait-elle, qu'écoutait-elle quand son regard plongeait vers l'extrémité de l'avenue ? Enfin, il n'est pas démontré que Raoul, en s'acquittant si correctement, en fils docile, de la commission de son père, n'eût pas entrévu la chance d'une rencontre fortuite qui pouvait se changer en piège, et le piège pouvait n'être pas seulement dangereux pour lui. L'innocence absolue n'est le partage que des anges, et la pudeur n'est déjà plus l'innocence. Des quatre personnages dont la respiration était suspendue, le moins coupable, en réalité, était celui qui l'était le plus en apparence, M. Dubois.

Il y eut un silence dé profond embarras. Le silence ne pouvait guère être rompu que d'une manière vulgaire.

— Monsieur, donnez-vous la peine de vous asseoir, — fut la platitude, prononcée avec embarras, par laquelle Inez commença l'entretien.

## XVI

### AVANT LA BATAILLE

Raoul s'assit près d'Inez. Pépita retomba, plutôt qu'elle ne s'assit, sur son fauteuil. M. Dubois resta debout, aspirant l'air à la fenêtre.

— Votre cheval, dit-il, semble s'impatienter... Il est très joli, votre cheval.

C'était encore une platitude, doublée d'une impolitesse. Il est peu séant de déclarer à un visiteur que son cheval s'impatiente.

— Il est surtout doux et bon, dit Raoul. Pendant mon absence, il n'était monté que par ma sœur.

— Ah ! mademoiselle votre sœur, s'empressa de dire Inez, saisissant l'occasion qui lui était offerte, elle est bien jeune, et elle a un genre de beauté qui inspire le respect en même temps que la sympathie. On n'entend que son éloge dans toutes les bouches.

La diversion était heureuse. Raoul n'aimait rien autant que d'entendre vanter sa sœur, sinon la vanter lui-même.

— Ce n'est pas moi, reprit-il d'un ton qui avait déjà plus d'ai-

sance, qui contredirai jamais l'éloge de ma sœur. Je lui dois le peu que je vau, je lui dois même la vie, qu'elle m'a sauvée par sa présence d'esprit et son courage, dans des circonstances bien terribles.

— En vérité, Monsieur ?

— Oui, pendant la guerre. Ce serait trop long à vous conter.

— Cela nous intéresserait beaucoup.

— Une autre fois..... Vous n'étiez pas en France pendant la guerre, madame ?

— Non, je n'y suis venue que deux ans après, quand M. Dubois m'a enlevé à mon pays. Est-il vrai, monsieur, que vous en arrivez ?

— Presqu'en droite ligne. J'y ai bien peu séjourné, assez pour en avoir conservé une image enchanteresse..... dont l'impression se ravive ici, madame.

Cela devenait galant..... pour Mme Dubois, au moins. Elle n'était pas seule. Il se trouva que le regard de Raoul rencontra celui de Pépita, en sorte que c'était peut-être galant aussi..... pour la jeune fille. Il faut dire, à la suprême louange d'Inez, qu'elle ne fut pas jalouse de ce regard détourné, ce qui, de la part d'une femme, approche du sublime.

— Excuser une folie, reprit Inez. J'ai entendu un niais demander à un voyageur, qui arrivait, disait-on, des îles, s'il avait connu certaine cousine. Le voyageur venait des Philippines, et la cousine était à la Havane. Je crains d'être aussi niaise. Cependant auriez-vous, par hasard, vu à Lima M. Rodriguez y Etcheveria ?

— Certainement, j'ai dîné avec lui chez le ministre de France. J'étais près de lui à table, et nous avons beaucoup causé. Un homme très distingué, dont la conversation était pour moi fort instructive, et j'aime à m'instruire en courant. Mais, madame, j'étais vaguement frappé d'une ressemblance, je ne me trompe pas ?...

— Nullement, dit Inez, dont les yeux s'étaient enflammés. Je suis sa fille...

— En effet, je me souviens qu'il m'a dit avoir une fille mariée à Paris. Paris est bien grand pour vous y chercher, plus grand que Chauvry, et je ne comprends pas que je ne vous aie pas plus tôt reconnue.

On juge si l'entretien s'anima. On ne sera pas surpris de l'intérêt qu'y prenait Pépita silencieuse. Inez tâcha de rappeler les souvenirs du voyageur sur les divers convives du ministre de France, souvenirs qui n'avaient pas tous la même précision.

— Après le dîner, dit Raoul, j'ai encore causé longuement avec un homme jeune et plein d'esprit. Son nom m'échappe... Attendez cependant..., je crois que j'y suis. N'est-ce pas M. Brazos y Corrientes ?

— Le frère de ma mère ! s'écria Pépita, impuissante à se maîtriser davantage.

Ce fut sa première parole. On pardonnera que ce ne fut pas la dernière. Pépita se trouva mêlée à l'entretien qui s'anima de plus en plus en se prolongeant. Raoul s'oubliait. Je crois qu'il ne pensait plus aux élections municipales. On entendit un hennissement, c'était bien le cheval alezan qui, cette fois, s'impatientait. C'était un avertissement.

Raoul courut à la fenêtre, qu'avait quittée M. Dubois pour prendre part à la conversation, tout en observant. Le cheval hennit encore, joyeux de s'être détaché ; puis, se rapprochant du chalet, redressa son museau allongé en fixant sur Raoul ses grands yeux qui étaient un appel. Raoul put le caresser de la main.

— Je te comprends, dit-il tout haut. Je comprends ton reproche, ajouta-t-il intérieurement. Je voudrais être aussi libre que toi.

Il se retourna. La pendule sonnait six heures.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria-t-il, il faut que je vous quitte, madame. Je reviendrai... je l'espère, du moins..., pardon, je reviendrai certainement vous voir..., je ne sais plus ce que je dis.

Il serra la main de M. Dubois, il baisa celle que lui tendait Inez, il s'inclina profondément devant Pépita, indécis, retenant son bras. Il n'osa pas et elle n'osa pas.

Il descendit, saisit la bride et sauta lestement sur son fidèle alezan, qui hennit encore et partit au galop. Il leva les yeux. Les deux amies étaient à la fenêtre et M. Dubois derrière elles. Il salua et ne se retourna plus. Il venait de penser que sa mère avait dit : « Jamais ! »

L'occident commençait à s'empourprer. Les oiseaux chantaient leurs chants du soir. A travers leurs mélodies, on entendait siffler les merles moqueurs.

Raoul n'avait pas entièrement disparu quand un homme se montra de l'autre côté de l'avenue, sortant du château. C'était le baron Durand qui, après avoir suffisamment contemplé ses registres, s'ennuyait et cherchait sa fille. Pépita se sentit troublée.

— Je vais à sa rencontre, dit M. Dubois. Suivez-moi avec les enfants. Je lui raconterai à ma manière la visite de M. Raoul,



celle qui m'était ou qui lui était destinée. Vous n'avez pas à parler de l'autre.

Ce fut un grand soulagement pour Pépita. M. Dubois rejoignit en effet le baron Durand. Prenant des airs mystérieux, à voix basse et comme s'il avait craint d'être entendu par les merles :

— Tout est arrangé, monsieur le baron, dit-il.

— Quoi donc, mon cher ami ?

— Pour les élections. Je viens d'avoir, dans mon cabinet, une courte visite de M. Raoul. C'est lui qui galope là-bas. Le marquis se retire décidément, on nomme à sa place M. Raoul, et vous serez sur la même liste.

— Sans que j'aie rien à faire ?

— Ni à dépenser, monsieur le baron. Et surtout, rien à dire. Vous vous tiendrez tout à fait étranger à ce qui se passe, comme si cela ne vous regardait pas.

— C'est facile.

— Et le résultat n'en sera que plus glorieux pour vous. Si vous m'en croyez, vous n'en soufflerez pas un mot devant ces dames. Les femmes sont bavardes et pourraient tout gâter. C'est du mystère qu'il nous faut.

— Oui, oui, mon ami, du mystère. Ainsi vous pensez que la visite de M. Raoul n'avait pas d'autre but ?

— Aucun autre, monsieur le baron. Et il a été pressé de repartir dès que ça été convenu.

Cette affirmation de M. Dubois me semble établir combien une histoire peut n'être pas véridique sans être mensongère. Il y a des témoins qui tiennent assez passablement le serment de ne dire que la vérité. Il n'en est guère qui tiennent celui de dire toute la vérité.

— Et la poignée de main du marquis, hier, continua M. Durand, n'avait pas non plus d'autre signification ?

— C'est très probable. Je ne suis pas dans son cœur. Voyez-vous, monsieur le baron, jusqu'aux élections, tout est suspendu et tout sera ruse. Attendons huit jours, et déjà moins, vous aurez peut être plus de voix que M. Raoul.

— Vous croyez ? moi qui suis si peu connu !

M. Dubois craignit d'être impoli en répondant : C'est pour cela !

L'avant-garde des enfants arrivait en gambadant. Inez et Pépita suivaient. Il ne fut plus question de la visite de Raoul.

La première personne que Raoul vit en rentrant au vieux manoir fut la marquise. Elle était sur le perron, étendue dans un de ces abris en osier tressé qui sont une sorte de guérite mobile. Elle respirait l'air tiède du soir devant le soleil couchant.

— D'où viens-tu ? demanda-t-elle.

— J'avais besoin de promener mon cheval, dit Raoul embarrassé.

— Ce n'est pas répondre, mon ami.

— J'avais aussi une commission de mon père, au sujet des élections. N'exigez pas, ma mère, qu'on vous raconte en détail les démarches qu'il faudra faire, si l'on veut réussir. Vous pourriez ne pas les approuver toutes.

— Il faut réussir, cependant. Je ne supporterais pas l'humiliation d'être battue par ce misérable maître d'école qu'on nous a imposé, et qui trahit ton père, j'en suis sûre. J'ai appris qu'il tient des conciliabules à la Pomme d'Or, avec tous les rebus de la commune, une société digne de lui.

— Vous voyez comme vous vous animez, ma mère. Vous vous rendriez malade, et c'est pour cela que je vous supplie de me permettre de vous parler le moins possible de cette lutte, qui est inévitable. Je suis revenu exprès, en toute hâte, et je n'ai pas perdu un jour, puisque j'ai commencé aujourd'hui mes courses.

La marquise craignit bien qu'il n'y eût un autre motif aux réticences de Raoul. Elle reprit :

J'ai à peine eu le temps de te voir ce matin et de te parler de ta tournée. Comment as-tu trouvé Natalie de Merville ?

— Je vous avoue, ma mère, que j'ai fait peu d'attention à elle.

— Tu as eu tort. Je t'avais engagé à être attentif, au contraire.

— S'il faut vous le dire, ma mère, une poupée assez insignifiante, qui ressemble à toutes les jeunes filles.

— A quoi veux-tu qu'elle ressemble ?

— Très blonde, et je n'aime pas les blondes.

— Tu n'aimes donc pas Valentine ?

— Oh ! Valentine, je l'aime trop pour m'apercevoir de la couleur de ses cheveux. C'est une sœur, et les sœurs ont le droit d'être blondes. D'ailleurs, découvrez-moi une femme qui la vaille, et je vous promets de n'être pas difficile sur la nuance.

— Quel enfantillage ! Natalie a vingt ans...

— Un avantage un peu vulgaire, qu'elle n'est pas seule à posséder... toutes les femmes l'ont eu.

— Elle aura de la fortune...

— Ce n'est pas assez.

— Ah ! tu trouves qu'elle n'aura pas assez de fortune ?

— Je vous jure, ma mère, que ce n'est pas ce que j'entendais.

— Elle est très douce et très modeste.

— Je n'ai aucune raison d'en douter.

— Elle aura des terres dans notre voisinage.

— Si vous pensez, ma mère, que ce soit un motif déterminant...

— Je ne dis pas cela, interrompit vivement la marquise, qui regretta d'avoir employé cet argument. C'est une convenance de plus.

— Oui, de plus, — quand il y en a d'autres.

— Il y en a beaucoup d'autres. Natalie n'a pas été élevée dans les distractions et le luxe de Paris...

Si la bonne marquise faisait ici une allusion à Pépita, on sait combien elle se trompait. Elle n'était pas tenue de connaître ce qu'avaient été les distractions et le luxe de l'intérieur de l'oncle Durand. Elle était sous l'impression de ce qu'on lui avait conté des somptueux ameublements du château neuf. Elle ajouta :

— Natalie a tous les goûts de la campagne...

— Pas du côté poétique, ma mère, dit Raoul en souriant. Figurez-vous que nous nous sommes trouvés seuls un moment, au bord d'une futaie, par une belle soirée comme celle-ci. La vue était charmante, — pas celle de Mlle Natalie, je vous assure, — et il y avait des arbres magnifiques. Moi qui ai parcouru les forêts du nouveau monde, et qui n'en admire pas moins nos jolis paysages de France, je me serais senti en humeur de rêverie si l'ingénue y avait tant soit peu prêté. Une belle occasion, convenez-en, de commencer... cette correspondance des âmes qui s'achève au théâtre par-devant notaire. Nous étions sous un chêne superbe qu'on viendrait voir de loin, un chêne de cinq cents ans. C'est un spectacle à la fois pour les yeux et pour la pensée, je me laissais aller à je ne sais quel hymne d'enthousiasme...

— Tu avais raison, Raoul.

— Devinez ce qu'elle a trouvé à me répondre? « C'est singulier, a-t-elle dit en propres termes, mon père l'estime 500 francs, juste 1 franc par an. » Ma foi je n'ai pas pu continuer mon hymne.

— C'était de l'embarras, mon cher ami.

— Embarras prolongé! Je me suis amusé à lui demander alors combien le chêne débité produirait de stères de bois de chauffage.

— Tu étais méchant.

— Pas du tout, l'ingénue savait son affaire, « Trente-sept », a-t-elle répondu de sa plus douce voix de jeune fille, et sans embarras je vous assure. Elle m'a plongé dans un autre genre d'admiration. Voilà une femme pratique! Mais je la laisse bien à

sa science forestière. Elle peut abattre le chêne et le débiter, à son aise, en bois de chauffage, ce n'est pas moi qui me réchaufferai à ce feu-là.

La marquise était fort déconcertée. Elle essaya encore d'excuser l'embarras de la jeune fille, et de faire au moins une retraite honorable.

— Elle a répété ce qu'elle avait entendu, dit-elle.

— Oh ! je n'en doute pas, ma mère, Ce n'est pas elle qui a mesuré ni expertisé, et je ne la crois pas encore de cette force.

Tu aurais tort de la juger sur une parole, même maladroite. Je t'assure qu'elle a beaucoup de mérite, il y aurait eu là de grandes convenances... et elle est de ton rang, ajouta la marquise, en dirigeant sur Raoul un regard pénétrant.

Le mot fut visiblement désagréable à Raoul, qui remonta le perron en jetant aussi son mot :

— N'insistez pas, ma bonne mère, vous me forceriez de vous dire que je l'ai trouvée sotte et laide.

Il eût été difficile à la marquise de continuer la défense de la jeune fille et de conserver des illusions sur le résultat d'une tournée qui, dans sa pensée, n'avait pas eu d'autre but que la rencontre de Natalie de Merville. La déception était complète, ce qui, outre le regret de renoncer à la chose souhaitée, cause toujours une amère impression de dépit. La marquise accusait la rencontre préalable de Pépita. Elle n'avait peut-être pas tort. Le cœur de la jeunesse a des propriétés d'optique très étranges. Quand une image s'y est réflétee, s'y es fixée, elle acquiert une transparence bien perfide. Plus elle est séduisante, plus elle enlaidit les autres images, aperçues à travers. Si Raoul, au retour de ses voyages, avait retrouvé Samuel Meyer au château neuf, s'il n'avait pas vu Pépita à l'église, peut-être aurait il eu d'autres yeux pour Natalie de Merville. Peut-être, aimant tant sa sœur, il en aurait conclu qu'il aimait les blondes. Peut-être se fût-il borné à constater l'heureuse mémoire de Natalie, qui, en répétant des chiffres articulés devant elle, ne songeait assurément pas, non plus que son père, à renverser le vieux chêne. Peut-être ne l'eût-il trouvée ni sotte ni laide, peut-être ne l'était-elle pas ! Mais il l'avait aperçue à travers la dangereuse transparence de la trop séduisante image de Pépita !

Il alla rendre compte à son père, simplement et en peu de mots de sa commission auprès de M. Dubois. Le marquis fut satisfait du résultat et n'adressa pas d'autres questions. Raoul était impatient d'être plus expansif avec sa sœur, mais l'heure du repas de famille était venue. Il s'efforça d'être gai pendant la soirée. Il

eut à narrer encore bien des détails de sa tournée, mêlés à des souvenirs, qui étaient loin d'être épuisés, de voyages plus lointains. Ce ne fut que lorsque ses parents se furent retirés que, resté seul avec Valentine, il lui raconta les incidents de sa visite au chalet. Un voyage autour d'un cœur a des péripéties plus émouvantes qu'un voyage autour du monde. Valentine écoutait avec une sympathie inquiète. L'accent de la voix, l'accent, bien moins trompeur que la parole, ne lui laissait aucun doute sur la vivacité d'un sentiment né si récemment, et si puissant déjà. Elle le comprenait, elle était sensible elle-même aux charmes de la jeune fille, et elle n'avouait pas tout ce qu'y ajoutait de séduction l'enthousiasme de la sœur Félicité. Pourquoi ne pas le dire, puisque c'est la vie réelle ? Elle aurait pu être insensible, pour elle-même, au prestige de l'opulence, elle ne l'était pas pour son frère. Même au point de vue de l'orgueil du nom, si c'est un préjugé, la reconstitution, en quelque sorte providentielle, de la terre de Périgny ne méritait-elle pas le sacrifice d'un autre préjugé ? C'était ce que pensait Valentine, ce qu'inclinait à penser l'orgueil du marquis, — ce qu'il était difficile de faire penser à l'orgueil plus obstiné de la marquise.

— Elle a dit jamais ! répétait Raoul.

— Surtout, dit Valentine, ne rappelle pas ce mot. Elle peut l'avoir oublié.

— Oh ! le mot me revient encore. Ma mère n'oublie jamais !

— Qui sait ? Elle ne l'as plus prononcé devant moi. En outre, hier, comme tu n'étais pas là, elle a parlé de Mlle Durand... avec bienveillance.

— Comment celà ? et tu ne me le disais pas ?

— Quand t'ai-je vu seul ? En revenant de l'église dans la voiture, — ton père n'y était pas monté, — elle m'a dit :

— Cette jeune fille est vraiment belle, et elle me plairait. Quel dommage !

— C'est tout ?

— Tu ne trouves pas que c'est beaucoup ?

— Et qu'as-tu répondu ?

— Rien. Je me serais bien gardé de répondre, elle aurait pu dire encore : Jamais !

— Tu es plus habile que moi, Valentine. Je n'ai d'espoir qu'en toi, je me fie entièrement à toi. Que dois-je faire ?

— Rien, pour le moment, que t'occuper de ton élection. Notre crise électorale, cette tempête dans un verre d'eau, doit tout arrêter, et va passionner ma mère. J'ai le pressentiment qu'il en sortira quelque chose de décisif, pour une autre crise. De bon ou de mauvais ? En vérité, je ne sais.

## XVII

## LES ÉLECTIONS

Toutes les communes de France étaient en proie, en même temps, à cette fièvre aux accès périodiques, qui a des degrés divers d'intensité, de violence.

A Chauvy, la lutte, jusqu'au dernier jour, fut sournoise. Les agents du maître d'école étaient mytérieux. Il n'y avait pas d'affiches, autres que l'affiche officielle de convocation apposée à la mairie, ni de professions de foi. On ne pérerait qu'à huis clos, au café de la Pomme d'Or, où ne se serait pas montré le marquis non plus que son fils. Quelques rumeurs pourtant avaient inquiété le vieux manoir, mais l'on y manquait d'expérience. Dans le passé, l'on s'était abstenu de toute démarche. Raoul crut à propos de faire des visites aux notables de la commune. Il en avait deux excellents prétextes : son récent retour au pays, et l'annonce de la résolution prise par le marquis de se retirer de la mairie. Il fut bien accueilli et encouragé partout. Seulement il ignorait que les visites électorales n'ont d'efficacité qu'auprès de ceux qui les reçoivent, et deviennent, pour ceux qui ont été omis, un grief impardonné. Les privilèges n'ont jamais plu qu'aux privilégiés. Chacun eût voulu être considéré comme un notable et avoir la poignée de main de Raoul. Le plus mince électeur voit dans sa carte le témoignage de l'égalité des rangs, et proteste contre l'inégalité des attentions. Raoul fit donc une faute. Il pécha par omission. Il eût agi plus prudemment en ne visitant personne, afin d'éviter les comparaisons. Les petits, et c'est toujours le plus grand nombre, pensèrent qu'il était fier, qu'ils étaient dédaignés, et n'en furent que mieux disposés à écouter les agents de Lechat. Celui-ci, plus hable, s'il avait omis quelqu'un, aurait omis les notables. Plus habile aussi, sans s'en douter, dans son inertie, le baron Durand n'avait visité personne.

Au vieux manoir, on ne songeait pas davantage aux bulletins imprimés. Le soir, Valentine, de sa blanche main, recopiait des bulletins manuscrits qui portaient la liste du marquis. Il n'avait pas été difficile de la composer, puisqu'elle comprenait tous les anciens conseillers, sauf le marquis que remplaçait son fils, et un défunt que remplaçait M. Durand. Mais une véritable difficulté était de décider dans quel ordre seraient disposés les noms. Ce fut la délibération de toute une soirée. La marquise suppor-

tait impatiemment qu'on donnât à M. Durand, à un ancien négociant, le titre de baron, sous lequel elle n'avait jamais pu se résoudre à le nommer. Il fut objecté que ce serait offenser M. Durand que d'omettre son titre plus ou moins authentique, et que ce n'était pas le jour des offenses. La marquise céda devant l'évidence. Ce fut un premier sacrifice fait à l'intérêt électoral. Peut-être, dans des réplis bien cachés, l'arrière-pensée d'un autre intérêt avait-il aidé, sans que la marquise en eût conscience, à triompher de ses résistances. Ce point réglé, il fallait décider quel nom serait inscrit en tête de la liste. Il semblait bien que ce dût être le mon de Périgny, qui était comme l'emblème, l'enseigne, le drapeau de la liste. Mais Raoul était le plus jeune de tous les candidats, et d'ailleurs convenait-il bien de juxtaposer, en temps de république, deux candidats affublés de titres, le comte de Périgny suivi du baron Durand ? Ce n'était pas la seule raison pour laquelle la marquise répugnait à cette juxtaposition. On s'avisait, comme il arrive souvent pour sortir de semblables embarras, d'essayer de l'ordre alphabétique. Le baron Durand se trouvait figurer au premier rang, et le comte de Périgny au dernier. Il y eut de vives protestations. Cependant, Valentine fit l'observation que le dernier rang est presque autant en évidence que le premier, qu'il est parfois le plus honorable, et que le curé marche en queue de la procession. L'observation fut goûtée, d'autant plus qu'elle résolvait la question délicate, aussi et non encore abordée, des rangs intermédiaires. L'ordre alphabétique prévalut, avec une unanimité déjà rare chez quatre délibérants, et Valentine, le lendemain, put commencer ses copies.

On ne pensait pas à une distribution générale. Seulement, la veille de l'élection, on remettrait des bulletins aux gens de la maison et de la ferme, au curé, aux personnes les plus sûres, et parmi les plus sûres étaient naturellement les conseillers sortants, avertis déjà par le marquis. A cela se bornèrent les manœuvres électorales du vieux manoir. C'était peu. Le cantonnier, dispensé de casser des pierres sous prétexte de convalescence, avait été plus actif. Jules Lechat resta dans la coulisse. Il vit plusieurs fois le marquis, pour des affaires de mairie. Il fut très patelin, exprima de vifs regrets sur la résolution de retraite, promit son dévouement au successeur, qui ne pouvait être autre que M. Raoul, et ne marchandait pas l'obséquieuse appellation de « monsieur le marquis. »

Les jours s'écoulaient vite, et enfin se leva le soleil de la grande journée. Le scrutin s'ouvrait à huit heures. Le marquis et ses col-

lègues du conseil s'étaient partagé la corvée de présider les opérations, que lui-même devait inaugurer. Accompagné de Raoul, il se rendit donc, quelques minutes d'avance, à la mairie. Il fut très surpris de trouver à la porte le cantonnier, qui tenait d'une main un épais faisceau de bulletins imprimés, de l'autre en offrait un à chaque électeur qui se présentait, et il y avait une certaine affluence. A l'aspect du marquis, le distributeur parut hésiter entre la pudeur d'une exception et l'impertinence. L'impertinence prévalut ; elle était peut-être un devoir professionnel ; il était payé pour n'omettre personne. Le marquis et son fils reçurent donc chacun un bulletin, le lurent en gravissant les degrés, et se regardèrent en silence. C'est ainsi qu'ils apprirent le complot. Raoul de Périgny voyait le nom du père de Pépita en tête de la liste hostile.

Le visage du marquis ne manifesta aucune émotion. Il prit place au fauteuil. Au coup de huit heures, il déclara les opérations ouvertes, donna lecture du décret de convocation et de l'instruction préfectorale, puis, se faisant inscrire le premier, introduisit gravement son bulletin plié, — ce n'était pas le présent du cantonnier, — par la fente de cette tirelire carrée de bois qu'une licence poétique et classique continue d'appeler une urne. Il n'avait rien changé à son vote. Mais Raoul, dont la physionomie était moins calme, saisit une plume, et, d'un mouvement de colère, biffa sur son bulletin, avant de le replier pour le tendre à son père, le nom du baron Durand. Il y avait, dans ce mouvement, autre chose que de la colère. Raoul comprenait bien que c'était tout son rêve, tout son avenir qu'il venait d'effacer d'un trait rapide.

Il se précipita hors de la salle. Elle était déjà remplie des affidés de la Pomme d'Or, complices et bénéficiaires de l'intrigue, qui se succédaient en tendant leurs bulletins avec une sorte d'arrogance. Jules Lechat, qui, comme le baron Durand, n'était pas électeur, faute de résidence suffisante, ne se montrait pas dans la salle. Il n'était pas loin ; il y eut des ricanements à la sortie de Raoul. Celui-ci avait repris le chemin du vieux manoir. Le long des buissons de la route, il entendait aussi les merles siffleurs.

Il courut à la chambre de Valentine.

— C'est fini, dit-il d'une voix contractée, et je n'ai qu'à me remettre en voyage. Ce pays-ci n'est plus habitable pour moi.

Et il raconta le complot qui venait de se dévoiler. Malgré les ressources de son esprit, Valentine n'apercevait en effet aucun recours possible.



— Tu as raison, dit-elle, c'est fini. Il faut avoir bon courage.

— Oh ! le courage ne me manquera pas, reprit Raoul, à la condition de m'éloigner. Mais te quitter encore, ma chère Valentine, toi près de qui je voudrais passer désormais ma vie, sans me plaindre du sort, c'est cela qui me désole !

Ici Raoul, dont les nerfs avaient été violemment tendus, eut un attendrissement qu'il ne put maîtriser. Il s'assit, et deux grosses larmes, qu'il n'essuyait même pas, se fixèrent en perles sur ses joues. Un homme ne peut pas pleurer devant un homme. Un homme qui pleure devant une femme donne un spectacle bien pathétique, — quand il n'est pas ridicule, et certes il n'y avait rien de risible dans l'émotion dont une sœur était le seul témoin. Devant Pépita, Raoul n'aurait pas pleuré.

Valentine eut plus d'empire sur elle-même. Elle déposa un baiser sur le front de son frère, et ce fut elle qui, de la main, essuya doucement les deux larmes.

— Merci, dit Raoul en se redressant. Oh ! que ne peux-tu vivre avec moi, tous deux bien cachés dans quelque solitude, — pourvu que ce ne soit pas ici !...

— Tu sais bien, mon ami, que c'est impossible.

— Je le sais. Je ne veux cependant pas la revoir, et elle sera dans une heure à l'église. Je serai parti, je serai malade, tout ce que tu voudras...

— Y songes-tu ? On t'a vu, toi, on commenterait ton absence, et ce ne serait pas du courage.

— C'est vrai. Je la reverrai encore une fois, la dernière...

Pendant ce temps, les bulletins continuaient de pleuvoir dans la boîte qui est quelquefois celle de Pandore, mais au fond de laquelle il n'y avait pas à penser qu'on pût trouver l'espérance.

La marquise, qui n'était pas levée, fit appeler sa fille.

— Faut-il l'instruire ? demanda Valentine.

— Oui, répondit Raoul. J'aime mieux qu'elle soit instruite par toi. Il faut bien d'ailleurs qu'elle le sait avant de la revoir. Qui sait ? Elle aurait pu lui sourire. — Ou peut-être, ajouta Raoul amèrement, ce sera une nouvelle agréable à ma mère.

Valentine se rendit auprès de la marquise, qui la dispensa de chercher des transitions, en lui disant aussitôt :

— Sait-on quelque chose de la mairie ?

— Oui, ma mère, dit Valentine, et quelque chose de bien inattendu. Raoul en revient. Vous n'aviez pas tort de craindre une trahison de l'instituteur, mais il paraît... que M. Durand en est complice.

— Ce n'est pas inattendu pour moi, reprit simplement la mar-

quise. Qui se ressemble s'assemble. C'est dans l'ordre. Et comment ton frère prend-il cela ? J'espère qu'il n'est jamais allé au château neuf ?

— Jamais, ma mère. Et il sent bien qu'il ne peut jamais y aller.

— Alors, mon enfant, le mal n'est pas grand.

Valentine fut étonnée du calme de sa mère. Elle le fut bien davantage quand la marquise ajouta :

— Quel dommage ! Cette jeune fille est charmante, et j'aurais été capable de lui faire aujourd'hui des grâces. Je préfère ne pas la voir. Je suis très fatiguée et n'irai pas à l'église.

De l'aventure, on n'attela pas la carriole. Le marquis devait, de la mairie, gagner directement l'église. Valentine et son frère s'y rendirent à pied. Ils parlèrent peu. Valentine, en racontant l'entretien qu'elle avait eu avec sa mère, dit bien, elle aussi, la vérité, non pas toute la vérité. Elle crut inutile de reproduire la fin du dialogue, et de faire savoir à Raoul que sa mère avait répété : Quel dommage !

Ce jour-là il n'y eut échange d'aucun regard ni aucune courtoisie à la sortie. Pépita ignora pendant toute l'office si Raoul de Périgny y assistait. Arrivé avant elle et blotti au fond de son banc, il fut constamment caché par le pilier. Il n'apparut un moment qu'en s'esquivant, avec son père et sa sœur, par une porte latérale. Pépita très troublée, ne comprit pas. Inez et M. Dubois ne comprenaient pas encore. Le baron Durand comprenait déjà peut-être.

Les inquiétudes, de natures très diverses, furent vives toute la journée. Le marquis ne retourna pas à la mairie, non plus que Raoul. A six heures, le scrutin étant clos, la boîte aux mystères fut ouverte, et le dépouillement commença, devant les frères et amis. Le baron Durand, qui figurait en tête des deux listes, était nommé à l'unanimité moins une voix, celle de Raoul.

Aussitôt s'éleva une formidable acclamation de triomphe, qui fut répétée sur la place de la mairie et aux fenêtres de la Pomme d'Or. Un drapeau fut arboré au balcon, et, précédée d'un autre drapeau, la fanfare, qui se tenait toute prête et où Jules Lechat, qui jouait du cornet à piston, savait entretenir un autre genre d'harmonie, s'ébranla dans la direction du château neuf. Les pompiers suivaient, ainsi qu'une troupe de marmots, de badauds et de buveurs attardés. Il y en avait, dans le nombre, qui avaient voté pour la liste du marquis, et qui n'en triomphaient pas moins que les autres. Jules commanda et obtint à grand'peine le silence en approchant du château. Il rangea sa troupe sur la terrasse, devant les fenêtres fermées et faiblement éclairées du salon.

On y était assez morne. Le baron Durand était perplexe et Pépita rêveuse. On entendit un bruit vague de pas et de voix. Tout à coup, la *Marseillaise* retentit avec une effroyable cacophonie. La Fanfare de Chauvry n'avait pas pu, sous le règne du marquis, répéter souvent l'hymne du sang impur, et l'obscurité empêchait la musique notée de venir en aide à l'insuffisance de la mémoire. Une aubade que dirigeait Jules Lechat ne pouvait cependant commencer déreçemment que par là. Ce fut bien un autre tapage quand, au refrain, les voix se mirent de la partie. Les citoyens, qui n'étaient pas plus sûrs de leur mémoire que les virtuoses, ne savaient guère que crier : Aux armes ! à se rompre la poitrine.

Le baron Durand, de tempérament peu belliqueux, n'avait jamais professé le moindre goût pour l'hymne guerrier, et se demandait avec inquiétude ce que cela voulait dire. Moins craintif et plus sagace, M. Dubois, qui avait eu quelque soupçon de la manœuvre de Lechat, était consterné. Il alla, bien que retenu par le baron Durand, ouvrir la fenêtre. Ce fut le signal de nouvelles clameurs. « Vive le baron Durand ! » criaient les uns. « Vive monsieur le maire ! » vociféraient les autres, dictant déjà le choix qui s'imposait au futur conseil. Et comme il n'y a guère de mouvements populaires qui se privent de la satisfaction peu généreuse d'outrager les vaincus, des voix aiguës jetaient distinctement au échos les cris de : « A bas le marquis ! A bas les curés ! A bas la calotte ! » que recouvraient de nouvelles salves de : « Vive le baron Durand ! »

Puis cuivres et gosiers éraillés reprenaient en chœur le vagramme approximatif de la *Marseillaise*.

On juge si les impressions d'Inez, si celles de Pépita surtout étaient de nature suave !

Suivant le rituel démocratique, c'eût été, pour le baron Durand, le moment de se montrer au balcon et de pérorer. Il n'était pas orateur ni doué de courage civique. Maussade et ennuyé, il ne bougea pas. La foule se lassa de l'acclamer et commença les murmures. Lechat, improvisant une députation avec le portedrapeau et quelques acolytes, gravit les marches du perron, pénétra au milieu du salon et chercha l'élu pour débiter une harangue. Mais l'élu avait jugé prudent de disparaître. La situation devenait difficile et ridicule, pour Lechat lui-même. M. Dubois reçut la députation qui fut dispensée du discours, et ce fut lui qui dut pérorer un peu. Il dit que M. Durand était indisposé, et que le bruit ne pouvait que l'incommoder davantage. Il remercia, au nom du baron, les électeurs de leurs votes et de leur manifes-

tation spontanée. On sait que les manifestations sont toujours spontanées, ce sont deux mots qui s'appellent l'un l'autre. Le baron Durand ne manquerait pas d'aller les remercier lui-même dès qu'il serait en état de le faire. Pour le moment M. Dubois suppliait le cortège de se retirer sans bruit.

C'eût bien été l'avis de Lechat. Ses acolytes profitaient de l'occasion pour inspecter, avec une admiration étonnée, le somptueux ameublement du salon, qu'ils trouvaient peu démocratique. M. Dubois prit l'instituteur à part et lui dit à l'oreille :

— Vous vous êtes trompé, je crois, monsieur. Le baron Durand ne peut pas être votre homme.

— Je ne me suis pas trompé, répondit Lechat. Le tour est fait. Je n'ai plus besoin de lui.

M. Dubois rendit dans son cœur justice aux talents de l'instituteur et fut presque honteux de les avoir méconnus. Mais il fallait éloigner la foule. Le rituel eût encore exigé une ample distribution de bouteilles. Le buffet était bien maigrement garni. Les clefs de la cave étaient au chalet, Inez n'aurait pas été en humeur de les aller chercher, et quelle douleur c'eût été pour le baron de prodiguer les bons vins de Samuel Meyer, auxquels il ne touchait pas lui-même, afin d'abreuver ces gosiers qui se séchaient depuis une demi-heure en abreuvant les sillons de sang impur !

Le moins qu'on pût leur verser était assurément une harangue. Ce fut Lechat qui dut se montrer au balcon en retournant, avec des variantes, celle qu'il n'avait pas prononcée devant le baron. Il fut éloquent, entraînant, et sa péroraison, modulée sur l'air favori, fut : En route, citoyens ! Les cuivres éclatèrent d'eux-mêmes, bien qu'avec un ensemble douteux, et Jules s'empressa de pousser vers le perron le porte drapeau. Comme il repassait devant Pépita, il s'inclina profondément et dit :

— Bonne chance, mademoiselle.

Puis, la troupe se remit en marche. Les voix ne faisaient déjà plus chorus et l'enthousiasme s'éteignait graduellement. C'est un genre de flamme, différente en cela du feu ordinaire, qu'il faut arroser pour l'entretenir et la raviver. Or on avait négligé de l'arroser. Les propos furent médiocrement bienveillants pour le glorieux élu.

— C'était bien la peine de nous égosiller, disait l'un. Il n'est seulement pas venu nous remercier.

— Et il n'est pas plus malade que moi, disait un autre. Je l'avais vu rôder à cinq heures autour de la mairie.

— Et il ne nous a pas offert un verre !

— C'était de peur de trinquer avec nous. Il est plus fier que le marquis.

— Et en voilà un démocrate, avec ses fauteuils tout d'or. C'est bien plus simple chez le marquis.

— Et ce n'est pas le marquis qui nous aurait laissés nous en retourner sans avoir dit deux mots d'amitié à sa cave.

— Ni sans trinquer avec nous.

— On ne voit pas plus la couleur de son argent que celle de son vin.

— On disait bien que c'est un cancre.

— Ma foi, si c'était à refaire, je voterais pour le marquis.

— Moi j'ai voté pour le marquis, mais le cancre était sur la même liste. Comment cela s'est-il fait? Je n'y comprends rien. Il faut qu'il soit bien intrigant.

L'honnête manifestant était assurément excusable de ne pas comprendre. Il ignorait qu'on ne demande pas aux électeurs de comprendre, on leur demande de voter.

Les cuivres eux-mêmes, essoufflés, s'étaient tus. On arriva au carrefour d'où se détachait un chemin de traverse qui conduisait au vieux manoir. Le drapeau s'arrêta, la foule se ressembla en se resserrant. Un carrefour, c'est bien souvent une hésitation et un dilemme.

« Allons chez le marquis! » cria une voix stridente. « Oui, non, » firent entendre d'autres cris. Ce fut une délibération populaire, si l'on peut donner le nom de délibération à ces tumultes de la place publique. Non seulement on n'était pas d'accord sur la route à prendre, on ne l'était pas sur l'inspiration. Il s'agissait, pour les uns, d'un charivari; d'un hommage pour les autres. Cependant le drapeau s'engagea dans le chemin de traverse, et toute la foule suivit. Les meneurs allaient au charivari, et les trainards à l'hommage.

L'instituteur avait fait d'inutiles efforts pour arrêter le mouvement. Il était secrétaire de la mairie, et le marquis, dont il connaissait l'énergie, était encore maire. Une insolence grossière d'un subordonné n'était pas sans risques, et la protection du baron Durand ne lui paraissait pas un appui solide. Mais il était déjà débordé, on ne l'écoutait plus. Comme d'autres tribuns plus fameux, lui aussi pouvait se dire : « Il faut bien que je les suive, puisque je suis leur chef. » Et muet, anxieux, il suivait.

A mesure qu'on approchait du vieux manoir, les impressions se mêlaient et se modifiaient. On ne perd pas aisément en un jour les habitudes d'un demi-siècle de respect. L'éclat du soleil levant du baron Durand n'était pas tel qu'il effaçât la majesté du soleil

couchant du marquis. Les trainards gagnaient du terrain sur les meneurs, et il y avait des conversions étranges. Les virtuoses étaient eux-mêmes très divisés. Oseraient-ils entonner l'hymne hostile sous les fenêtres du marquis, organisateur et président d'honneur de la Fanfare, avec les instruments qu'il avait donnés ? Les pompiers se souvenaient aussi que le marquis était leur président d'honneur, qu'ils l'avaient vu, plus d'une fois, payer de sa personne et leur donner l'exemple du dévouement. On cheminait toujours, et ce fut silencieusement que la colonne déboucha sur l'esplanade du vieux manoir, sans savoir ce qu'elle venait faire.

La marquise reposait depuis longtemps. Le marquis, Valentine et Raoul prolongeaient la soirée, assis sur le perron. Le ciel resplendissait d'étoiles. Une brise légère balançait à peine le feuillage des grands chênes. Cette brise, qui venait du côté du château neuf, n'avait rien laissé perdre de la partie bruyante de la manifestation, pendant laquelle l'épagnéul du marquis, aboyant, hurlant avec colère, n'avait pu être calmé. Puis la nature avait repris son imposant silence.

Dix heures sonnèrent lentement à l'église du village.

— C'est la fin d'une belle journée, dit gravement le marquis, d'un accent qui n'était pas exempt d'amertume.

— Le soir d'une belle vie, dit Valentine, mais la fin d'une journée affreuse.

— Oui, dans notre petit coin obscur, reprit le marquis, où nous étions trop heureux. Mais pourquoi serions-nous privilégiés ? Pauvre France ! Je suis sûr que c'est partout la même orgie.

Je crois bien que la manifestation aurait protesté contre ce dernier mot, mais elle ne l'entendait pas.

— N'importe, continua le marquis, je regrette Samuel Meyer. Il n'était pas gênant. Ce n'était pas sous ses fenêtres qu'on aurait vociféré cet horrible chant... et je n'étais pas exposé à rencontrer M. Meyer à l'église.

— Je pense bien, dit Valentine, qu'on n'y verra plus... son successeur.

— On y verra sa fille ! s'écria le marquis.

— Et ce sera pire, dit Raoul d'un ton sombre. Au moins Samuel Meyer n'avait pas de fille.

Il y eut une pause, et le marquis reprit :

— Si j'étais plus jeune, je déserterais ce pays. Mais où irais-je à mon âge ?

— Ceci ressemble à un conseil, dit Raoul.

— Je n'y songeais pas, mais tu peux le prendre pour un con-

seil, si tu veux le suivre jusqu'au bout. Oui, va te marier dans quelque province bien reculée, au fond de la Bretagne par exemple, où l'on a peut-être pas encore perdu tout respect, quoique cette gangrène de Paris gagne partout.

— Je ne pense pas à me marier, mon père.

— Tu aurais tort. Il faudra bien savoir oublier un caprice. C'est devenu un devoir d'honneur.

— N'oublie pas qui veut, mon père.

— Pardon, la volonté peut aller jusque-là, comme jusqu'à oublier les injures. Tu ne connaîtras personne, et au moins tu ne seras pas entouré d'ingrats. Quand je n'y serai plus, ce ne sera pas long, tu vendras cette mesure, le peu qui me reste de la terre de mes pères. Mais je te défends de la vendre à cet homme. Je te défends de lui vendre jamais le bois de la Boulaye, quelque prix qu'il t'en offre, et le couvrit-il d'or, ce qu'il ne fera pas, il est trop avare. Quand tu ne garderais de mon héritage que le bois de la Boulaye, garde-le, comme une épine aux flancs de cet homme. Ce sera ma vengeance.

On remarquera que le marquis venait de parler de l'oubli des injures. Il s'était animé, et continua :

— J'ai eu bien tort de croire une alliance possible avec lui. Il ne m'inspirait aucune confiance, et une trahison de sa part ne m'étonne pas. Elle m'étonne encore moins de ce misérable instituteur, je l'attendais. Elle m'étonne de la part de M. Dubois, dont la physionomie a été bien trompeuse, et de la part de ces deux étrangères.

— Oh ! mon père, s'écrièrent à la fois Valentine et Raoul, ne les accusez pas...

Mais à ce moment l'épagnèul, qui était couché aux pieds du marquis, se dressait, le poil hérissé, grondait, bientôt aboyait et bondissait vers le détour du chemin où commençait à déboucher la tête de la colonne. Raoul s'élança dans la même direction, le marquis le rappela impérieusement, rappelant aussi son chien.

— Ceci ne regarde que moi, dit-il. Qu'on me laisse seul.

Et il s'avança lentement au-devant de la troupe des assaillants.

Naturellement il connaissait tous les visages.

— C'est vous, mes amis, dit-il avec beaucoup de calme. De grâce, qui vous amène ici, à pareille heure ? Vous avez fait peur à mon chien.

L'épagnèul lui-même ne grondait plus et recevait des caresses. Il n'y avait pas eu d'orateur désigné pour prendre la parole, et la question embarrassait. Au lieu d'y répondre, on se confondait en

salutations respectueuses. « Monsieur le marquis », disaient les uns, « Monsieur le maire, disaient les autres, nous n'avons aucune mauvaise intention, nous étions en promenade. Nous sommes venus, comme cela, saluer Monsieur le marquis avant de rentrer

— N'arrivez-vous pas du château neuf ?

— Pour ne pas mentir, M. le marquis c'est la vérité.

Le marquis n'y comprenait rien. Il avisa un des hommes du village sur lesquels il avait cru pouvoir compter le plus, le caporal de ses pompiers, et ce fut pour lui une impression pénible. *Tu quoque*, avait dit César à Brutus

— Toi aussi Guillaume, dit le marquis, tu t'es retourné contre moi ?

— Moi, Monsieur le marquis, s'écria Guillaume, jamais. J'ai voté pour M. Raoul.

— Moi aussi, moi aussi, fut-il dit de toutes parts. Tout le monde voulait avoir voté pour M. Raoul.

— Qu'alliez-vous donc faire au château neuf ? demanda le marquis.

Les circonstances avaient désigné un orateur et un orateur en casque. Guillaume raconta d'une manière pittoresque l'histoire de la manifestation organisée par Jules Lechat. Il se moqua fort de M. Durand, qui s'était caché en faisant le malade.

Le marquis s'informa de son secrétaire de la mairie. On le chercha. Il s'était esquivé, comme le baron Durand, entraînant les plus purs de ses affidés.

Valentine et Raoul s'étaient rapprochés, bientôt mêlés à la foule, et recevaient leur part d'hommages. Le marquis s'excusa de ne pas faire entrer les manifestants au manoir, par égard pour le repos de la marquise, mais les conduisit à la ferme, manda ses gens et fit apporter des bouteilles. Valentine remplissait les verres, on but, on trinqua.

— Mes amis, dit le marquis, je vous remercie, et je ne reproche à personne..... à aucun électeur, ce qui s'est fait aujourd'hui. Il n'en est pas moins vrai que je cesse d'être votre maire, — et qu'on n'a pas voulu de mon fils. Vous permettrez que j'y sois sensible. Je souhaite que mon successeur rende plus de services à la commune que je n'ai pu lui en rendre. Il n'aura pas plus de dévouement.

On baissa la tête, et le caporal lui-même ne trouva pas de réplique. Le marquis se retira, suivi de ses enfants, et la colonne s'ébranla en silence. Il y avait dans ses rangs, bien des chuchotements. Quand elle fut un peu loin, il y eut un prélude de la Fanfare, et quoique le piston manquât, plus d'ensemble dans



l'exécution que sur la terrasse du château neuf. Pour être agréables au marquis, les virtuoses avaient appris le vieil air facile de : *Vive Henri IV!* qu'ils s'étaient proposé d'aller jouer au manoir le jour de sa fête. Ce devait être une surprise. C'en fut bien une, quand le marquis entendit que la troupe, partie du village au son de la *Marseillaise*, y rentrait au son de : *Vive Henri IV!*

Ainsi finit la manifestation de Chauvry. Il y avait une chose ignorée des manifestants, ignorée au vieux manoir, ignorée au château neuf, et que Lechat venait d'avoir le cruel dépit d'apprendre au café de la Pomme d'Or. Dans la précipitation mise à lui annoncer le triomphe du baron Durand, ses agents avaient considéré ce triomphe comme le succès de toute sa liste. La colonne était partie pendant que les scrutateurs pointaient et additionnaient encore les suffrages qui s'étaient portés sur d'autres noms. Or les voix s'étaient tellement partagées qu'aucun candidat ne réunissait la majorité exigée par la loi pour un premier scrutin. Tout était donc à recommencer à huitaine, — sauf en ce qui concernait le siège unique si glorieusement conquis par le baron Durand.

Mais, quel que fût le résultat d'un second tour de scrutin, il était clair que la rupture était d'ores et déjà complète, irrévocable entre le château neuf et le vieux manoir, et que, déçu, au moins inquiet sur d'autres points, Lechat, sous ce rapport, avait atteint le but de ses manœuvres.

En fuyant l'assaut de la députation, le baron Durand s'était enfermé au verrou dans sa chambre. Pépita ne chercha même pas à lui souhaiter le bonsoir. Elle avait besoin de pleurer dans la sienne. Elle comprenait peu l'intrigue.

Elle avait entendu crier : «Vive le baron Durand! A bas le marquis!» Cela lui suffisait. D'ailleurs, Inez, en se retirant, l'avait embrassée avec une effusion inaccoutumée. Elle ne lui avait pas dit : «Bonne chance», mais : «Tâche d'avoir du courage, ma pauvre enfant. Mon amitié te restera, c'est bien peu de chose pour consoler d'une pareille peine.» M. Dubois avait été plus décourageant encore, s'il est possible. Il avait dit d'un ton nerveux qui ne lui était pas habituel : «Tous mes rêves sont renversés, Mademoiselle, et ce seront bientôt des adieux. Je ne pourrais plus rien pour vous.»

Il ne ménageait peut-être pas assez la douleur de la jeune fille. Il était exaspéré par une souffrance personnelle. Il se contenait depuis un quart d'heure, et la souffrance criait. En regagnant le chalet avec Inez, il lui dit :

— Vous concevez, ma chère amie, que nous ne pouvons plus rester ici.

— Nous abandonnerions Pépita, quand elle va être si malheureuse ?

— Qu'y faire ? C'est une question d'honneur pour moi, et l'honneur ne transige pas. Avoir été dupé par la sotte vanité de M. Durand, passe encore, quoique cela dût suffire pour ne pas me permettre de le servir plus longtemps. Il a un régisseur tout trouvé, Jules Lechat, qui le mènera loin, et ne tarderait pas à me faire renvoyer. Voulez-vous que j'attende qu'il nous chasse ?

— Je ne réfléchissais pas à cela. Oui, ce serait possible.

— Dites certain. Jules Lechat ne peut pas me supporter à côté de M. Durand. Il a nécessairement besoin de ma place. Je la lui cède. Il s'y fera, en grattant, des émoluments d'intendant de grande maison. Ce n'est pas difficile, et je parie qu'il se contentera d'appointements encore moindres que les miens, ce qui achèvera la conquête de M. Durand. Il aspirera bien plus haut encore.

— A quoi donc ?

— Vous ne le devinez pas, ma chère amie ?

— Vous m'effrayez, dites donc...

— A devenir le gendre de M. Durand.

— Mais c'est horrible, cette hypothèse !

— Horrible, d'accord. Mais c'est clair comme le jour. M. Durand est dans l'engrenage, il y passera tout entier. Songez que l'autre lui offrira de prendre sa fille sans dot. Rien que cela...

— De grâce, restons pour empêcher ? D'ailleurs, je vous dis qu'après-demain l'on me chassera si je ne me retire pas demain, comme j'y suis résolu, et dès le matin, avant que ces deux hommes ne se soient revus pour comploter notre expulsion.

— Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! Ma tête se perd...

— Et tout cela, pour moi, ne serait rien encore.

— Comment, ne serait rien encore ? Que voulez-vous de plus ?

— Ne voyez-vous pas qu'aux yeux de M. Raoul je suis un complice et que j'ai l'air de l'avoir trahi ?

— Vous pourriez vous expliquer...

— Il me ferait fermer sa porte.

— Lui écrire...

— Il ne lirait pas ma lettre, ou ne me croirait pas. Et il aurait raison de ne pas me croire, si je restait honoré... ou déshonoré de la confiance de M. Durand.

Il était difficile de réfuter ce dernier argument. Inez le sentit et garda le silence. M. Dubois ajouta :

— Je n'ai qu'un moyen d'être cru : celui que j'emploie.

M. Dubois était arrivé à la porte du chalet. Inez, sur la pointe du pied, alla voir les enfants, qui sommeillaient paisiblement. « Heureux âge, se dit-elle. La pauvre Pépita ne dormira pas aussi bien. C'est cependant ma fille qui a commencé ce beau rêve évanoui ! »

Elle pensa au bouquet de bruyères. Au même moment, Pépita tenait dans ses mains le bouquet, dont elle détachait le lien. Il se détachait de son cœur bien autre chose, non point une image, mais l'espérance. Elle ouvrit sa croisée. Le parfum enivrant des roses montait de cette terrasse qui venait d'être souillée. Elle contemplait la voûte constellée, sans que ses yeux encore secs pussent se fier sur aucune étoile. Tant de lumières, dont aucune n'était un phare, lui semblaient une ironie. Elle aurait préféré l'épaisse obscurité d'une nuit sans flambeau. Tout à coup elle pensa, son émotion avait à peine pris garde au mot, que M. Dubois avait parlé d'adieux. Une chouette passa, en la frôlant presque de son aile et en poussant un cri sinistre. « Oh ! perdre encore Inez, ce serait trop !... » dit-elle. Ce fut alors qu'elle pleura, et d'un mouvement convulsif, elle jeta parmi les roses les bruyères dispersées.

ALFRED DE COURCY.

(A continuer.)

## NOTES SUR LA FAMILLE LAMBERT DU MONT

---

*Les Seigneurs des Mille-Isles, de l'Augmentation, de l'Isle-à-la Fourche,  
et de la Baronnie de Portneuf.*

---

(Suite.)

### IV

LIEUTENANT COLONEL EUSTACHE LOUIS LAMBERT DUMONT, SEIGNEUR  
DES MILLE-ISLES ET DE L'AUGMENTATION,

Frère aîné du précédent. A la mort de son beau-frère, M. Cressé, il devint tuteur de ses frères et sœurs mineurs, et le 2 août 1773, il rend compte aux Trois-Rivières de l'administration des biens de son père, et aussi d'un héritage laissé à lui, et aux mineurs par M. Beynier, Procureur au Chatelet de Paris, le 29 novembre 1769, qui était probablement un parent de la famille. Le 12 août 1765 il épousa à Québec Marguerite Angélique, fille de maître Nicolas Boisseau, Greffier-en-chef de la Prévosté de Québec et de Marie-Anne Pagé de Quercy. Le lieutenant colonel Dumont est mort en 1807, comme en fait foi la lettre suivante du Marquis de Lotbinière, au Major Lambert Dumont, son fils, datée de Vaudreuil le 21 de mai 1807 : « Mon cher cousin. L'invitation que j'ai  
« reçu pour les funérailles de votre respectable père ne m'a été  
« remise à Vaudreuil que deux jours après son enterrement, de  
« sorte qu'il ne m'a pas été possible de m'y trouver. Je partage  
« bien sincèrement la douleur que cette mort vous a causée et  
« Madame de Lotbinière se joint à moi dans ses compliments de  
« condoléance.

CHARTIER DE LOTBINIÈRE.»

Nicolas Boisseau, père de Madame Dumont, était né à Paris en 1700. Il descendait d'une famille, qui pendant deux siècles avait occupé une très haute position dans la Magistrature, et qui a continué à occuper une position distinguée dans ce pays. Dès l'année 1530, Jean Boisseau se distingua comme Juris-consulte. Il vivait à Poitiers où il exerçait la profession d'avocat. Son neveu, Jean Constant, avocat du Roi à Poitiers, publia, en 1659, un des écrits de Jean Boisseau sur la Coutume de Paris.

Lorsque Nicolas Boisseau était encore jeune, un de ses oncles, l'Abbé Gérin, Curé de Sainte Croix, qui avait des amis très influents à la Cour, entre autres M. de la Porte-Hocquart ; M. Le Tellier, beau-frère de Gilles Hocquart, l'Intendant de la Nouvelle-France, M. de Forcade, du Bureau de la Marine, etc., lui obtint un emploi à Québec, où il arriva en 1724. Il habitait dans le pays depuis trois ans, quand il fut nommé Greffier-en-Chef de la Prévosté de Québec. Nicolas Boisseau avait un frère qui fut nommé vers ce temps Procureur du Roi au Grand-Conseil de Paris.

M. Boisseau s'était marié deux fois. En 1725 à Marie Anne Pagé de Quercy, et en 1741 à Mademoiselle Bissot de Vincennes. Il est décédé à Québec le 11 Février 1771.

Le Lieutenant Colonel Dumont eut de son mariage avec Mademoiselle Boisseau deux enfants, à savoir ;

5°

#### LOUISE ANGÉLIQUE

Sa fille unique s'allia à la noble famille Le Febure de Bellefeuille, en épousant à St. Eustache le 7 Février 1793, Antoine Le Febure, Sieur de Bellefeuille, un des intrépides défenseurs du fort St. Jean en 1775. Issu d'une illustre maison de Bretagne, M. de Bellefeuille, était fils de François Le Febure, Sieur de Bellefeuille, Seigneur de Pabock, Commandant pour le Roi et Sub-délégué de Monseigneur l'Intendant dans la Baie des Chaleurs et la côte de Gaspé, et Dame Marie Josephte Hertel de Cournoyer. Le mariage de M. de Bellefeuille avec Melle Hertel de Cournoyer, fut célébré aux Trois-Rivières le 15 mars 1749, en présence de François Gabriel d'Augeac, Capitaine de la Marine à l'Isle-Royale, beau-frère du marié ; Antoine Lamorille Lemaître, Lieutenant

de Port à Québec ; Dame Marie Angélique Juste, épouse du Sieur Le Vasseur, constructeur des vaisseaux du Roi en ce pays ; Claude Courval de Cressé, Directeur des Forges de St. Maurice, et Marie Anne Le Febure, son épouse, (cousine germaine) ; Pierre Louis Cressé, fils ; Joseph Hertel de Cournoyer, Sieur de la Frenière, cadet à l'Eguillette des troupes de la Marine ; Jacques Lambert Hertel, Sieur de Cournoyer, Officier de la Marine à l'Isle Royale, oncles de l'épouse ; Jacques Hertel, Sieur de Cournoyer, cadet à l'Eguillette des Troupes de la Marine, frère ; Agnès Hertel de Cournoyer, tante ; Dame Claire Godefroy de Linctot, veuve du Sieur de Villiers, ancien Capitaine à l'Isle Royale ; René Ovide Hertel, Sieur de Rouville, Conseiller du Roi et son Lieutenant Général Civil et Criminel aux Trois-Rivières, et Dame Louise André de Leigne, son épouse ; et Joseph Godefroy, Seigneur de Tonnancour, Conseiller du Roi et son Procureur aux Trois-Rivières, cousin de l'épouse.

Une des sœurs de Madame de Bellefeuille, Thérèse de Cournoyer, devint l'épouse du brave Chevalier François-Xavier de St. Ours de l'Eschailons, Capitaine d'Infanterie, qui, après s'être distingué à l'attaque du Fort George et à la bataille de Carillon, se surpassa sur les Plaines d'Abraham en 1759. A la lutte suprême il commandait avec le Chevalier de Bonne de Lesdiguières, l'aile droite de l'armée de Montcalm, et avec lui, perdit la vie dans ce combat glorieux. Comme Montcalm, mourant, dit l'abbé Daniel, il put se consoler en disant : « Du moins je n'aurai pas vu Québec au pouvoir des anglais ! »

De son mariage avec Monsieur de Bellefeuille, Louise Angélique Dumont laissa plusieurs enfants. Le Lieutenant Colonel Antoine Le Febure de Bellefeuille, co-seigneur des Mille-Isles, Député Adjutant Général de la Milice, l'ainé, fit alliance en 1823 avec Melle Marguerite McGillis, et eut, à son tour plusieurs enfants. Eustache Marc Antoine Le Febure de Bellefeuille, co-seigneur des Mille-Isles son fils aîné, et le chef de la famille de Bellefeuille au Canada, réside actuellement à St. Eustache. Il est marié et a plusieurs enfants.

Le Lieutenant Colonel Charles Louis Auguste Le Febure de Bellefeuille, à l'exemple de ses ancêtres, embrassa la carrière des armes, et consacra dix années de sa vie au service de la France et de l'Angleterre. En 1852 il entra au service de la France, dans la Légion Etrangère, alors commandée par le célèbre Maréchal Bazaine. Lorsqu'éclata la guerre de la Crimée, il servit sous les Généraux St. Arnaud, Canrobert, Pélincice jusqu'à la fin de la campagne, et son régiment fut le dernier des troupes alliées, à

quitter le champ d'action. A peine avait-il laissé la Crimée, que son régiment fut envoyé pour prendre part à la guerre d'Afrique, où il servit sous le Marquis de la Croix de Chabrières et eût l'honneur d'assister à la prise de la Kabylie sous le Maréchal MacMahon, le future Président de la République.

Ce fut à la suite de cette campagne qu'il quitta le service de la France, pour celui de la Grande-Bretagne. Il entra dans le « 100th Prince of Wales Royal Canadian Regiment, » et revint à son pays en 1860 décoré de la médaille de la Crimée. En 1862 il laissa son régiment pour remplir la charge de Major de Brigade, après dix années de service actif sous les drapeaux de France et d'Angleterre.

C'est en cette qualité qu'en 1870, il suivit le Général Wolsey dans l'expédition à la Rivière Rouge. A la fin de cette campagne il fut nommé au commandement de la garnison de l'Isle St. Hélène. Quatre années auparavant en 1866, lorsqu'eût lieu l'affaire des Fénéniens, il servit à la frontière comme volontaire dans les Chasseurs Canadiens, commandés par le Colonel Coursol.

Le Colonel de Bellefeuille s'était marié en 1879 à Mademoiselle Marie Ernestine Terroux, et à eût de ce mariage un garçon, Guillaume Achille Longueville du Quesnois.

Marguërite Angélique, fille unique de M. de Bellefeuille et de Mademoiselle McGillis, fit alliance en 1851, avec le Lieutenant Colonel Antoine Chartier de Lotbinière Harwood, co-seigneur de Vaudreuil, Député Adjudant Général de la Milice et ancien représentant au Parlement pour le comté de Vaudreuil, un des arrières petit fils du Lieutenant Général René Louis Chartier de Lotbinière et de Marie Magdeleine Lambert Dumont.

## V

**EUSTACHE NICOLAS LAMBERT DUMONT, SEIGNEUR DE L'ILE-A-LA FOURCHE,  
DES MILLE-ISLES ET DE L'AUGMENTATION, MAJOR DES MILICES**

Né le 27 Septembre 1767, Eustache Nicolas épousa en 1800, Melle Narcisse Lemaire St. Germain, fille du Sieur André Lemaire St. Germain, et sœur de Hyacinthe Lemaire St. Germain, arpenteur. Ce deruier était le beau père du Lieutenant Colonel Maximilien Globensky, dont nous allons parler. Mr. Dumont acquit de la famille Poulain de Cressé, la Seigneurie de l'Île-à-la Fourche, con-

cédée à Michel Cressé, Seigneur de Nicolet, le 1 Novembre 1680 par Frontenac, comme en fait foi l'acte qui suit :

Louis de Buade, Comte de Frontenac, Conseiller du Roi en ses Conseils, Gouverneur et Lieutenant Général pour sa Majesté en Canada, Acadie, Isle de Terre-Neuve, et au dit pays de la France Septentrionale ; et Jacques Duchesneau Chevalier, aussi Conseiller du Roi en ses Conseils, Intendant de la Justice, Police et Finance au dit pays. Sur la Requête à nous présentée par le Sieur Michel Cressé à ce qu'il nous plût lui vouloir accorder en titre de Fief et Seigneurie L'Isle à la Fourche située dans la Rivière Cressé, ensemble les Isles et Islets qui sont dans icelle Rivière jusqu'au bout de la dite Isle, avec trois lieues d'augmentation dans la profondeur des terres qui sont au bout, de toute la largeur de sa dite Seigneurie et le droit de chasse et de pêche dans l'étendue des dits lieux, nous en vertu du pouvoir à nous conjointement donnée par sa Majesté avons au dit Sieur Cressé, donné, accordé et concédé, donnons, accordons et concédons par ces présentes la dite Isle à la Fourche, étant dans la Rivière Cressé, ensemble les Isles et Islets qui sont dans cette Rivière jusqu'au bout de la dite Isle avec trois lieues d'augmentation dans la profondeur des terres qui sont au bout de toute la largeur de sa dite Seigneurie pour en jouir par lui ses hoirs et ayant cause à l'avenir en Fief et Seigneurie avec le droit de chasse et de pêche dans l'étendue des dits lieux, à la charge de la foi et hommage que le dit Sieur Cressé ses dits hoirs et ayant cause seront tenus de porter au château de St. Louis de Québec, duquel il relevera aux droits et redevances accoutumés et au désir de la coutume de la Prévosté et Vicomté de Paris qui sera suivie par provision, à cet égard et en cas qu'il en soit autrement ordonnée par sa Majesté, comme aussi qu'il tiendra feu et lieu, il le fera tenir par ses Tenanciers sur les concessions qu'il leur accordera à faute de quoi il rentrera de plein droit en possession d'icelles et conservera et fera conserver le bois de chênes qui se trouveront propres pour la construction des vaisseaux dans l'étendue des lieux, qu'il donnera avis au Roi, et à nous des mines, minières et minéraux si aucunes s'y trouvent et laissera et fera tenir tous chemins et passages nécessaires. Le tout nous le bon plaisir de sa Majesté de laquelle il sera tenu de prendre la confirmation des présentes dans un an. En témoin de quoi nous les avons signés et à icelle fait mettre le sceau de nos armes. Donnés à Québec le 4 Novembre 1680.

FRONTENAC.

DUCHESNEAU.



De son mariage avec Melle Lemaire St. Germain, Eustache Nicolas eut entre autres enfants comme suit.

6°

LOUIS SÉVÈRE LAMBERT DUMONT

Mort sans postérité.

6°

MARIE ELMIRE

Qui épousa Mr. Pierre Laviolette. Cette Dame est morte le 21 de Novembre dernier, (1883) à l'âge avancé de 88 années. Voici ce qu'en disait le « Monde » :

« Madame Marie-Elmire Lambert Dumont, co-seigneuresse des Mille-Isles, épouse de notre regretté et célèbre poète canadien, feu Pierre Laviolette, est décédée à Saint-Eustache, le 21 novembre courant, à l'âge de 88 ans.

Les funérailles ont eu lieu à Saint-Eustache, samedi le 24 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, qui se sont empressés de venir témoigner leur respect à la mémoire de cette dame ornée des plus belles vertus, et qui avait hérité du grand air, des manières et du charme de la haute et trop rare société de l'ancienne époque.

Madame Laviolette était la dernière des Lambert Dumont.

Son bisaïeul, Eustache Lambert, sieur Dumont, était lieutenant d'une compagnie des troupes de la marine dans la Nouvelle-France. Il avait épousé Louise Charlotte, fille de Jean Petit, trésorier de la marine en ce pays, conseiller et ancien contrôleur des rentes de l'Hotel-de-Ville à Paris.

L'aïeul de Madame Laviolette : — Eustache Louis Lambert, Sieur Dumont, était marié à une Demoiselle Boisseau.

C'est cet aïeul qui a fondé la paroisse de Saint-Eustache, vers l'an 1768.

Le père de Madame Laviolette, Eustache Nicolas Lambert

sieur Dumont, était marié à Mlle Le Maire Saint Germain. Il fit de grands sacrifices, pour développer les ressources de Saint Eustache où il résidait. C'est lui qui fut le fondateur de la paroisse de St. Jérôme, sise dans l'augmentation de la Seigneurie des Mille-Iles ; et plus tard, le village de cette localité, aujourd'hui si prospère, porta le nom de Dumontville.

Madame Laviolette était alliée à la famille de Lotbinière, par le mariage de René Louis Chartier de Lotbinière avec Mlle Marie Madeleine Lambert Dumont.

Cette dame regrettée était aussi alliée à la famille de Langloiserie etc., etc.

Nous offrons nos condoléances et l'assurance de notre vive sympathie à la famille éplorée. »

## VI

CHARLES LOUIS LAMBERT DUMONT CO-SEIGNEUR DES MILLE-ISLE ET DE LAUGMENTATION

Vit le jour à St. Eustache le 15 septembre 1806 et fut le dernier des Lambert Sieurs Dumont. Il épousa Mademoiselle Roy Bush, et eût de cet union une seule fille.

## VII

VIRGINIE MARGUERITE LAMBERT DUMONT

Née 1838, elle épousa en 1854, Charles Auguste Maximilien, fils de feu le Lieutenant Colonel Maximilien Globensky, un des héros de Chateauguay, et ami particulier du Colonel de Salaberry.

Un mot sur la famille Globensky qui occupe aujourd'hui une des premières positions dans le pays. Le premier qui vint au Canada fut le Docteur Auguste Globensky, fils de Joseph Globensky, Secrétaire de sa Majesté le Roi de Prusse. Il naquit à Berlin en 1754, et s'étant livré à la médecine, devint chirurgien dans les troupes allemandes auxiliaires de la Grande-Bretagne,

qui passèrent au Canada. Le Docteur Globensky s'y établit, et épousa à Verchères en 1784 Melle Brosseau. A sa mort en 1830 il laissa plusieurs fils, parmi lesquels fut le Lieutenant Colonel Maximilien Globensky, dont nous venons de parler. Il était Lieutenant à la bataille de Châteauguay, et en 1815, Sir George Prevost le nomma premier Lieutenant. Il est décédé à St. Eustache en 1866, à l'âge de 74 ans, et était le dernier officier survivant de la glorieuse bataille de Chateauguay. Il avait assisté aux batailles de La Colle et Armstown. Dans les troubles de 1837, dit Mr. Bibaud, il conserva tellement l'estime de ses miliciens, qu'il put les tenir sous les armes à la vue du camp des insurgés, et leur faire remplir les devoirs d'une bonne garde nationale.

La Minerve en 1866 en fit l'éloge suivant : « Nous regrettons d'apprendre la mort du Lieutenant Colonel Maximilien Globensky, arrivée à St. Eustache le 16 Juin courant, à l'âge de 74 ans et deux mois.

« Né le 15 Avril 1792, il avait par conséquent 20 ans lorsqu'il entra au service comme Lieutenant dans le bataillon des Voltigeurs Canadiens en 1812, sous le commandement du Colonel de Salaberry. Il assista à plusieurs batailles, entr'autres à celles d'Armstown, Lacolle et Chateauguay, où il se distingua toujours par sa bravoure.

« Le lendemain de la bataille de Chateauguay, il fut envoyé en députation auprès du Général Hampton, commandant de l'armée Américain, à qui il apprit, au grand étonnement de celui-ci, la nationalité et le petit nombre de ceux qui, la veille, avaient mis les Américains en déroute.

« Il était décoré de deux médailles, et il reçut la demi-paye jusqu'à sa mort. Il conserva l'ardeur militaire de sa jeunesse jusqu'à sa mort et offrit ses services au Gouverneur Général pour lever un bataillon, d'abord lors de l'Affaire du Trent, et tout dernièrement encore, lorsqu'au mois de mars dernier, on s'attendait à une invasion féniennne.

« Ses funérailles ont eu lieu le 19 du courant, au milieu d'un grand concours de personnes qui s'y sont rendues en si grand nombre, que l'église était littéralement remplie.

« Le Colonel Globensky est mort après une maladie de quelques semaines seulement, qu'il souffrit avec les sentiments de la résignation la plus chrétienne.

« Nous avons perdu en lui le dernier officier survivant des braves Voltigeurs de 1812. »

Il laissa un fils, le co-seigneur actuel des Mille-Isles qui demeure dans son manoir de St. Eustache où il reçoit ses amis

avec cette hospitalité si bien connue des anciens seigneurs canadiens. Celui-ci s'était marié, comme nous l'avons vu, avec la dernière des Lambert Dumont, et eût de cette alliance plusieurs enfants qui forment la huitième génération depuis Eustache Lambert, premier commandant de milice au Canada : Lambert-Frederick-Maximilien ; Marie-Sophie-Corinne ; Marie-Elizabeth-Angélique ; Marie-Louise-Augusta-Dumontine ; Emile-Auguste ; Jacques-Léopold ; Marie-Blanche-Henriette et Eustache-Raoul.

A. C. DE LÉRY MACDONALD.

## LA QUESTION IRLANDAISE.

---

No people on the face of the earth  
were ever treated with such cruelty as  
the Irish.

O'CONNELL.

(Suite)

### III

Comme je l'ai déjà dit dans le chapitre précédent, l'Irlande a une superficie d'environ vingt millions d'acres anglais, soit deux fois celle de la province de Québec. De ce chiffre il faut retrancher six millions d'acres de terrains perdus et onze millions d'acres en parcs aux serfs, avenues etc, pour aider à la noblesse à tuer une vie d'oisiveté dont elle ne sait que faire. Sa population actuelle est de cinq millions. Il ne reste donc au peuple proprement dit, qu'environ trois millions d'acres pour le nourrir, le loger et l'instruire. Comme nous pouvons le voir, cela ne fait pas grand à chacun pour se débattre.

Voilà une des causes premières de la misère chronique du peuple irlandais.

Ceux qui cultivent le sol n'en sont pas les propriétaires. L'on peut dire même que la nation irlandaise est une nation de tenanciers-fermiers. Le pays appartient presque en entier à une classe d'hommes qui ne connaissent du sol que les énormes revenus qu'ils en retirent. Ils résident tous en Angleterre ou sur le conti-

ment la plus grande partie de l'année, et les rares visites qu'ils font à leurs domaines et à leurs pauvres tenanciers ont généralement pour but unique de pratiquer quelque nouvelle extorsion sous forme d'augmentation de rente, afin de combler un déficit budgétaire qu'amène nécessairement une vie d'extravagance et de débauche à l'étranger. Et remarquons-le bien. Jamais un seul sou de ces immenses revenus ne retourne à l'Irlande. Et le pauvre fermier dont le travail incessant produit ces fortunes colossales meurt de faim. N'importe. L'extravagance et la débauche continuent leur train, toujours pour la plus grande gloire du plus grand empire du monde.

En disant plus haut que le pays appartient presque en entier aux seigneurs actuels, n'allons pas croire que je veuille par là reconnaître la validité de leurs titres. Au contraire. Sur les 252 grands propriétaires irlandais, je ne crois pas me tromper en disant qu'il y en a peine une douzaine dont les titres tiendraient devant une cour d'équité non-britannique. Ils remontent tous à l'une ou à l'autre des trois grandes confiscations territoriales qui eurent lieu sous Jacques Ier, à la Restauration et sous Cromwell. Je reviendrai, d'ailleurs, sur ce chapitre.

\*  
\*  
\*

A venir jusqu'à ces années dernières les *landlords* irlandais ont été les maîtres absolus du sol. Leurs pouvoirs et privilèges étaient illimités. Leur conduite vis-à-vis leurs locataires était ni plus ni moins que du despotisme sous sa forme la plus barbare. Le seigneur augmentait la rente suivant son caprice et aussi souvent qu'il lui en prenait fantaisie. Que le fermier payât sa rente ou non, cela ne formait jamais matière à considération ; on le chassait à volonté. Alors, comme il n'y avait pas d'autre industrie qui lui était ouverte et comme la rente avait toujours été trop onéreuse pour lui permettre de faire assez d'épargnes pour se procurer une autre ferme, il se voyait lui et sa famille forcé d'avoir recours à la triste et seule ressource qui leur restait, c'est-à-dire, le dépôt de mendicité (*poor house*.) ou bien de mourir dans le chemin. Dans un grand nombre de cas l'on préféra cette dernière et navrante alternative.

Peut-être est-il nécessaire d'établir, dès à présent, un parallèle entre le tenancier irlandais et celui des autres pays du monde civilisé.

Partout ailleurs il y a une loi qui oblige le propriétaire et le locataire à mettre par écrit la nature et l'étendue de leurs obli-

gations l'un envers l'autre. Cela s'appelle passer un bail. En Irlande il n'y en avait point. Et pourquoi y en aurait-il eu ? Puisque le landlord était roi et maître absolu.

Partout ailleurs la rente ne peut-être augmentée avant l'expiration du temps stipulé dans le bail. En Irlande, comme je viens de le dire, la rente était augmentée suivant le caprice du propriétaire.

Dans les autres pays il y a une loi spéciale qui protège les droits du locataire tant que celui-ci respecte les conditions du bail qui lui incombent. En Irlande il n'y avait rien de cela. Que les stipulations du bail fussent observées ou non de la part du tenancier, son propriétaire pouvait le mettre à la porte quand bon lui semblait. Encore une fois ce dernier n'avait aucun droit aux yeux de la loi. De là le système barbare pratiqué en Irlande pendant des siècles et qui, avec les circonstances épouvantables qui s'y rattachaient, constituait l'atroce procédé *légal* anglais connu sous le nom d'*Evictions*.

En voilà assez, je crois, pour donner au lecteur une idée des rapports qui existaient ou plutôt de l'abîme que l'on avait creusé entre le propriétaire et le tenancier irlandais. J'espère aussi que cela suffira pour convaincre tout homme raisonnable qu'il n'y a aucun autre pays sous le soleil qui aurait souffert un pareil état de choses.

Pourtant, la pauvre Irlande l'endure depuis sept siècles !

Ce système brutal fut établi et maintenu en vertu de lois passées tout exprès pour les circonstances par les envahisseurs et pour l'exécution desquelles il a fallu d'abord transporter en Irlande toute l'armée de terre et toutes les forces navales de la Grande Bretagne. Et cela n'a rien d'étonnant. Après avoir couvert le pays de terreur en mettant tout à feu et à sang, il a fallu pour empêcher la révolte ouverte, établir une armée permanente de cent mille hommes. Même de nos jours il faut à l'Angleterre, pour courber le peuple irlandais sous son joug tyrannique, une force militaire de cinquante mille hommes, c'est-à-dire trente-cinq mille hommes de troupes régulières et quinze mille gendarmes.

Et c'est toujours la malheureuse Irlande qui paie pour les pots cassés. On lui fait des lois impossibles ; on pousse le peuple aux dernières limites du désespoir et sous prétexte qu'il se montre intraitable on lui impose une armée de cinquante mille hommes. Si l'on ajoute à cela les extorsions ruineuses du parti seigneurial, on n'aura pas de peine à admettre la raison d'être de la ligue agraire

qui n'est que le nom de baptême de la « Question Irlandaise » telle qu'entendue aujourd'hui par ceux qui s'en occupent.

Après ce court exposé de quelques-uns des griefs de la pauvre Irlande devons nous nous étonner de la misère extrême ou elle se trouve actuellement ?

Devons-nous lui refuser notre sympathie dans sa présente lutte contre le gouvernement anglais ?

Je ne crois pas.

\*  
\*  
\*

Avant son invasion par Henri II en 1172 l'Irlande était déjà renommée pour l'excellence et le nombre de ses institutions classiques et scientifiques. De tous les points du continent européen on y venait se perfectionner dans le latin, le grec, les mathématiques, la poésie, l'éloquence et la musique. Les savants irlandais qui allèrent prendre la direction de maisons d'éducation, soit en Angleterre, soit en France, soit en Suisse ou ailleurs se distinguèrent autant par leurs vertus que par leur science. A cette époque florissante l'Irlande avait son parlement national où la voix populaire trouvait un écho fidèle. La principale loi du pays c'est-à-dire, la loi *bréhonne* était réputée juste et équitable et contenait de nombreuses clauses aussi admirables par la protection qu'elles accordaient à la vie et à la propriété que par le développement qu'elles donnaient à la civilisation.

La prospérité morale et matérielle du pays marchait d'un pas rapide, lorsqu'un jour, il arriva sur les bords fortunés de cette île enchanteresse des aventuriers danois et autres maraudeurs qui voulurent s'y établir en disputant la possession du sol aux enfants du pays. Des querelles intestines s'en suivirent et un notable affaiblissement national en a été la conséquence. C'est ce qui explique un peu la facilité apparente avec laquelle le roi d'Angleterre y implanta son autorité. Je dis apparente, parce qu'en réalité la plupart des chefs irlandais lui opposèrent une résistance des plus opiniâtres. Tellement que quatre cents ans après l'arrivée d'Henri II, il y avait à peine la moitié de l'île soumise au sceptre anglais.

C'est un fait historique incontestable que l'autorité de l'Angleterre n'a jamais été entièrement reconnue par la nation irlandaise. De leur côté les envahisseurs n'ont jamais rien fait pour gagner la confiance et la sympathie du peuple qu'ils voulaient soumettre. Au contraire. Ils n'ont rien épargné pour convaincre les irlandais qu'ils n'avaient pas de quartier à attendre de leurs



ennemis. Aussi l'histoire des deux peuples pendant sept cents ans de luttes peut se résumer en deux mots : révoltes d'un côté, massacres de l'autre ; force et tyrannie du côté du plus fort ; souffrance et haine implacable du côté du plus faible.

Ce que l'Angleterre ne put accomplir à coups de canon et avec ses baïonnettes, elle essaya de l'effectuer par l'abrutissement du peuple. Tout le génie de ses hommes d'état s'est épuisé à compléter ce que ses soldats avaient commencé. Ses monarques rivalisaient de cruauté entr'eux et chaque règne tenait à se distinguer par quelque mesure législative plus barbare que le règne précédent. Tous ces actes iniques peuvent se résumer sous six chefs, savoir :

- 1o. Confiscation des terres.
- 2o. Destruction des manufactures.
- 3o. Abolition des écoles.
- 4o. Abolition du parlement national.
- 5o. Persécutions religieuses.
- 6o. Destruction de l'esprit de nationalité.

Va sans dire que toutes ces lois n'avaient qu'un seul et même but : faire de l'Irlande un marché profitable pour les manufacturiers anglais.

Les terres furent confisquées sous des prétextes aussi divers qu'injustes, comme nous le verrons plus loin. Mais le but de cette spoliation nationale était de placer le revenu du sol en des mains anglaises qui le dépenseraient en Angleterre au lieu d'en faire profiter les manufactures irlandaises.

Aussitôt qu'une nouvelle industrie faisait mine de se dresser au milieu des classes ouvrières, vite on la supprimait à la demande des manufacturiers anglais qui ne pouvaient tolérer la compétition irlandaise.

Les écoles populaires furent abolies sous prétexte qu'un peuple instruit et éclairé ne se soumettrait jamais aux lois intolérables promulguées par une législature étrangère et hostile. D'un trait de plume on raya la langue et le parlement du pays de la liste des institutions nationales.

Restait encore la religion qui, au yeux du peuple irlandais, valait à elle seule tout ce qu'on venait de lui enlever. Ses tyrans connaissaient son amour et son attachement pour la foi de ses pères. Aussi l'assaillirent-ils avec une férocité, jusqu'alors ou depuis, inconnue dans l'histoire. Tellement que l'Angleterre contemporaine a honte ou du moins elle feint d'avoir honte des boucheries humaines faites au nom de la religion aux jours sanglants des Henri VIII, des Elizabeth et des Cromwell.

Malheureusement pour les victimes, la grande majorité du peuple irlandais était catholique et la majorité des souverains anglais était protestante. J'ai dit malheureusement et j'ai peut-être tort, car le raffinement diabolique apporté par ces monstres couronnés dans leur œuvre de persécution me porte à croire que, même l'uniformité de croyances religieuses entre les rois d'Angleterre et le peuple irlandais n'aurait rien changé au sort de ces derniers.

Dans le fond c'était moins à la religion qu'au territoire qu'on en voulait et ceux qui faisaient les lois contre la foi de l'Irlande n'étaient que des hypocrites, des brigands et des voleurs.

En effet, le monarque anglais protestant disait au propriétaire irlandais catholique :

Tu t'agenouilles devant un faux autel, et si tu ne viens pas t'agenouiller à côté de moi, je vais t'en punir en m'emparant de ta propriété. Comme s'il n'y avait pas d'autre moyen de punir le sujet catholique qu'en lui enlevant sa terre ; surtout pour le génie anglais si fécond en inventions de tortures.

Non, ce n'était pas le bien spirituel de la victime qui occupait la couronne anglaise, mais plutôt le bien matériel dont on voulait la déposséder. Mais pour y arriver il fallait renverser son autel et l'autel fut renversé, en autant que la chose était possible ; car dans neuf cas sur dix le catholique aima mieux perdre sa terre et rester avec son autel. Mais, encore une fois, ma conviction est que si le propriétaire eut été protestant le résultat aurait été le même. Le *modus operandi* aurait été différent, voilà tout.

\* \*

Vers la fin du dix-septième siècle toute la terre arable de l'Irlande comprenait une superficie d'un peu moins de douze millions d'acres. C'est à cette époque que commencèrent les confiscations dont je parle plus haut. Va sans dire que les prétextes ne manquaient pas, mais il n'y en avait que deux que l'on se donnait la peine de formuler. C'était 1o. pour refus de se conformer à la religion de l'état, 2o. pour attentat de révolte.

Ces deux chefs d'accusation furent portés contre la nation irlandaise par la couronne d'Angleterre devant la couronne d'Angleterre comme tribunal ; l'accusée fut trouvée coupable par la couronne d'Angleterre et condamnée à payer à la couronne d'Angleterre les bagatelles suivantes sous forme d'amende, à savoir :

	Acres
Sous Jacques 1er.....	2.836,837
A la Restauration.....	7.800,000
Sous Cromwell.....	1.060,792
Total.....	<u>11.697,629</u>

Comme on le voit ils n'y allaient pas de main morte. Surtout quand on songe que la superficie totale de terre cultivable de tout le pays était moins de 12,000,000 d'acres, il est facile de se faire une idée de ce qui devait rester.

Le fait est que tout le pays fut englobé en ces trois tours de main, excepté quelques terres appartenant à des familles anglaises. Et remarquons bien que ceux que l'on spoliait de la sorte ne recevait pas un seul sou de compensation. C'est incroyable! et pourtant c'est vrai!

On me demandera peut-être ce que le gouvernement anglais voulait faire de cet immense territoire?

Voici comment, à quelles conditions et dans quel ordre l'on procédait à la distribution :

D'abord venaient les favoris du monarque régnant qui se taillaient des lambeaux "en veux-tu? en v'là." Ensuite venaient les ventes à l'enchère aux colons anglais et écossais et dont le produit allait tomber dans la caisse royale.

En troisième lieu venaient les *dons* que le roi faisait à même la pauvre Irlande aux colons des pays étrangers, — mais à deux conditions. — D'abord ils devaient faire tout en leur pouvoir pour chasser les irlandais du pays. Ensuite ils s'engageaient de ne jamais, sous aucun prétexte ni pour aucune considération, concéder, vendre ou donner aucune part ou partie du dit cadeau royal aux propriétaires naturels qui venaient d'en être dépossédés. C'est de ces confiscations et de ces *dons* royaux que date le système seigneurial de nos jours et auxquels il nous faut par conséquent remonter pour trouver la source du mal qui ronge l'Irlande depuis si longtemps et qui forme le point-pivôt de la grande "question" dont la solution embarrasse tant le parlement anglais depuis bientôt trois ans.

Parmi ceux qui étaient ainsi l'objet de ces faveurs territoriales, il y en avait qui ne voulurent jamais résider en Irlande et ce n'est qu'à cette condition qu'ils acceptèrent les terres. D'autres étaient des militaires anglais dont les services étaient requis à l'étranger. D'autres enfin étaient les joyeux compagnons du roi, dont la présence était absolument nécessaire aux orgies royales.

*And last but not the least*, du moins si l'on considère la nature des services qu'ils rendaient au monarque. Il s'agit d'individus, tantôt écuyers, tantôt domestiques de la maison du roi et qui se chargeaient de débarrasser leur maître d'une maîtresse incommode ou surannée moyennant titre de noblesse avec domaine et château y attaché. De sorte qu'il pourrait se faire qu'il soit entré plus d'un ingrédient douteux dans ce mélange social auquel on a donné pour manteau le nom de noblesse anglo-normande.

Les nouveaux propriétaires nommèrent des agents ou gérants pour administrer leurs domaines et nous voilà avec les seigneurs absents (*absentee landlords*) et le bailli extorqueur, ces deux autres plaies qui ont tant fait souffrir la malheureuse Irlande. Le devoir du bailli était d'extorquer la plus forte rente possible pour chaque acre de terre et le privilège de son patron était de la dépenser au fur et à mesure qu'on la lui transmettait, toujours bien entendu en dehors du pays qui la produisait.

On avait donné aux colons anglais et écossais le nom d'entrepreneurs (*undertakers*), et voici à ce propos un document historique que je sou mets à mes lecteurs comme la première de toute une série de curiosités que j'ai à leur mettre sous les yeux.

C'est un édit royal expliquant la manière dont les propriétaires naturels du sol devaient être empêchés de rentrer en possession de leurs terres :

ARTICLES CONCERNANT LES ENTREPRENEURS ANGLAIS ET ÉCOSSAIS,  
ENJOIGNANT À CEUX-CI DE N'ACCEPTER POUR TENANCIERS QUE  
DES ANGLAIS ET DES ÉCOSSAIS.

10. « Il a plu à sa Majesté de leur (entrepreneurs) octroyer des terres à eux et à leurs héritiers.

20. « Ils verseront annuellement dans la caisse de sa majesté, la somme de cinq louis six chelins et huit deniers cours anglais pour chaque mille acres de terre à eux octroyés, ce qui revient au taux de six chelins et huit deniers pour chaque lot de soixante acres anglais. Mais aucun des dits entrepreneurs ne paiera de rente qu'après l'expiration des deux premières années, si ce n'est cependant ceux des irlandais qui n'auront pas été condamnés à la déportation.

30. « Chaque entrepreneur qui aura reçu le nombre maximum d'acres, c'est-à-dire deux mille, tiendra son domaine par droit de chevalier *in capite*. Chaque entrepreneur ayant reçu la quan-

« tité moyenne, c'est-à-dire quinze cents acres, tiendra son domaine par droit de chevalier du château de Dublin. Et chaque entrepreneur qui aura reçu la quantité minimum, c'est-à-dire mille acres au moins, tiendra son domaine en franc et commun socage et le dit domaine sera exempt de substitution jusqu'à la troisième succession exclusivement.

40. « Chaque entrepreneur de deux mille acres devra, après deux ans à dater de ses lettres patentes, bâtir sur son dit domaine un château fortifié; chaque entrepreneur de quinze cents acres devra, après le même laps de temps, bâtir une maison en pierre ou en brique aussi fortifiée; et chaque entrepreneur de mille acres sera tenu d'y construire dans le temps, ci-dessus mentionné, au moins une cour ou enclos en pierre. Et tous les susdits entrepreneurs obligeront leurs tenanciers de bâtir des maisons pour eux et leurs familles, les dites maisons devant être construites autour du château principal pour des fins de défense.

50. « Chacun des dits entrepreneurs, ses héritiers et successeurs, devront tenir constamment dans leur maison une bonne provision d'armes à feu dont ils pourront armer un nombre d'hommes suffisant pour la défense de la place en cas de besoin. Les dits hommes ainsi armés devant passer à l'inspection deux fois pendant l'année de la même manière qu'en Angleterre.

60. « Chacun des dits entrepreneurs, soit anglais, soit écossais, avant de décacheter ses lettres patentes, devra prêter le serment de suprématie et se conformer à la religion établie en vertu des lois de sa majesté.

70. « Aucun des dits entrepreneurs, ses héritiers ou successeurs ne devra se défaire ou se démettre d'aucune partie de son domaine en faveur d'un acquéreur irlandais ou d'aucune autre personne qui n'aura pas prêté le dit serment de suprématie, un proviso à cet effet devant être inséré dans ses lettres patentes:

Le serment de suprématie dont il est ici question était un serment par lequel on acceptait la religion de l'état qui était la religion protestante, et comme les neuf-dixièmes du peuple irlandais étaient catholiques, ils ne voulurent pas le prêter. La conséquence nécessaire de ce refus était qu'ils ne pouvaient plus rentrer dans la possession de leurs terres, ni comme acheteurs ni comme héritiers.

On aurait tort de croire pourtant que les propriétaires naturels du sol se soumièrent à ses vols territoriaux sans dire mot et sans frapper un coup pour défendre leurs foyers contre les enva-

hisseurs. Dans la plupart des cas il fallut une force armée considérable pour les en chasser.

Le rapport suivant d'un des officiers commandants donnera une idée de la manière dont on procédait à ces spoliations.

C'est Malby, un des officiers de la reine Elizabeth qui fait part de ses exploits à sa bien-aimée souveraine :

« A Noël j'ai pénétré dans le territoire de Shan Burke et, voyant qu'on ne voulait pas déguerpir à ma première demande, j'ai cru devoir adopter un autre mode. Je pris donc la détermination de tout passer au feu et à sang, ne considérant ni âge ni sexe. Je fis brûler leurs maisons et leurs blés et fit passer au fil de l'épée tous ceux que j'ai rencontrés sur mon chemin. Soixante de leurs meilleurs hommes y ont passé. Je pénétrai ensuite dans le pays d'Ulick Burke, frère du précédent, et je mis le feu aux quatre coins de son domaine. Ensuite j'attaquai le château et la garnison se rendit. Je les laissai à la merci de mes soldats et tous furent tués. Je continuai ma route détruisant tout se qui se présentait devant moi. »

Hollinshed, un autre boucher militaire, décrit le progrès de ses troupes comme suit :

« A mesure que nous nous avancâmes nous chassâmes tout ce qu'il y avait dans le pays devant nous. Par ce moyen nous parvîmes à nous emparer de toutes les bêtes à cornes au nombre de huit mille, sans compter les chevaux, les cochons, les moutons et les chèvres. Tous les habitants que nous rencontrâmes furent tués sans merci. De sorte que ceux qui échappèrent à nos armes, ne trouvant rien dans le pays pour se nourrir moururent de faim dans les champs et le long des chemins. »

Le meurtre d'un *simple irlandais* n'était pas considéré comme un acte illégal pourvu toutefois que la victime ne fut pas devenue sujet loyal de la couronne anglaise en prêtant le serment de suprématie mentionné plus haut.

Sir John Davis, un des officiers de Jacques 1<sup>er</sup>, fait la remarque suivante dans un de ses rapports :

« Les *vrais irlandais*, » c'est-à-dire les irlandais catholiques, étaient considérés non seulement comme des étrangers, mais encore comme des ennemis déclarés et par conséquent tout à fait en dehors de la protection de la loi ; de sorte que celui qui les tuait n'était pas considéré avoir commis une offense capitale. »

Si, par hasard la victime était un *irlandais loyal*, le meurtrier invoquait les termes : *simple irlandais*, qui, selon la loi, n'avait droit à aucune protection. Restait encore le titre de « loyal, »

dont l'accusé ne pouvait se débarrasser si facilement, vu que le terme lui-même constituait la couronne la demanderesse dans la cause. Alors le meurtrier était envoyé en prison jusqu'à ce qu'il trouvât caution pour le paiement de la somme de cinq marks comme amende, non pas pour avoir ôté la vie à un *simple irlandais*, mais pour avoir privé sa Majesté le roi d'un individu qui était devenu son sujet « loyal. »

En un mot tout irlandais qui, même après avoir été chassé de ses terres, ne prêtait pas le serment de suprématie, pouvait être tué impunément. Dans le cas où il se faisait sujet "loyal," il acquérait aux yeux de la loi, la même valeur que l'esclave et celui qui le tuait était puni, non pas pour meurtre, mais pour avoir détruit la propriété du roi, auquel on accordait des dommages tout comme dans une action au civil.

Pour arriver plus vite à l'extinction complète de la race irlandaise on eut recours à la déportation, par milliers, de ceux que l'on venait de dépouiller. On les embarqua sur des vaisseaux avec ordre de les déposer sur les côtes de la Virginie ou dans quelque'une des îles de la Mer des Antilles. Six mille furent amenés de force en Suède pour aller grossir les armées de Gustave Adolphe. C'est peut-être ce qui pouvait leur arriver de mieux sous les circonstances, car la mort sur le champ de bataille était cent fois préférable à la mort affreuse qui les attendait dans leur pays natal. On pourra en juger par ce qui suit :

Le Lord-lieutenant, qui était chargé de l'expulsion des habitants de la province d'Ulster au commencement du dix-septième siècle, donne la preuve suivante de son zèle barbare :

« Je l'ai déjà dit, et je le répète encore ; c'est par la famine  
 « seule que nous pourrons espérer d'exterminer les irlandais. Nos  
 « baïonnettes ne sont pas du tout égales à la tâche. Le procédé  
 « est trop long. La faim est une arme bien plus expéditive que  
 « l'épée. J'ai fait brûler tout ce qu'il y avait d'habitations sur les  
 « bords du lac Neagh jusqu'à quatre milles de Dungannon. J'ai  
 « fait passer une centaine des habitants au fil de l'épée, sans  
 « égard à l'âge ni au sexe. J'ai exterminé tout ce que j'ai ren-  
 « contré sur mon chemin, hommes, femmes, vieillards, enfants,  
 « chevaux, bestiaux, etc. »

L'historien anglais Moryson corrobore ce qui précède dans les termes suivants :

« Le spectacle n'était pas rare de découvrir dans les fossés et  
 « dans les champs, des multitudes de ces pauvres irlandais morts  
 « avec les lèvres toutes vertes, teintes par les herbages de toutes

« sortes qu'ils arrachaient et mangeaient pour tâcher de s'em-  
« pêcher de mourir de faim. »

Lingard nous dit : qu'on ne faisait aucune distinction entre le soldat armé et le citoyen paisible et sans défense. On fermait égale-  
ment l'oreille aux cris et aux prières des femmes, qui se groupaient  
autour de la croix, espérant que les barbares respecteraient au  
moins le signe de la rédemption des hommes. Vaine espérance!

Quand on eut enfin épuisé tous les moyens imaginables pour  
l'annihilation entière du peuple irlandais, il en restait encore  
malgré tout.

Chose incroyable, Cromwell se découragea ! Et pourtant Crom-  
well n'était pas facile à décourager dans ce genre de besogne.

Désespérant alors de pouvoir extirper la nation jusqu'à dans sa  
racine, on voulut au moins limiter le plus possible le développe-  
ment et l'extension du petit nombre qui avait survécu à la guerre  
d'extermination.

Le parlement anglais décréta, que ce qui restait de la nation  
irlandaise, devait se rendre sans délai dans la province de Con-  
naught, la plus stérile de toute l'Irlande, et de n'en pas sortir  
sous peine de mort. Grand nombre de ceux qui refusèrent de se  
conformer à cet ordre épouvantable, furent pendus sur le champ.  
Des centaines furent envoyés aux Indes Occidentales où ils furent  
vendus comme esclaves ; quelques-uns même en devinrent fous  
et se suicidèrent.

On demandera peut-être ce que tous ces détails ont à faire avec  
la « Question irlandaise » proprement dite ? Ils s'y rattachent de  
la manière la plus directe, puisque c'est à cette époque de la  
triste histoire de l'Irlande qu'il faut remonter pour chercher la  
naissance honteuse des titres de la plupart des *landlords* de nos  
jours, et que c'est contre ces mêmes *landlords* que se fait en ce  
moment la lutte la plus sérieuse qui ait encore eu lieu entre le  
peuple irlandais et le gouvernement anglais depuis que l'Irlande  
est enchaînée à l'Angleterre.

Si, comme il faut l'espérer, le parti national sort victorieux de  
cette lutte, l'autonomie parlementaire pour l'Irlande en sera la  
conséquence nécessaire. Puis viendra l'abolition de la tenure  
seigneuriale, avec redistribution du sol parmi les descendants de  
ceux qui en ont été spoliés et chassés. Dans ce cas, les seigneurs  
reclameront compensation, sinon totale du moins partielle. Cette  
compensation sera naturellement basée sur l'authenticité et la  
validité des titres actuels qui, pour la plupart, ne reposent que sur  
la rapine, le vol et le meurtre.

(A continuer.)

JAMES DONNELLY.



## UN PETIT POINT D'HISTOIRE

---

### LE JUGE DE SAILLY ,

Nous lisons dans le dictionnaire de M. l'abbé Tanguay (page 109) " Gabriel Celle dit Duclos, *Sieur de Saily, Juge Civil et Criminel,*" qui épousa à Montréal le 19 Novembre 1652 Barbe Poisson. D'après ce qui précède on serait porté à croire que M. Tanguay, confonds Gabriel Celle dit Duclos avec le sieur de Saily le premier Juge ou Lieutenant Général Civil et Criminel à Montréal, nommé par le Conseil Souverain en 1663.

En effet dans les Edits et Ordonnances (vol I page 12), il est simplement dit que « le Sieur de Saily » fut nommé juge Royal à Montréal, sans donner de prénoms, (1) au contrat de mariage de Gabriel Celles dit Duclos passé devant le Sieur Lambert Closse notaire alors Commis au Tabellionage de Villemarie, le 9 novembre 1651 il est écrit comme suit « Gabriel le *Saille* (le *Sel*), fils de défunt Jehan le *Saille* et Colasse *Roquette* (?) ses père et mère, de la paroisse de *Nouvan* (?) proche de Bayeux, en Normandie, d'une part ; et Barbe Poisson, etc... fait et passé en la maison d'Augustin Hébert (dit Jolicœur) après-midi, le neuvième jour de novembre, mil six cent cinquante une... au dit lieu de Mont-royal... etc.

(Signé) D'AILLEBOULT

Ceci est la marque du dit le *Selle* X.

(Signé) GILBERT BARBIER

" ST JACQUES

" AUGUSTIN HEBERT

" M. POUILLAIN

" DE FERROLE (?)

(signé) L. CLOSSE.

---

(1) Le nom " Le Celle " est écrit quelques fois dans les Registres " Le Sel " et " Le Saille " qui se prononce " Le Sel "

Il est facile de comprendre que M. Tanguay aurait confondu *Saille* avec *Sailly*, à cause de la mauvaise écriture et orthographe des anciens registres ; mais il serait intéressant de savoir sur quel document il s'appuie pour faire exercer la charge de "Juge Civil et Criminel," à un homme qui, dans un contrat, a déclaré savoir "ni écrire ni signer," et au contrat de mariage duquel il est écrit "Ceci est la marque du dit Le Sel," laquelle charge a été occupé plus tard par des Conseillers du Roi et Avocats au Parlement.

De plus M. Tanguay (page 185), cite un "De Saily" élu Juge-Royal pour Montréal, le 18 Oct. 1663. Edits et Ordonnances, etc., sans le référer à Gabriel Celles Duclos.

Plus loin encore (page 446), nous lisons "Gabriel Sel," qu'il réfère à Celles Duclos, *Sieur de Saily*.

Le Sieur de Saily, qui fut nommé Juge-Royal à Montréal en 1663 par le Conseil Souverain, devait être un homme instruit, or nous voyons au Greffe de Basset, le 5 Sept. 1658, que Etienne Bouchard, chirurgien, vend à *Honorable* Médéric Bourduseau, et à Dame Anne Françoise Bourduseau, femme de *Louis Artus Sieur de Saily*, une concession située proche le Côteau St. Louis, etc. Maintenant nous savons que Gabriel Le Celle pouvait "ni écrire ni signer," et les présomptions sont, d'après son nom et son alliance, que Louis Artus Sieur de Saily était noble, et par conséquent devait plutôt avoir l'éducation requise pour exercer cette charge que "Gabriel Le Saille," épouse de Barbe Poisson.

Dans le dictionnaire nous voyons encore, (page 13) Louis Artus Sieur de Saily, Juge-Royal, qui est décédé en 1668. Il n'est pas probable que deux Sieurs de Saily, auraient exercés la charge de Juge-Royal à Montréal depuis 1663 jusqu'à 1671, date du décès de Gabriel Celles Duclos, *Sieur du Saily*, d'après M. Tanguay.

M. Sulte dans son histoire des Canadiens Français (Vol. IV. p. 9.) en parlant des corps de Milices qui furent organisés à Montréal le 1 Jan. 1663, mentionne Gabriel Le Celle dit Leclos, comme Caporal de la 4ème escouade, et en même temps, (page 10) le Sieur de Saily, comme Caporal commandant le 14ème escouade.

Enfin M. Sulte dit plus loin dans le même volume. "Le 18 Oct. 1663 le Conseil nomma en la Sénéchaussé de l'Isle de Montréal *Louis Artus Sieur de Saily* Juge."

Ceci prouve assez clairement que le "Juge de Saily" était Louis Artus Sieur de Saily, et il reste à démontrer que Gabriel Le Celle dit Duclos, était Sieur de Saily et Juge Civil et Criminel de Montréal.

## CAUSERIE.

---

### SI J'AVAIS UN MILLION !...

---

Ils étaient cinq ou six, prenant le repas du soir à la table d'un brave ouvrier. Bien que les mets ne fussent pas très riches, on mangeait gaiement. La conversation roulait sur différentes questions. On parlait de çà de çà de projets, de voyages, de travaux, de politique et naturellement de fortune. Chacun avait son idée, son plan, sa chimère, ses châteaux en Espagne. Tous avaient en vue l'augmentation de leur bien-être.

Les âmes cultivées, les chercheurs d'idéal, la jeunesse à vingt ans, les poètes ne sont pas les seuls qui aient la soif du bonheur. Cette foule qui nous semble indifférente à toutes les grandes jouissances, que l'on dirait se contenter du pain de tous les jours, cette foule qui marche incessamment, qui travaille toujours sans jamais se décourager, ce peuple que l'on nomme les ouvriers, vit sans cesse avec un idéal en perspective.

Pour le riche, dégouté de toutes jouissances terrestres, fatigué, blasé, l'idéal est quelque chose que l'on ne définit pas sur la terre.

Pour le pauvre qui n'a jamais ressenti les douceurs de la richesse, qui n'a jamais roulé, dans sa main, les pièces d'or, que le riche, s'il n'est pas avare, regarde avec indifférence, pour le pauvre qui sue sang et eau sur son ouvrage, l'idéal c'est le million ! On a beau lui dire les trompeuses promesses du veau d'or, lui répéter les déboires et l'effrayant souci du millionnaire ; tant qu'il n'aura pas glacé son cœur au contact de ces pièces luisantes et froides, il fera tous pour les posséder. Il caressera ce rêve toute sa vie ; il ira partout, se séparera des siens, laissera sa

patrie, brisera sa santé, y perdra la vie même, mais ne laissera pas sa chimère.

Celui-là est un matelot, celui-ci un voyageur, cet autre un émigrant, ceux-ci sont des colons, ceux-là se ruinent à l'étranger dans la fumée des manufactures... Et pourquoi tous ce mouvement, toutes ces peines, tout ce travail ? Pour amasser de l'or ! pour pouvoir vivre heureux.

Eh bien ! donc, à table, ce soir là on parlait de richesse ; et chacun s'animait à la pensée, qu'un jour, il pourrait devenir riche.

— Et que ferez-vous de votre or, dit celui qui présidait le repas ?

Et chacun de défilier ses plans, de faire voir ses projets.

— Ah ! diable, si jamais je mettais la main sur un million, je ne serais pas en peine de lui, dit un des convives. J'aurais vite laissé là ma hache et m'en irais vivre en ville, sans plus m'occuper de travail.

— Sans t'occuper non plus de tes amis, reprit un autre, moi, si la chance m'arrivait, je croirais être plus gentil. Je bâtirais une espèce de palais, et là nous irions vivre ensemble, n'est-ce pas, mes vieux ?

— Bravo ! c'est ça, dirent les autres, et nous serions en repas et nous gogaillerions, hein ? C'est dommage que tu ne l'aies pas ton million...

Et tous de prendre plaisir à cette apparition d'un avenir doré.

Le maître n'avait pas dit son mot. Celui-là était plus sérieux que les autres, mais n'était pas moins chimérique.

— Un million, dit-il, n'arrive pas tous les jours et j'y regarderais de plus près. Vous allez rire de moi, n'importe, je dirai ce que j'en voudrais faire maintenant. D'abord je resterais au pays. Depuis longtemps, je considère avec inquiétude, ces milliers d'étrangers, qui s'en vont dans l'Ouest s'établirent sur des lieux qui nous appartiennent. Eh bien ! moi, j'irais là, je choiserais quelque site avantageux, qui plus tard pourrait devenir ville ou village, et, ma foi, j'achèterais là de quoi faire une paroisse.

En écoutant cette proposition tout le monde se prit à rire.

Oui ! te voilà bien avancé, que ferais-tu de cette paroisse sans parroissiens...

— Rien de plus simple, je la peuplerais de tous mes amis. Ceux qui n'en voudraient pas s'en passeraient. Je les soutiendrais pendant les premières années — on travaillerait beaucoup, la charue irait vite et dru, — la terre rendrait de belles récoltes,

la prospérité viendrait, puis l'on me paierait la dime tout comme à notre curé ; qui empêche ?

Je ferais les frais nécessaires à l'exploitation de nos produits ; je frayerais les chemins. Et lorsqu'enfin nous serions établis en nombre suffisant, capable de souhaiter un curé, alors nous poserions les fondements d'une église. Le village s'agrandirait, deviendrait ville : ce serait la ville *Canadienne* de l'Ouest ! Et nous serions célèbres, heureux, prospères : ce serait l'histoire d'un million..... Et sans présomption, je crois mes amis, qu'un jour, on nous respecterait comme les fondateurs d'une ville, comme les bienfaiteurs de notre nationalité ! Mon idée vous va-t-elle ?

— Oui ! Oui ! C'est bien beau cela.....

On avait déjà l'enthousiasme de la laitière de Lafontaine.

— C'est dommage que tu ne l'aies pas ton million, on en ferait Pessai.

Oui pauvre brave homme, c'est dommage... A' voir ton franc visage, à tes honnêtes et généreuses paroles, je crois que tu n'emploirais pas ce million à l'usage qu'en font certains hommes à goussets d'or. Tu caresses là quelque chose que l'on nomme illusion ; n'importe l'idée en est bonne et généreuse ; elle est noble et patriotique.

Tel qu'énoncé le plan n'est pas réalisable, car il est trop beau. Mais de combien d'autres manières ne pourrait-on pas le mettre en pratique ! Depuis des années la foule des étrangers se dirige en masse vers les plaines de l'Ouest. Tous ces peuples divers se groupent sur notre sol, se coalisent en quelque sorte, et pèseront plus tard d'un poids énorme dans la balance de nos destinées. On entend déjà comme des bruits sourds de révolte et d'indépendance parcourir les rangs de ces peuplades.

Dans quelques années, par là, le canadien-français n'aura pas voix prépondérante. Il sera écrasé, étouffé sous le flot. Il serait temps d'y voir.

Un des remèdes serait de restreindre l'émigration, et de donner au canadien des avantages qu'il n'a pas. Ceci regarde les ministres fédéraux.

Pour vous, millionnaire en peine de vos dollars, ne parlez pas tous ensemble. Choisissez bien les colons que vous voudrez gratifier de votre aide.....

GAZOP.

Lévis, 19 décembre, 1883.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

CAPRICES POÉTIQUES et chansons satiriques par Rémi Tremblay.  
Montréal, A. Filiatrault & Cie, imprimeurs, rue Ste Thérèse No.  
8, 1883.

Le titre de ce recueil indique assez ce qu'il renferme. "Ce sont," dit l'auteur dans la préface, "des poésies fugitives écrites sous l'impulsion du moment." Dans ce siècle de liberté et de licence universelle, il faut bien donner à la muse ses condées franches quand il lui plaît de se montrer capricieuse. Elle y perd quelquefois sa dignité, souvent son charme poétique, mais enfin,

Tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux.

M. Tremblay fait preuve de beaucoup de facilité dans la versification. Comme la plupart de ses pièces étaient destinées à un journal humoristique, il ne ménage pas le gros sel. Quelquefois même son style est assez trivial, comme du reste il le reconnaît lui-même. Il excelle surtout dans le genre satirique; il passe en revue les événements du jour, critiquant avec à-propos les grands hommes du monde politique. Plusieurs de ses parodies sont assez réussies. Nous voudrions, cependant, qu'il prit son rôle de poète un peu plus au sérieux et qu'il fit plus souvent des vers comme ceux que nous citons en terminant :

Nous sommes déjà loin, courant dans la carrière.  
 Ah ! si l'homme pouvait retourner en arrière,  
 Comme il explorerait, le chemin parcouru,  
 Espérant retourner, parmi les fleurs fanées,  
 Quelques illusions de ces jeunes années,  
 Quelque beau rêve d'or à jamais disparu !

---

GUIDE ILLUSTRÉ DU SYLVICULTEUR CANADIEN par J. C. Chapais, L. L. B., membre du comité général de l'association forestière de la province de Québec, Canada. Illustré de 126 gravures. Montréal, Eusèbe Senécal & Fils, imprimeurs-éditeurs, 6, 8 et 10 rue Saint-Vincent, 1883.

M. Chapais se propose un but bien patriotique en écrivant ce livre, ce but c'est la conservation de nos forêts. Le Canada peut compter parmi les pays le plus boisés du monde. Nos forêts s'étendent sur tous les points de notre territoire et renferment des sources de richesse incalculables. Depuis quelques années cependant, des citoyens clairvoyants commencent à attirer l'attention du public sur l'incurie déplorable avec lequel nous traitons ces trésors. Chaque année, des milliers d'arpents de terrains forestiers sont dévastés par des incendies allumés on ne sait pas trop comment, et l'on peut prévoir le jour où notre pays sera aussi pauvre en bois que les contrées de l'Europe. Il importe donc, autant que possible, de protéger nos forêts contre ces incendies périodiques et de planter de nouveaux arbres à la place de ceux que réclament l'industrie et le commerce. On ne saurait donc exagérer l'importance d'un manuel comme celui de M. Chapais, car à côté du mal il signale le remède, qui est la création de nouvelles forêts.

M. Chapais divise son livre en quatre parties; les trois premières consacrées à la conservation, la réparation et à la création des forêts et la quatrième partie, à quelques sujets spéciaux se rattachant à la sylviculture.

Il nous est impossible d'analyser ici l'ouvrage de M. Chapais qui, autant que nous pouvons en juger, nous paraît être un manuel de premier ordre. De nombreuses et de très belles gravures accompagnent le texte et en facilitent l'intelligence. A la fin du

livre on trouve les divers statuts qui forment notre code forestier, code qui est malheureusement trop incomplet. Nous souhaitons au guide illustré de M. Chapais une grande circulation pour qu'il puisse remplir le but patriotique que l'auteur avait en vue.

---

**METHODE DE PLAIN-CHANT** par Etienne Legaré, maître chantre à la Basilique Notre-Dame de Québec. Québec, J. A. Langlais, libraire éditeur, 1883.

Voici un traité concis et pratique qui trouvera naturellement sa place dans toutes nos églises, chapelles et maisons d'éducation. Nous le signalons à qui de droit.

P. B. MIGNAULT.



# TABLE DES MATIERES

DU

## TOME DIX-NEUVIEME DE LA "REVUE CANADIENNE"

JANVIER 1883.

	PAGES
Un prêtre patriote dans l'ouest, par T P Bédard.....	3
Une lettre de M. Rameau, par E Rameau.....	13
Causerie philologique, par H Martial.....	18
La duchesse d'Aiguillon, par J Desrosiers.....	27
Une Etrangère, par Francis Burnett.....	39
Revue politique, par Gustave Lamothe.....	55
Bulletin bibliographique, par P B Mignault.....	62
Chronologie littéraire, par ***.....	63

### FÉVRIER.

La justice criminelle sous la Domination Française, par Edmond Lareau.....	65
Un pays qui renaît, par S Lenz.....	73
La Vallée des Ormonts, par J Ansermoz.....	88
Causerie scientifique, par Séverin Lachapelle, M D.....	97
Le mariage de Lamothe-Cadillac, par T P Bédard.....	104
Bibliographie, par P B Bédard.....	106
Une Etrangère VI, par Francis Burnett.....	113
Revue politique, par Gustave Lamothe.....	121
Notes littéraires, par Louis Laforce.....	126

### MARS

Les Syndics d'habitation sous la Domination Française, par Edmond Lareau... ..	129
La littérature canadienne à l'étranger, par R Martin.....	141
Parmi les Indiens des Etats-Unis, par Sophie Lenz.....	146
Une Etrangère, VII, par Francis Burnett.....	156
Revue politique, par Gustave Damoche.....	184
Bulletin bibliographique, par Politieux.....	190
Notes littéraires, par Louis Laforce.....	191

## AVRIL, MAI, JUIN 1883.

	PAGES
Hommage à Louis Veillot.....	193

## JUILLET.

Les littératures anciennes, par Edmond Lareau.....	385
Le premier méridien universel, par A Michel.....	397
Lettre de M. Rameau, par E Rameau.....	403
Une étrangère, VIII, par Francis Brunet.....	411
Le bois de la Boulaye, I, par Alfred de Courcy.....	420
Œuvres de crémazie, par Gustave Lamothe.....	428
Causerie Bibliographique, par P B Mignault.....	448

## AOÛT ET SEPTEMBRE.

Les sociétés secrètes sont le laboratoire des révolutions, par R P.....	450
Les indiens du Nouveau Mexique, par Sophie Leuz.....	465
La question irlandaise, par James Donnelly.....	471
Le bois de la Boulaye, I, par Alfred de Courcy.....	478
Les littératures anciennes, par Edmond Lareau.....	529
Poésie, par A G L Desaulniers.....	553
Le R P Dalmas, assassiné, (1693), par T P Bédard.....	555
Œuvres de Crémazie, par Gustave Lamothe.....	559

## OCTOBRE.

Les littératures anciennes, par Edmond Lareau.....	577
La question irlandaise, par James Donnelly.....	598
Le bois de la Boulaye, par Alfred de Courcy.....	597
Les frères, par Joseph Royal.....	619
Notes sur la famille Lambert Dumont, par A C de Léry Macdonald.....	633

## NOVEMBRE ET DÉCEMBRE.

La littérature grecque, par Edmond Lareau.....	641
L'abbé de Queylus, par Pascal Poirier.....	673
Plaintes d'Alfred, par l'abbé N. Caron.....	682
Le bois de la Boulaye, par Alfred de Courcy.....	685
Notes sur la famille Lambert Dumont, par A C de Léry Macdonald.....	739
La question irlandaise, par James Donnelly.....	748
Un petit point d'histoire, par A C de Léry Macdonald.....	760
Causerie, Gazof.....	762
Bulletin bibliographique, par P B Mignault.....	765